Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 54 (2006)

Artikel: La maison Tavel au Moyen-Âge : une résidence aristocratique à Genève, XIIIe-XVIe siècle

Autor: Deuber, Gérard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728068

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

THOGRAPHIE

Gérard Deuber

LA MAISON TAVEL AU MOYEN ÂGE · UNE RÉSIDENCE ARISTOCRATIQUE À GENÈVE, XIIIe-XVIe SIÈCLE

1. Joseph Zimmer-Meylan (1882-1962) | *Genève, la rue du Puits-Saint-Pierre vue depuis les escaliers de la rue du Perron* vers 1920 (CIG, coll. Vieux-Genève, inv. VG N 13 × 18 3845)

I · L'HISTOIRE

I. 1. Le sauvetage d'une maison médiévale à l'âge classique

Au point le plus élevé de la colline de Genève, au centre de la ville et à proximité immédiate de la cathédrale Saint-Pierre, une résidence seigneuriale a traversé les siècles. Ses origines ont été longtemps projetées dans un éclairage légendaire, puis discutées par l'histoire et l'archéologie locales naissantes jusqu'à la découverte d'une mention d'archives avérée. Ce sont souvent les incendies qui apportent des témoignages : le sinistre qui ravagea en 1334 cette partie de la ville non seulement causa de nombreuses morts, parmi lesquelles celle de la veuve et mère des propriétaires de la maison, mais fournit aussi la date *post quem* de la reconstruction de la bâtisse, dite quelques années plus tard « *hospicium magnum*[1] ». La maison Tavel remonte à une période bien antérieure au XIVe siècle, mais elle doit son architecture actuelle et son nom à la famille noble des Tavel, seigneurs de Granges, propriétaire du fonds jusqu'en 1555. La maison Tavel, qui abrite aujourd'hui un musée historique, représente l'exemple le plus ancien d'architecture civile à Genève et l'un des rares et des principaux témoignages de demeure urbaine médiévale conservés en Suisse.

Au Moyen Âge, la propriété sur laquelle s'élevait cette maison occupait tout l'angle formé par la Grand-Rue et la rue du Puits-Saint-Pierre, peut-être même jusqu'à la rue Calvin (ancienne rue des Chanoines [fig. 2]). Ce carrefour stratégique de la ville haute, sur lequel subsistent d'autres édifices d'origine médiévale – l'ancienne Maison de Ville et l'ancien grenier à blé (transformé plus tard en arsenal) –, correspond à la croisée des voies mise en place dès le Ier siècle ap. J.-C. dans le *vicus* romain : le long tracé irrégulier de la Grand-Rue, épine dorsale de la ville haute descendant du plateau des Tranchées jusqu'à l'Île et au pont sur le Rhône, presque parallèle à l'artère continue des Rues-Basses, est coupé à cet endroit par la rue du Puits-Saint-Pierre, qui amorce la descente de la colline par le Perron jusqu'au rivage du lac et au port du Molard[2] (fig. 3). La maison des Tavel elle-même se dressait en retrait de la Grand-Rue, mais à front de la rue du Puits-Saint-Pierre, entourée de cours, de jardins et d'une enceinte, face à l'enceinte capitulaire, avec une façade à deux tourelles tournée vers la cathédrale.

L'installation définitive de réfugiés fortunés après l'adoption de la Réforme (1536) – en particulier des Français et des Italiens, les deux groupes les plus importants – entraîna, une fois la paix revenue et les années de sombre conjoncture révolues, une forte croissance économique stimulée par la présence d'entrepreneurs dynamiques appartenant aux familles du Refuge. Au XVIIe siècle commencèrent ainsi à être implantées en ville des constructions regroupant plusieurs parcelles médiévales, organisées autour d'une cour, sur le modèle des *palazzi* italiens. Les exemples les plus précoces et les plus caractéristiques de ces nouvelles demeures sont offerts par la maison Turrettini, élevée en 1617-1620 entre la Treille et la rue de l'Hôtel-de-Ville, et la maison Calandrini, venue occuper, dès 1681, l'angle de la Grand-Rue et de la rue du Puits-Saint-Pierre, c'est-à-dire une partie de l'ancienne propriété des Tavel.

Je tiens à exprimer mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué tant au chantier de fouilles de la maison Tavel qu'à la présente étude. Parmi les archéologues, ma reconnaissance va plus particulièrement à Charles Bonnet, Daniel Paunier et Hans-Rudolf Sennhauser qui ont supervisé le chantier et m'ont fait bénéficier de leur expérience et de leurs conseils. Elle va évidemment à mes proches collaborateurs, Dominique Burnand, auteur d'une partie importante des relevés, Thomas-Michael Kohler et Gaston Zoller, responsables des investigations dans le jardin, ainsi qu'à Françoise Plojoux-Rochat, à qui l'on doit la mise au net des relevés des façades et les dessins des objets, à Isabelle Brunier qui en a tenu le catalogue, enfin à Pierre Donnet, Alain Peillex, Isabelle Plan, Yves Reymond, Marianne Stierlin, Anne Cuénod Deuber, tous actifs sur le chantier, cette dernière également relectrice attentive du présent texte. Merci à Jean-Baptiste Sevette pour les photographies du site et à Monique Deley pour celles des objets, à Jean-Étienne Genequand, pour les archives, et à Marion Berti, pour le suivi informatique de la documentation. Enfin ma gratitude va à Patricia Berndt, qui a dactylographié le manuscrit, à Armand Brulhart, qui n'a cessé de m'encourager, et à Erica Deuber Ziegler, qui a relu et enrichi avec compétence la version finale du texte.

1. Archives du Chapitre de Sion, « Minutarium Mermodi de Augusta 1349, Stephani de Gerro de Leuca 1365, Petri de Martigny 1366-1367 » (cité dans BLONDEL 1963, pp. 251-253)

2. Des voies équivalant, ainsi, au *cardo* et au *decumanus maximus* d'une ville romaine

2. Vue aérienne du contexte urbain de la haute ville. La maison Tavel, exactement au centre de l'image, se signale par sa tourelle dépassant les toitures.

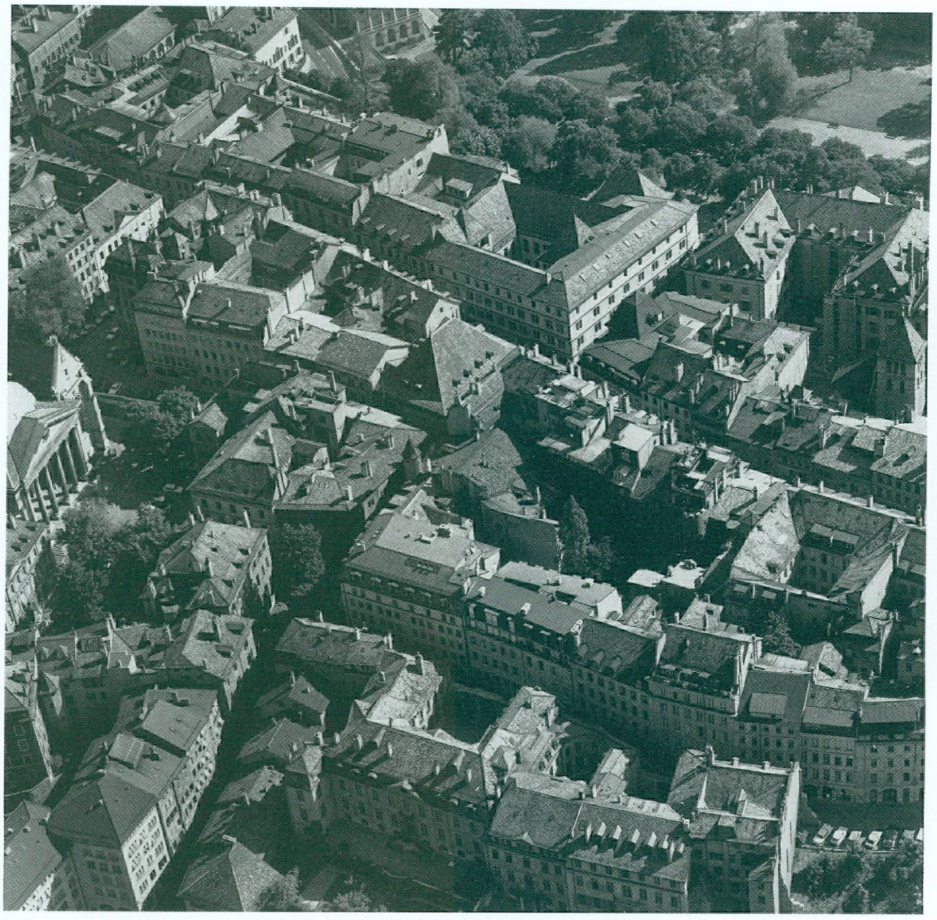

Jean-Louis Calandrini, un réfugié originaire de Lucques, installé à Genève et allié aux Turrettini, avait acquis la vieille maison Tavel en 1625 auprès de la République. Son fils, Jean-Louis Calandrini, et sa femme, Marie Hertner, fille d'un négociant en or, née à Lyon, étaient de riches marchands de dorure. Le couple, encouragé par la Seigneurie qui souhaitait voir s'édifier « quelque bastiment qui apporte de la decoration au devant de l'hostel de ville[3] », acquit trois maisons construites sur l'ancien fief des Tavel du côté de la Grand-Rue, ainsi que l'ancien corps de garde élevé sur le carrefour et qui appartenait à la Seigneurie, celle-ci octroyant le terrain en échange d'une reconstruction. Il fit démolir les maisons pour élever à leur emplacement un hôtel particulier, tout en conservant à l'arrière l'ancienne maison seigneuriale des Tavel, séparée par une cour et un escalier monumental accessibles de la rue du Puits-Saint-Pierre. À la façade régulière de la maison Calandrini sur la Grand-Rue répond ainsi, latéralement, un ensemble hétéroclite, formé d'un corps de bâtiment classique, de la cour avec sa porte cochère dans le même style et d'un corps de bâtiment médiéval. Ce geste exceptionnel des commanditaires pour intégrer des architectures d'époques différentes a assuré la conservation de la maison Tavel.

La maison Tavel se compose de plusieurs éléments distincts. Le corps le plus ancien, élevé entre rue et jardin avant le XIVe siècle, comportait un vaste sous-sol – accessible uniquement de la rue et du jardin –, un rez-de-chaussée et un étage. Après l'incendie de 1334, il a été augmenté, côté rue, de deux tourelles encadrant la façade principale, elle-même en partie reconstruite, et, côté jardin, d'une extension sur toute la largeur du bâtiment.

3. Cité dans FORNARA 1983, p. 1

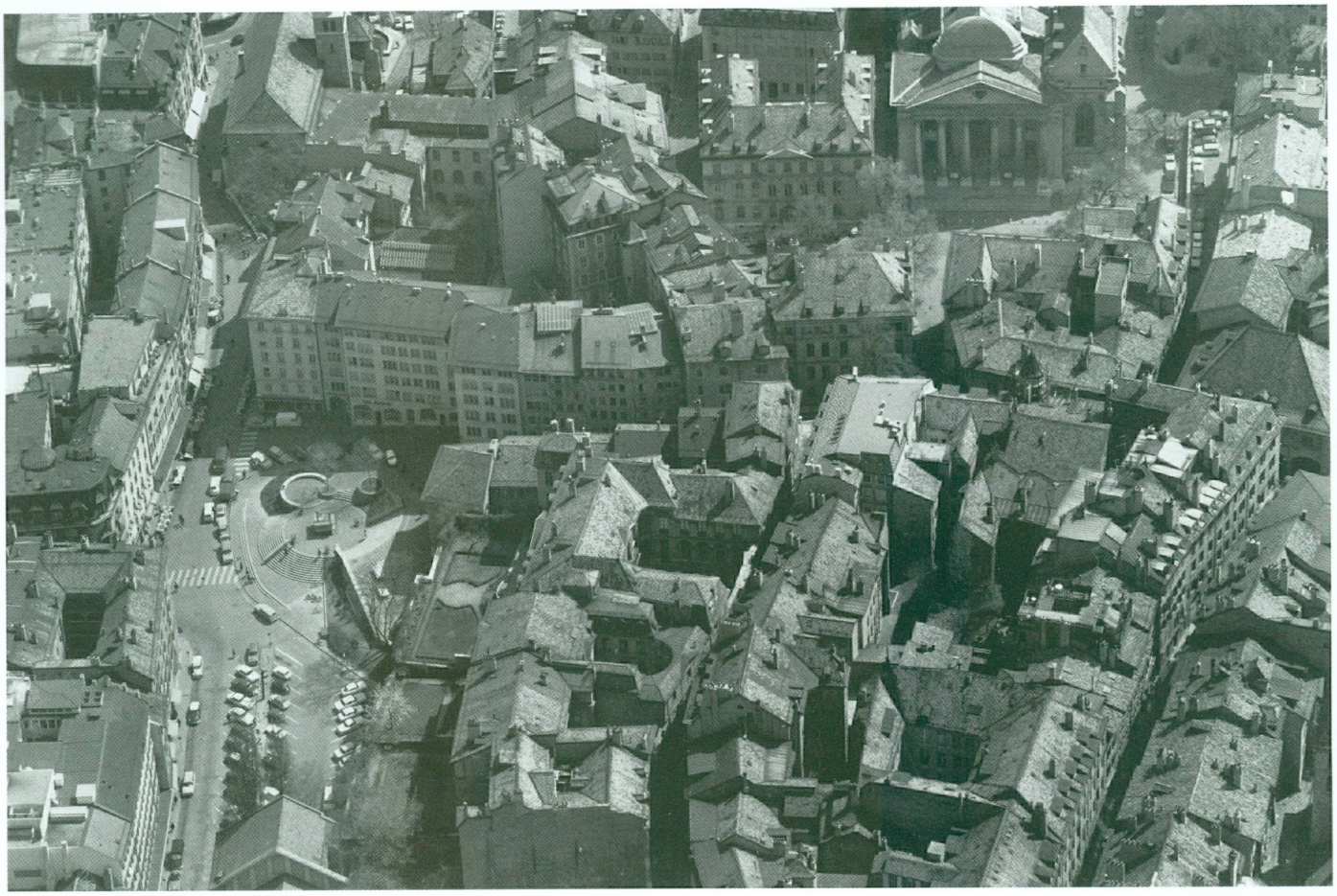

3. Vue aérienne prise en 1965 de l'axe transversal de la haute ville : de gauche à droite, on distingue les rues de la Rôtisserie et de la Madeleine, la rue Jean-Calvin et la Grand-Rue ; perpendiculairement à ces trois axes parallèles se trouvent les rues du Perron et du Puits-Saint-Pierre.

Au XVIe siècle, l'extension fut surélevée ; au XVIIe siècle, un second niveau de cave fut aménagé dans le sous-sol et un deuxième étage ajouté dans le volume de l'étage noble, surmonté de combles ; au XVIIIe siècle enfin, la tourelle sud fut démolie pour améliorer l'entrée dans la cour de la maison Calandrini. Ces transformations ont donné au bâtiment son apparence actuelle. Le jardin a été occupé au cours des siècles par plusieurs types de constructions : une tour médiévale ancienne qui a dû disparaître dans le courant du XVIe siècle, une vaste citerne creusée pour les Calandrini et plusieurs annexes, l'une haute et oblongue appuyée perpendiculairement à la façade arrière de la maison au nord, d'autres, basses, adossées aux murs de fond du jardin et servant d'écurie, de remise et de buanderie.

I. 2. L'historiographie

Des habitations de la Genève médiévale subsistent encore un certain nombre de maisons des XVe-XVIe siècles. Mais, pour les deux siècles antérieurs, seuls ont résisté quelques caves et des murs mitoyens, tant dans la haute que dans la basse ville, où certains mitoyens sont encore conservés jusqu'aux combles. Dans presque tous les cas, les façades anciennes elles-mêmes ont disparu. Aux XIVe-XVe siècles, la cité épiscopale, véritable capitale de la région lémanique et de la Maison de Savoie, centre d'un cosmopolitisme remarquable, siège d'importantes foires internationales, avait produit et accueilli une foule de notables, de financiers, de commerçants, d'artisans et d'artistes. La révolution politique de 1535-

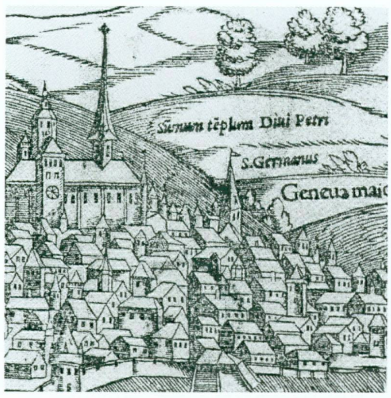

4. Hans Rudolph Manuel Deutsch (1525-1571) | *Clarissime civitatis Genevensis situs & figuratio, latusque eius meridianum*, 1548 | Gravure sur bois, 152 × 356 mm au trait, 311 × 405 mm à la feuille (extrait de Sebastian Münster, *Cosmographia Universalis*, éd. latine, Bâle 1550 [CIG, coll. icon. BPU, inv. 16 P 2]) | Détail

1536 qui aboutit à la proclamation de la République et de la Réforme fit table rase de cette brillante culture. Les principales chapelles et maisons conventuelles disparurent et les résidences féodales qui survécurent ne résistèrent, aux XVIIe et XVIIIe siècles, ni aux projets résidentiels des descendants des réfugiés les plus riches, ni aux besoins du culte, ni à ceux de la défense de la cité. C'est ainsi que disparurent les châteaux de Coudrée au Bourg-de-Four[4] et de Saint-Aspre rue des Granges[5] dans la ville haute. Les maisons de Rolle, de Pesmes et de l'évêque de Nice dans la ville basse et le bâtiment dit le « Château Royal » à Saint-Gervais ne furent démolis qu'au tournant du XXe siècle. Pourquoi donc la maison Tavel a-t-elle subsisté comme unique témoin d'architecture civile à Genève ? Elle ne dépassait pas les autres en importance. Au contraire, peut-être, sa position au cœur de la cité avait-elle perdu de son intérêt immédiat, tandis que s'édifiaient les nouveaux hôtels particuliers de la grande bourgeoisie sur les artères et les places les plus dégagées ou sur les fronts de la haute ville, d'où l'on jouissait de vues spectaculaires sur la campagne environnante.

Ce que les témoins ont dit de la maison Tavel au cours des siècles, la manière dont ils l'ont représentée, donnent peut-être un éclairage sur cette question touchant à la « réception[6] » d'un ouvrage somme toute assez modeste, mais ayant conservé quelques qualités relativement exceptionnelles pour Genève après les destructions consécutives à la Réforme.

Dès le XVIe siècle la silhouette de la maison Tavel se profile dans les vues de Genève. Il est tentant de la reconnaître déjà dans la xylogravure de Hans Rudolph Manuel Deutsch, de 1548, qui illustre la célèbre *Cosmographie universelle* de Sebastian Münster, une vue à vol d'oiseau, du nord, centrée sur l'ensemble de la cité avec sa banlieue[7]. Entre la cathédrale et le clocher de Saint-Germain, où les maisons sont encore basses, la succession de tourelles coiffées de toits en poivrière correspond bien à la situation de la maison Tavel (fig. 4). La plupart des estampes de la ville vue à vol d'oiseau, qui s'inspireront pendant un siècle du prototype de Manuel Deutsch, reproduiront au même emplacement ces tourelles en dents de scie.

Le premier dessin connu de la ville, un travail anonyme, particulièrement fin et frappant par la justesse des proportions des bâtiments et du paysage, montre Genève d'un point de vue nettement localisé à l'ouest, à l'extérieur des remparts, entre la Coulouvrenière et le Seujet[8] (fig. 5). En observant le détail de la nouvelle fortification dite « des Réformateurs » et de la porte de la Corraterie, Livio Fornara a daté ce document précieux du milieu du XVIe siècle[9], autrement dit de l'époque de Calvin, et l'a attribué, d'après son style, à un peintre flamand. Des artistes hollandais et flamands empruntaient à cette époque la route de Genève vers l'Italie[10]. L'angle de vue permet de supposer que la paire de tourelles en enfilade, dont ne sont représentés que les toits pointus à gauche de la cathédrale, appartient à la maison Tavel, même si l'absence du clocher de Saint-Germain suscite un doute sur la précision du dessin.

En 1595, Claude Chastillon, topographe du roi Henri IV, dessina Genève vue du sud, donnant naissance à un nouveau prototype qui inspira de nombreuses vues jusqu'au XVIIIe siècle[11]. Son dessin a disparu, mais il a été reproduit à l'eau-forte au début du XVIIe siècle par le topographe bâlois Mathieu Merian l'Aîné. Le seul exemplaire de cette gravure est un panorama conservé au Musée d'art et d'histoire, assemblant quatre feuillets, chacun créé à partir d'un point de vue légèrement différent[12]. Merian est surtout connu pour avoir illustré les trente volumes de la *Topographie* de Martin Zeiller. Dans celui consacré à la Suisse, paru en 1642[13], Merian a simplifié son grand panorama et donné une image détaillée

4. Le château de Coudrée a cédé sa place au temple luthérien construit en 1762-1766.

5. Le château de Saint-Aspre a été utilisé comme arsenal, puis reconstruit en caserne en 1783-1786.

6. Au sens de la manière dont est reçu et traité par les générations successives un élément créé dans le passé.

7. Hans Rudolph Manuel Deutsch (1525-1571), *Clarissime civitatis Genevensis situs & figuratio, latusque eius meridianum*, 1548, gravure sur bois, 152 × 356 mm au trait, 311 × 405 mm à la feuille (extrait de Sebastian Münster, *Cosmographia Universalis*, éd. latine, Bâle 1550 [CIG, coll. icon. BPU, inv. 16 P 2])

8. Inconnu (XVIe siècle), *Vue de la ville de Genève depuis Saint-Jean*, entre 1542 et 1565, mine de plomb, plume et encre brune sur papier vergé, 12,3 × 30,5 cm (CIG, coll. Vieux-Genève, inv. VG 3900 [voir PLATTER 2002, p. 5, fig. 3])

9. La porte de la Corraterie qui y est représentée n'a eu qu'une existence éphémère, entre 1542 et 1565 (voir FORNARA 1993).

10. CENDRE 1998, p. 11

11. LOËS 1988, p. 77

12. Mathieu Merian l'Aîné (1593-1650), d'après Claude Chastillon (1547-1616), *Vue de Genève*, après 1614 (?), eau-forte et burin, en quatre feuilles, 400 × 2030 mm. Inscrip-

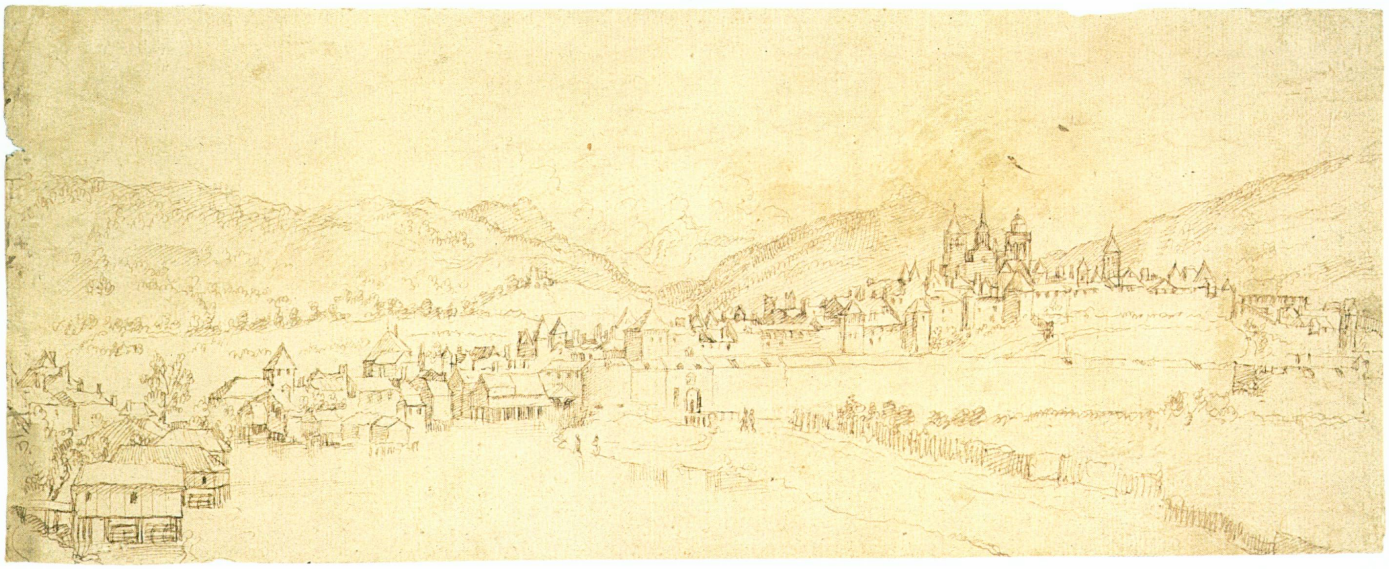

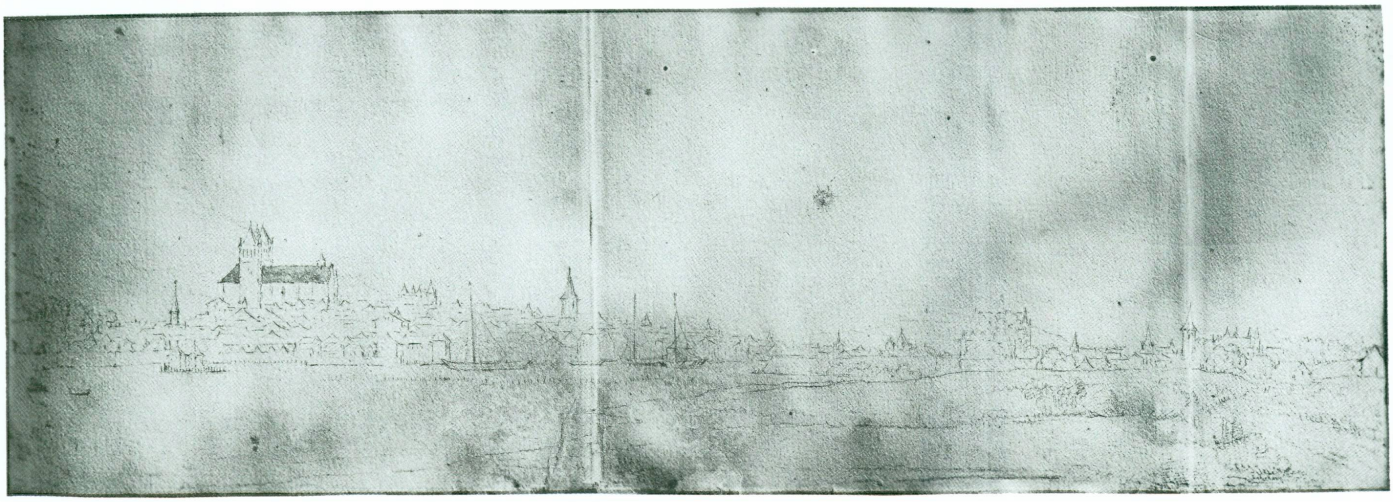

5 (en haut). Inconnu (XVIe siècle) | *Vue de la ville de Genève depuis Saint-Jean*, entre 1542 et 1565 | Mine de plomb, plume et encre brune sur papier vergé, 12,3 × 30,5 cm (CIG, coll. Vieux-Genève, inv. VG 3900)

6 (en bas). Vincent Laurensz van der Vinne (1628-1702) | *Vue de Genève depuis le nord*, septembre 1653 | Mine de plomb sur papier (Haarlem, Archives municipales, sans inv.)

de Genève vue du sud, à partir des hauteurs du bois de la Bâtie. L'inflation de tours et de flèches qui caractérise cette estampe n'empêche pas d'identifier, derrière la Maison de Ville, les deux tourelles de la maison Tavel, représentées toutefois bien plus hautes qu'elles ne sont en réalité[14].

Il existe une vue de Genève conservée aux Archives municipales de Haarlem que le peintre flamand Vincent Laurensz van der Vinne, un élève de Frans Hals, a insérée dans son «Journal de voyage», daté de septembre 1653[15]. Elle est prise des Pâquis et couvre, de manière très réaliste, le paysage de Rive à Cornavin. La cathédrale domine la ville et on reconnaît aisément le clocher des Clarisses, celui de Saint-Germain, la masse des halles et, à droite, Saint-Gervais et le Château Royal. Entre la cathédrale et Saint-Germain, qua-

tions: «Claud: Chastillon design.», «M. Merian fecit» (CIG, coll. Vieux-Genève, inv. VG 1122 [voir FISCHER 2002, p. 72 et fig. 29])

13. MERIAN 1642 (CIG, coll. icon. BPU, cote Fa 2510)

14. Mathieu Merian l'Aîné (1593-1650), *Geneue · Genff*, 1642, eau-forte et burin, 229 × 338 mm au trait carré, 232 × 341 mm à la plaque, 309 × 374 mm à la feuille (MERIAN 1642, entre pp. 60 et 61)

15. CENDRE 1998, p. 11

7. Auteur anonyme, d'après un original attribué à Jean Goulart (1582-1630) | *Antiquæ Genevae Situs*, XVIIe siècle | Encre sur papier, 10,5 × 8,4 cm (dessin), 33 × 23,7 cm (feuille) (Genève BPU, Ms. fr. 614/4/2-3) | Détail

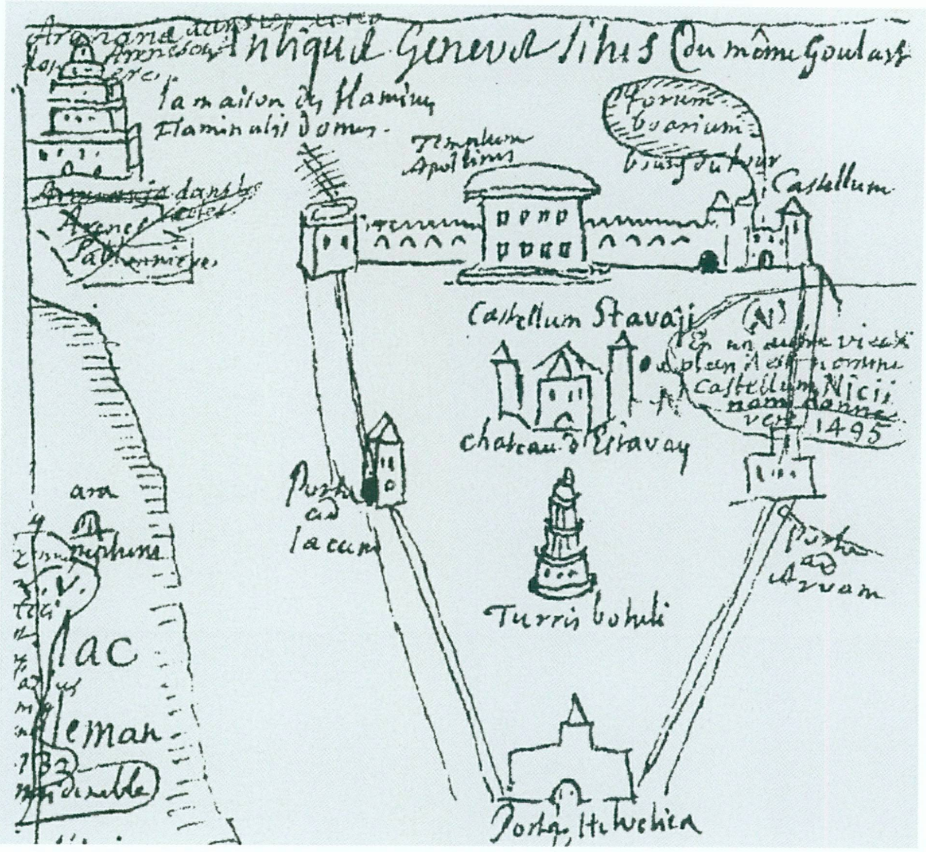

tre tourelles en dents de scie figurent la maison Tavel, seul bâtiment privé à dépasser les toits de la ville (fig. 5).

La plus ancienne représentation de la «totalité» de la maison Tavel figure sur un plan de la «Genève ancienne» attribué à Jean Goulart (1582-1630). Une copie manuscrite en est conservée dans les papiers du bibliothécaire de la République, Firmin Abauzit, éminent antiquaire, qui l'a datée de 1608[16]. Ce plan, dont l'original a disparu, mentionne des édifices romains, en grande partie imaginaires, avec, au centre de la ville, le «château d'Estavay», corruption du nom des Tavel, sous la forme schématisée d'un bâtiment polygonal montrant une façade entre deux tours avec une entrée axiale (fig. 7). Jacob Spon l'a publié dans son *Histoire de la Ville et de l'Estat de Genève* en 1680[17], avec quelques modifications antiquisantes. Deux autres copies en sont conservées: un dessin à la plume, sans date, retrouvé dans les papiers de Nicolas Fatio de Duillier (1664-1753)[18], et un autre appartenant aux collections de la British Library de Londres, qui s'accompagne, au verso, d'un commentaire sur la maison Tavel: «Quelques-uns veulent que le lieu auquel est à présent l'ancienne maison de Nice autrement appelée le Château des Tavels ou des Granges, qui constituait le juste milieu de la ville, ait été la Maison de Ville ancienne tant sous les empereurs que sous les rois de Bourgogne [*sic*][19]». Cette opinion d'une datation précoce de la maison Tavel, dans l'Antiquité romaine, exhale un parfum de légende…

Ce n'est certes pas le plan à vue de Blaeu, que l'éditeur se proposait sans doute d'insérer dans la seconde partie du *Theatrum Sabaudiæ* paru en 1682 à Amsterdam – «une merveille d'imagination», selon Étienne Clouzot[20] –, qui allait préciser les choses. Par un effet de

16. Auteur anonyme, d'après un original attribué à Jean Goulart (1582-1630), *Antiquæ Genevae Situs*, encre sur papier, 10,5 × 8,4 cm (dessin), 33 × 23,7 cm (feuille) (Genève BPU, Ms. fr. 614/4/2-3 [voir SANTSCHI 1998])

17. SPON 1680

18. CLOUZOT 1938, pp. 137-139, pl. XV

19. Londres, British Library, Egerton ms. 1917, f° 29, avec reproduction aux AEG, fondation Harvey (cité dans CLOUZOT 1938, pp. 137-139). Quant à la confusion avec l'ancienne maison de Nice, elle n'a suscité jusqu'à présent aucune explication.

20. CLOUZOT 1938, pp. 39-41 et pl. V

confusion, il montre à l'emplacement de la maison Tavel une habitation banale, sans profondeur, mais directement en face de la cathédrale, une demeure au toit en bâtière encadrée de deux tourelles.

Quant au plan Deharsu, de 1685-1690, dépourvu d'échelle et de détails, d'une orthogonalité toute schématique, il ne présente pour documenter la maison qu'un intérêt contextuel[21]. On y voit, à l'angle de la Grand-Rue et de la rue du Puits-Saint-Pierre, le « corps de garde et magasin de la Seigneurie ». Entre celui-ci et la maison Tavel « il y avait ici une maison audit noble Calandrini ». Plus à l'ouest, sur la Grand-Rue « trois maisons réduites en une par noble Jean-Louis Calandrini ». Plus loin, « deux maisons de noble Daniel le Clert et noble Pierre Gallatin ». Enfin, une maison aux « hoirs de Spct. Daniel Mermillod ». Ce ne sont donc pas moins de sept parcelles médiévales qui s'alignaient sur le flanc sud de la propriété des Tavel. Au nord, côté lac, s'étendait une parcelle plus longue, regroupant « maison, cours, jardins et plusieurs bâtiments » appartenant à Isaac de Budé. Enfin, le long de la rue des Chanoines (l'actuelle rue Calvin), Calandrini possédait encore la deuxième parcelle de l'alignement.

Mais la légende courait bel et bien au XVIIe siècle : l'antique maison Tavel avait hébergé Jules César en personne lors de son passage à Genève ! C'est du moins ce que relate l'historien Gregorio Leti après son séjour dans la cité, lorsqu'il publie à son tour, après Bonivard et Spon, une *Historia Genevrina, o sia historia della città, e Republica di Geneva*, parue à Amsterdam en 1686. Le récit qui suit, dont la critique, à juste titre, a dénoncé le manque de valeur historique, a peut-être achevé d'attirer l'attention sur la maison Tavel et consacré son avenir :

« Le Romain Leandro Pezzola, extrêmement curieux d'antiquités, fit éditer en 1509 un volume in-4° réunissant les observations qu'il avait faites au cours de ses nombreux voyages en Europe. Il écrit, entre autres : " À Genève renommée pour être citée par notre César dans ses *Commentaires*, on peut voir quelques vestiges antiques très incertains : j'en trouvai un plus vraisemblable au nom d'une certaine tour, appelée communément Tour de César, comme me l'attesta Monsieur Pierre Dorcières à qui je fus recommandé et qui m'accompagna partout. Cette tour est construite d'une espèce de pierre molle, ou encore de tuf, et, bien qu'elle semble peu durable, elle est en réalité très forte, parce qu'elle se conserve mieux que la pierre vive avec la chaux, et dans le royaume de Naples et à Ravenne on voit des restants de construction de cette nature remontant à vingt siècles. La partie intérieure de cette tour et l'épaisseur de ses murs, mais également la simplicité de sa structure, ressemblent aux tours que fabriquaient les Romains pour la protection des murailles et dont il reste, bien qu'en bonne partie détruites, au moins quatre à Rome. Il est donc certain que cette tour est à Genève le monument le plus visible de son antiquité. "

» Avec tout cela, Spon ne fait pas mention de cette tour pas plus qu'il ne cite la maison de Calandrini. Transformée aujourd'hui en un superbe palais, c'est celle-là même qui servit de chambre à César, ainsi que le propage une légende populaire. S'il est vrai que César fut à Genève comme cela semble indubitable, il est nécessaire qu'il ait eu une maison pour y loger, et, parmi tous les vestiges antiques encore en place, cette maison pourrait être celle des Calandrini, d'abord parce qu'elle est dans le plus beau site de la Cité, et en conformité du pourtour des anciennes murailles proche d'une des portes principales, ainsi qu'en un lieu de la plus grande éminence : de plus, on connaît dans ce qui reste de plus ancien, que cette maison est très ancienne, avec de très gros murs, et avec certains signes de structure assez conformes à ceux des antiquités de Rome.

21. AEG, Cadastre B4

» Francesco Elio, protonotaire apostolique, qui écrivit le voyage de Martin V de Constance à Rome en passant par Genève, raconte avoir observé une maison à Genève "parmi les plus grandes de la ville, et dans la situation la plus belle et dans laquelle on voyait des signes d'antiquité correspondant en tout aux constructions des anciens Romains, et surtout la façade tournée vers la Cathédrale": il ne fait pas de doute qu'il veut parler de la maison Calandrini, ne s'en trouvant pas d'autre qui puisse avoir un rapport avec les observations faites par Francesco Elio.

» Giovanni Luigi Calandrini qui transforma cette très ancienne maison, dans sa plus grande partie, en un superbe palais moderne, fit faire, entre autres, une citerne très profonde et très large, et, d'autre part, une cave merveilleuse, et par sa profondeur et par son architecture, et sans doute que même en Italie il ne se trouve que rarement dans les maisons de particuliers des citernes et des caves semblables: en creusant pour ces ouvrages, on a trouvé des arcades, des urnes et des médailles très antiques que j'ai pu voir moi-même, et qui toutes témoignent que cette maison remonte à l'Antiquité, et comme il n'est pas péché de nier, je ne vois pas que c'est une faute de croire qu'elle a été la maison de César[22]. »

Quelles étaient les sources de Leti? D'une part, il cite la description de la Tour de César par Pezzola, en 1509. L'ancienne tour érigée dans le jardin de la maison Tavel fut détruite au XVIe siècle et n'existait donc plus lors du passage de Leti à Genève. L'auteur cite sa source en s'étonnant seulement que Spon ne mentionne ni cette tour ni la maison Tavel. Qu'a-t-il donc pris lui-même pour la «Tour de César» lorsqu'il a visité le site? Je reviendrai plus loin sur cette question[23]. D'autre part, il rapporte les propos élogieux de la note beaucoup plus ancienne de Francesco Elio, dans son récit du séjour de Martin V à Genève[24], qui souligne les qualités de la maison, autant l'excellence de sa position, façade tournée vers la cathédrale, que celle de sa construction ancienne. Enfin, Leti a visité lui-même la maison alors aux Calandrini, qui venaient de construire «un superbe palais moderne». Il s'agit à l'évidence de la nouvelle maison Calandrini. Il a néanmoins admiré le deuxième niveau de cave de la maison Tavel et la citerne qui venaient d'être creusés et vu «des arcades, des urnes et des médailles très antiques» trouvées dans les fouilles. Reprenant ainsi l'idée d'une origine antique de la maison, qui était manifestement dans l'air puisque le plan de Jean Goulart y souscrivait, les observations de Gregorio Leti ont dû prendre, par la diffusion de ses écrits, un relief certain.

Pourtant, les ouvrages du XVIIIe siècle restent à peu près muets sur cette maison[25]. Quant à l'interprétation des plans Billon (1726-1728[26] [fig. 8]) et Céard (1837-1840), elle soulève même plusieurs questions. La prolongation de la première maison Tavel vers l'ouest, côté jardin, attribuée au XIVe siècle, présente actuellement une importante saillie côté lac (de près de trois mètres) ignorée dans le levé. Cette saillie est manifestement ultérieure dans ses parties hautes mais, en sous-sol, elle possède deux petites fenêtres en forme de meurtrières et à encadrement chanfreiné à l'emplacement présumé par Billon de l'angle de la cave. Quant à l'annexe qui occupe l'angle nord-est du jardin, c'est un petit bâtiment étroit et haut qui masque en partie la façade ouest de la maison Tavel et s'adosse côté lac à un mur aveugle. Celui-ci appartient à une maison qui est également ignorée par Billon et Céard alors même qu'elle est restée debout jusque vers 1928 (fig. 9).

La maison Tavel ne retrouve une mention explicite et détaillée qu'en 1845, dans la première histoire de l'art à Genève, les fameux *Renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève* du syndic Jean-Jacques Rigaud: «Genève n'offre que peu de maisons particulières anciennes. Celle de M. l'ancien syndic Rieu, rue du Puits-Saint-Pierre, en face de celle

22. Citation d'après une traduction de l'italien inédite d'Armand Brulhart, 2006, d'après LETI 1686, vol. 1, pp. 32-34

23. Voir plus loin, pp. 14, 16 et 26

24. Martin V accéda au pontificat en 1417, consacré par le président du concile de Constance Jean de Brogny. Le concile prit fin en 1418, date à laquelle se situe le passage de Martin V à Genève.

25. L'*Essai sur Genève*, publié par Jean Sénebier entre 1788 et 1791, établit un premier inventaire des monuments intéressant l'histoire de la communauté, mais n'y mentionne pas la maison Tavel.

26. Feuille 39-40 (AEG, Cadastre A2)

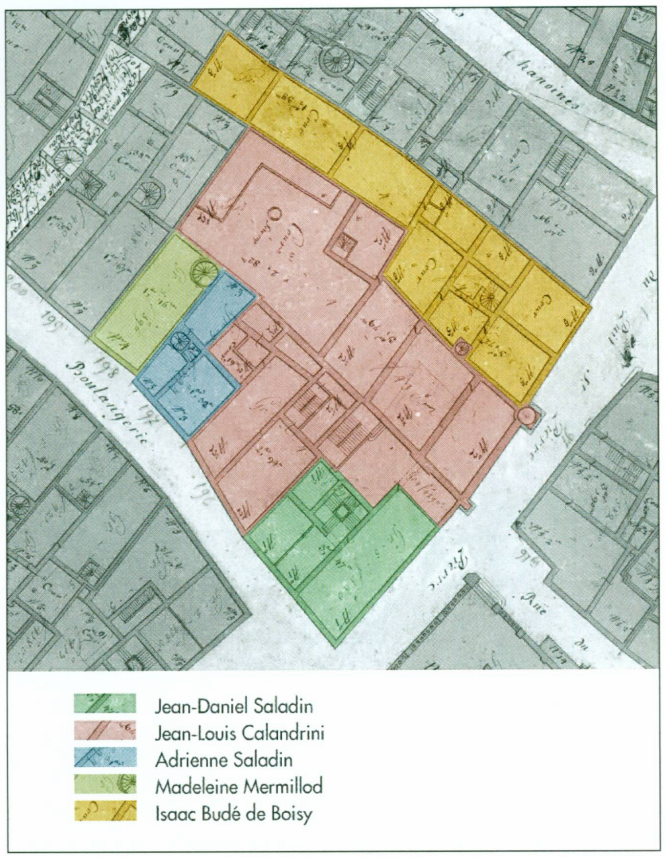

8. Jean-Michel Billon (1705-1778) | *Plan de la Ville de Genève* (feuille 39-40) · *La rue des Chanoine, le Perron et la rue du Puit Saint-Pierre du levant, la rue de la Pelisserie du couchant, la Grand-Rue ditte de la Boulangerie du vent, et la rue de Ville Neuve ditte Punaize de bize*, 1726 | Encre noire et rouge, crayon et aquarelle sur papier (AEG, Cadastre A 2) | Détail : en gris, fond original de la zone de la maison Tavel ; en couleurs, indication moderne des propriétaires des différents bien-fonds du XVIIIe siècle

9. Philip Jamin (en activité entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle), attribué à | *Genève · Puits Saint-Pierre*, fin du XIXe – début du XXe siècle | Mine de plomb, sépia, lavis de sépia, 26,4 × 20,4 cm (CIG, inv. VG 1216) | Ce document montre le jardin de la maison Tavel vu de la façade arrière, avec les dépendances. Quant aux armoiries figurées sur le dessin, il s'agit de celles des Calandrini.

du Soleil-Levant, est la seule un peu remarquable et bien conservée de l'époque antérieure de la Réformation. C'était un château appartenant à la famille des Tavel (*Domus Tavellorum*). Ce bâtiment est désigné dans l'inventaire des immeubles de la ville, en 1477, comme ayant une valeur de cinq cents florins. Simon Goulart le désigne, en 1610, sous le nom de "château d'Estavaz." Il a conservé une tourelle qui avance sur la rue du Puits-Saint-Pierre. Sur la façade, on voit un écusson armorié, ainsi que des figures en ronde bosse très-saillantes ; placées aux angles de carrés qui semblent avoir été destinés à recevoir des inscriptions ou des images. Les sculptures représentent des têtes de religieuses, une tête qui ressemble à la figure du Christ, une tête de lion, etc.[27]. »

Une fois la légende abandonnée, l'histoire de la maison Tavel pouvait commencer à s'écrire.

Pourtant, sur le petit relief de la ville de Genève de Pierre Matthey élaboré en 1819[28], la maison Tavel n'en est pas moins encore oblongue, sans profondeur, avec une tourelle et un prolongement à l'arrière sans rapport avec la réalité. Il faut attendre l'étonnant plan-relief de Genève en 1850, réalisé par Auguste Magnin entre 1876 et 1896, pour qu'elle apparaisse enfin figurée de manière à peu près correcte, sous réserve de l'exagération des hauteurs commandée par l'effet de relief[29].

L'histoire de cette demeure s'étoffe enfin avec Galiffe, qui livre, en 1869, une *Genève historique et archéologique* pour laquelle il procède à un premier dépouillement des archives concernant la famille Tavel et son implication dans les guerres féodales et qu'il

27. RIGAUD 1845, pp. 62-63

28. MAH, Maison Tavel, sans inv. (exposé salle 13)

29. MAH, Maison Tavel, sans inv. (exposé dans les combles [voir FORNARA 1990])

illustre d'un dessin de la façade signé Hammann[30]. Suivent, en 1882, le relevé de la façade «d'après nature», par Henri Silvestre, un dessin aquarellé avec le décor de faux joints de l'appareil et les têtes sculptées, complétées, enjolivées et interprétées dans le style troubadour[31] (fig. 10); en 1884, la première mention de la maison dans une histoire de l'art suisse[32]; en hiver 1903-1904, alors que la maison appartient à Théodore-Louis-Antoine Audéoud, les premiers plans, coupes et relevés aquarellés de la cave et des colonnes par Paul-Émile Schazmann[33]; enfin, des évocations de plus en plus substantielles dans les relevés photographiques de Frédéric Boissonnas et dans le commentaire de Camille Martin[34], comme dans le volume genevois de *La Maison bourgeoise en Suisse*[35]. En 1911 eut lieu une campagne de moulage des têtes, qui firent ainsi leur entrée au Musée des moulages financé par la Société auxiliaire du Musée d'art et d'histoire[36].

La maison Tavel ne fit cependant pas partie du premier train de classement consécutif à l'adoption de la loi pour la conservation des monuments et la protection des sites du 19 juin 1920. Elle ne fit son entrée parmi les monuments classés que dans un deuxième temps, en 1923. Le Bureau d'entraide technique (B.E.T.) réalisa, entre 1952 et 1954, le premier relevé complet de la maison.

Si Blondel[37] et Deonna[38] achevèrent d'inscrire la maison Tavel parmi les principaux monuments genevois et les objets muséifiables, Joseph Gantner ne parle pas de cette maison dans son *Histoire de l'art en Suisse*[39]. Il faut attendre la publication de la série *Ars Helvetica* pour voir apparaître, sous la plume d'André Meyer, ce bref commentaire: «Elle est un des principaux témoignages d'une demeure urbaine d'époque médiévale. [...] Les motifs décoratifs, masques d'animaux et bustes, sont exemplaires de la sculpture profane gothique et révèlent une influence française[40].»

I. 3. Les commanditaires et propriétaires[41]

La famille Tavel est attestée à Genève dès le milieu du XIIIe siècle. Pierre Tavel est alors propriétaire de maisons entre la Madeleine et le palais épiscopal, ainsi qu'à Longemalle. À la fin du siècle, son fils Guy, mentionné entre 1288 et 1315 (mort avant 1326), joua un rôle prépondérant dans la lutte menée par la bourgeoisie pour l'acquisition de droits civils à l'encontre principalement du pouvoir du prince-évêque. La famille comptait alors parmi les partisans du comte de Savoie. Elle était possessionnée en Valais où les Tavel étaient seigneurs de Granges, et en Pays de Vaud où la branche cadette possédait le château de Vincy-sur-Rolle; à Genève, les Tavel tenaient la maison forte du Vengeron[42] pour laquelle, jusqu'à la fin du XVe siècle, ils rendirent les hommages dus au comte. La famille était, en outre, à la tête d'un important patrimoine urbain. Ses membres possédaient un four et des vignes, tenaient une porte – la porte dite «des Tavel» ou «du Fort l'Écluse» au bas du Perron – et participèrent comme entrepreneurs à l'édification des murailles. La maison Tavel fut aussi appelée maison de Granges jusqu'au XVIIIe siècle[43].

Dans le contexte des luttes féodales, le meurtre de Miet Tavel en 1317, sous l'épiscopat de Pierre de Faucigny, adversaire déterminé de la Maison de Savoie, fut le prélude d'une série d'affrontements qui culminèrent en 1349. En juin de cette année, l'évêque Alaman de Saint-Jeoire mena avec ses hommes de Peney une expédition militaire à Saint-Gervais et en ville contre la famille Tavel et ses partisans. Le mois suivant, ces derniers ripostèrent par une attaque contre le palais épiscopal. Le 22 juillet, l'évêque excommunia les assaillants. Les Tavel restaient attachés au comte Louis de Savoie, comme l'atteste, en 1320, l'hom-

30. GALIFFE 1869

31. Henri Silvestre (1842-1900), *Ancien château des Tavel, rue du Puits-Saint-Pierre, Genève*, 1882, mine de plomb, encre de Chine, aquarelle sur papier, 96,6 × 63,6 cm (CIG, coll. Vieux-Genève, inv. 118 B)

32. RAHN 1884, p. 104

33. Aujourd'hui aux Archives fédérales des Monuments historiques, à Berne, inv. 9673 à 9676 et 13178 à 13181

34. MAYOR/VAN BERCHEM/MARTIN 1897-1907, vol. III, pp. 2-3 et pl. III, 1-5b

35. MARTIN/FATIO 1912, pp. XIII-XV et pl. 3-4

36. ABALLÉA 1997

37. BLONDEL 1946, pp. 53 et 127, et BLONDEL 1958.1, pp. 186-187

38. DEONNA 1929, pp. 154 et 325-326, et DEONNA 1942, pp. 155 et 168-170

39. GANTNER 1941-1956

40. MEYER 1989, p. 219, fig. 209

41. Je dois en partie l'historique des propriétaires à Jean-Étienne Genequand, *Maison Tavel, rapport historique* et *Notes complémentaires*, man. dactyl., Genève 1980 (déposés au Service cantonal d'archéologie).

42. Première mention du fief en 1340

43. Le dossier des AEG relatif à la maison Tavel porte encore aujourd'hui comme titre «Fief de Granges». Sur la famille Tavel, voir BLONDEL 1963.

10. Henri Silvestre (1842-1900) | *Ancien château des Tavel, rue du Puits-Saint-Pierre, Genève*, 1882 | Mine de plomb, encre de Chine, aquarelle sur papier, 96,6 × 63,6 cm (CIG, coll. Vieux-Genève, inv. 118 B)

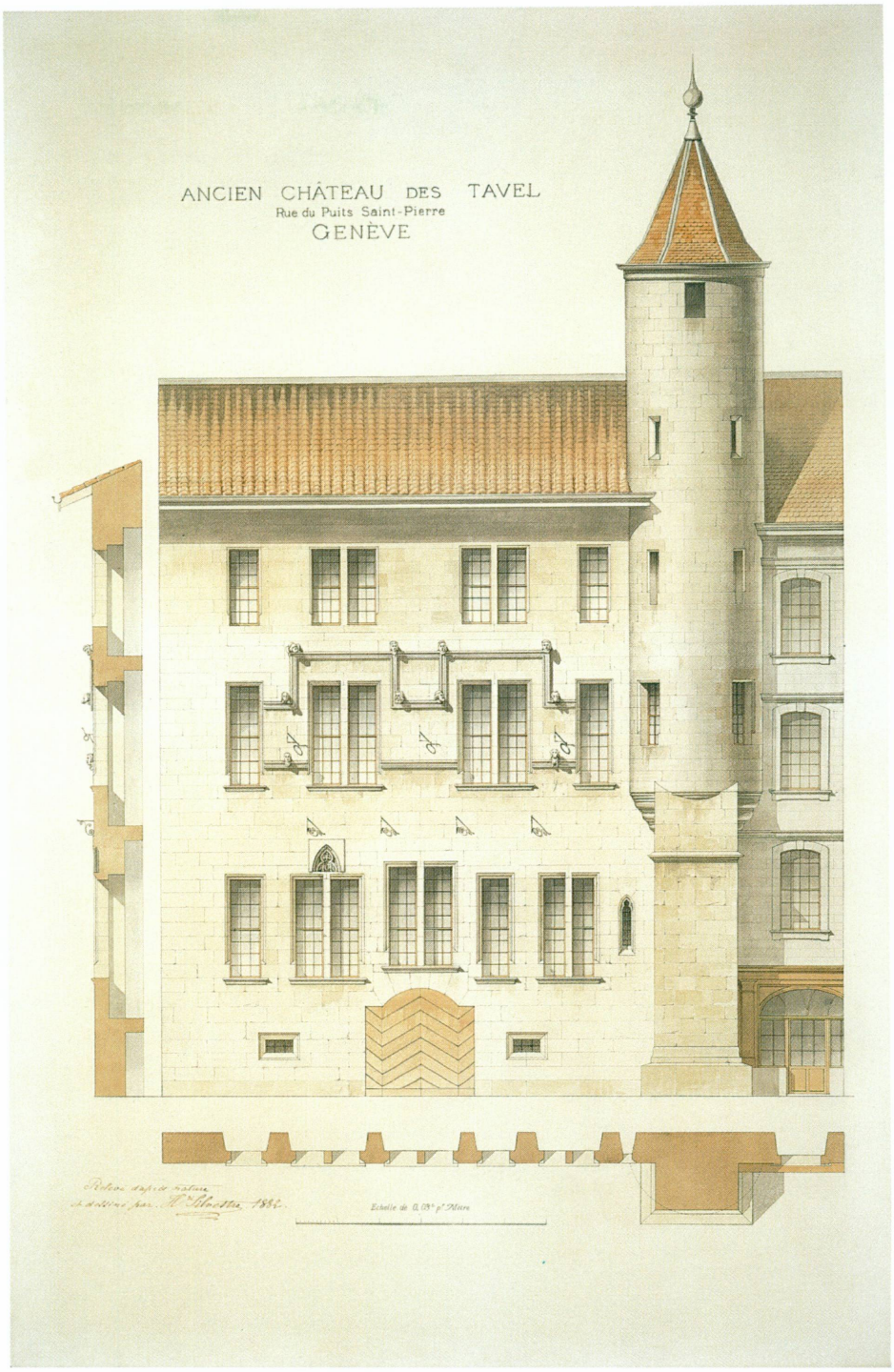

mage prêté à son suzerain par Henri Tavel. Ce n'est qu'en 1356 que les différends se réglèrent et que le prélat leva les interdits qui frappaient la famille.

C'est au cours de ces décennies de conflits, le 6 septembre 1334, que se déclara, au four de Saint-Germain, entre le chevet de l'église et la Grand-Rue, le plus violent incendie que la ville eût à subir au Moyen Âge[44]. Il s'étendit rapidement, détruisant plus d'un tiers de

44. Blondel 1956

la ville sur la rive gauche. La maison des Tavel fut elle-même durement touchée. Isabelle Tavel, la veuve de Guy, y perdit la vie ainsi que sa nièce, la fille de Rodolphe, l'aîné de la famille, propriétaire de la maison jusqu'à sa mort survenue l'année suivante. 1334 constitue ainsi une date charnière pour l'étude de la maison, tant par les traces laissées par le feu sur les maçonneries que par les signes d'un nouveau chantier, ouvert l'année même du sinistre et qui se concentra plus particulièrement sur la réorganisation des façades.

À la même époque, Guichard, fils de Guy, poursuivait une brillante carrière : juge comtal en Bugey et en Novalaise, il devint, en 1336, chancelier de Savoie, puis, en 1342, fut nommé par Clément VI au siège épiscopal de Sion. Au cours de son sacerdoce, il accompagna le comte Aymon de Savoie à l'ost royal convoqué dans les Flandres par Philippe VI, roi de France. Par la suite, il s'éloigna de la Savoie et mourut défenestré par les patriotes valaisans au château de la Soie en 1375.

Auparavant, en 1367, l'évêque Guichard Tavel testa et signa devant notaire un acte de partage qui léguait à ses neveux Nicolas et Jacques Tavel, entre autres biens, la maison patrimoniale de la rue du Puits-Saint-Pierre, « *hospicium magnum* », avec chosaux, cours, étables, ainsi que la tour située à l'arrière. C'est une des rares évocations de ce monument remarquable dont l'origine allait devenir mythique[45].

À partir de la seconde moitié du XVe siècle, la politique des Tavel semble s'être orientée vers d'autres centres d'intérêt, en Pays de Vaud, en Valais et en Savoie. Vers la fin du Moyen Âge, le fief de Granges occupait encore, outre la maison Tavel et son jardin, six parcelles contiguës ayant accès à la Grand-Rue[46]. Mais la maison du Puits-Saint-Pierre perdit progressivement de sa valeur. En effet, lors de la levée extraordinaire d'impôts de 1464, dont le taux semble s'être fondé sur une estimation très approximative de la fortune des contribuables, les Tavel furent taxés de dix florins, quand certains propriétaires des Rues-Basses, où s'amoncelaient les nouvelles fortunes, en payèrent jusqu'à septante[47]. Treize ans plus tard, en 1477, au moment où Genève, au risque d'être occupée, dut verser aux cantons suisses un lourd tribut pour avoir mal choisi son camp pendant les guerres de Bourgogne, la levée se fonda sur les valeurs immobilières. La maison du Puits-Saint-Pierre fut taxée à concurrence de cinq cents florins alors que l'impôt le plus lourd atteignait sept mille florins. En même temps, la valeur symbolique de la maison alla s'amenuisant jusqu'à pratiquement disparaître. Après que différents membres de la famille se furent succédé comme propriétaires, à l'extinction de la lignée masculine des Tavel, elle échut, vers 1500, par mariage à Jacques de Prez et à son fils François, tous deux bourgeois et conseillers à Lausanne.

En 1544, François de Prez-Tavel est dit posséder « une maison forte située à Genève, devant Sainct-Pierre, appellée l'hostellerie du Griffon ». Une dizaine d'années plus tard, François de Prez étant fortement endetté, ses créanciers demandent la vente de ses biens, parmi lesquels « une maison forte située [...] devant Sainct-Pierre, appelée par cy-devant l'hostellerie du Griffon ». On verra que cette affectation de la maison à une auberge à l'époque de la Réforme a laissé de nombreuses traces tant dans les façades que dans l'organisation intérieure du bâtiment. Mais cette fonction avait pris fin lors de la vente des biens de son propriétaire, le 23 mai 1555, procédure au cours de laquelle un locataire, Jean Crespin, probablement le célèbre imprimeur du *Livre des martyrs*[48], fit opposition à la vente. Crespin avait-il ses presses dans la maison Tavel ou seulement son logement ? On l'ignore. On sait en revanche que la maison Tavel échappa à la mise en vente et passa aux héritiers de François de Prez, Nicolas de Chevron (fig. 11) et Pierre de Rovorée. Ce der-

45. BLONDEL 1963, p. 253

46. Voir SCHÄTTI/VIACCOZ-DE NOYERS 2005, p. 62

47. CHAPONNIÈRE 1852, pp. 292 et 342, et BOISSONNAS 1952, p. 57

48. *Recueil de biographies des martyrs réformés du début du XVIe siècle*

nier, acquis aux idées de la Réforme, vendit la maison Tavel à la Seigneurie en décembre 1568 pour mille cinquante écus d'or.

Le long déclin de la demeure des nobles Tavel à Genève prit alors fin. Une nouvelle histoire commençait. La maison connut une première renaissance après son abergement par la République en 1575, pour quatre cent un écus, à Jean Anthoine Salla, marchand de soie lyonnais, originaire de Vicence, reçu bourgeois l'année suivante, le 27 janvier 1576, eu égard au fait « qu'il a acheté et qu'il a bastit la mayson des Granges ». Le terme « bastit » indique sans aucun doute une restauration importante, dont nous conservons un témoignage attesté par la dendrochronologie : la mise en place de la poutraison du deuxième étage avec ses incidences sur la façade donnant sur la rue.

La maison Tavel fut ensuite abergée, à une date incertaine, à noble Jean de la Maisonneuve, membre du Conseil des Deux-Cents, dont la veuve, Élisabeth Pelissari, reprit le contrat à son compte ; enfin, en 1625, à un autre négociant en soie, Jean-Louis Calandrini.

Jean-Louis Calandrini appartenait à l'une des familles de négociants lucquois qui participaient en Europe au grand commerce du monde méditerranéen. Né en 1585 à Francfort-sur-le-Main, il était arrivé à Genève en 1612 après s'être fiancé par lettre avec Claire, fille aînée de Francesco Turrettini[49]. Il y avait été reçu bourgeois l'année suivante. Il entra au Conseil des Deux-Cents en 1635 et à celui des Soixante en 1638. Sa collaboration avec la plus célèbre des entreprises italiennes de soyeux à Genève, « La Grande Boutique[50] », animée par des hommes dynamiques du même groupe social que lui, Carlo Diodati, Cesare Balbini, Francesco Turrettini, assura sa fortune et sa place dans le *leading group* de l'économie genevoise[51]. Il mourut en 1656 dans sa demeure de la rue du Soleil-Levant. La maison Tavel passa à son fils, Jean-Louis (1629-1679), époux de Marie Hertner, membre du Conseil des Deux-Cents en 1658 et de celui des Soixante en 1677, puis à son petit-fils, Jean-Louis (1665-1754), membre du Conseil des Deux-Cents en 1693. Elle allait rester dans cette famille jusqu'au XIXe siècle.

L'« Inventaire des biens meubles effets titres et droits délaissés par deffunt Noble Jean-Louis Calandrini [...] » de 1680 contient la première description précise de la maison Tavel, sur le mode de l'inventaire précisément, chambre après chambre selon le circuit suivi par la visite, avec la désignation et la fonction de chacune d'entre elles : « [...] chambre proche du corps de garde », « chambre voisine apelée le petit poile il n'y a aucuns meubles pour estre une chambre simplement de passage », « chambre du milieu apelée la chambre du passage », « chambre de la tournelle dite la chambre verte », « chambre dite de la Salle », « chambre ordinaire de Mademoiselle Calendrin », « chambre dite au vieux poile », « chambre de la plaque proche de cuisine », « chambre des enfants au fond de la galerie », « chambre dite de Grésy en entrant proche de la galerie », « chambre contigue à la précédente qui regarde la rue », « chambre en montant les degrés », « chambre des garçons sur le couloir », « petite chambre de valets joignant la petite chambre précédente », « chambre d'embas dite la chambre des bleds », « salle d'enbas en entrant », « chambre de la farinière », « chambre des dantelles », « chambre où travaille Richard », « grenier au-dessus de la salle », « grenier de l'argue », « poile d'enhaut », « chambre contigue », « cuisine »[52].

À côté du mobilier ordinaire sont signalés des tapisseries de Rouen, de Bergame, d'Auvergne, de Strasbourg, des tapis de Turquie, des portraits, des petits tableaux sur les impostes de quelques portes et cheminées... On tentera plus loin d'établir le plan et l'organisation de la maison à ce moment qui prélude à de grands changements. Jean-Louis Calandrini

49. Claire mourut avant son arrivée et il épousa sa sœur, Catherine Turrettini.

50. Fondée en 1593, active jusqu'en 1627 (voir PIUZ 1985, pp. 155-156, et CORBOZ 2002, pp. 278-279)

51. PIUZ 1985, pp. 212-213

52. AEG Jur. Civ.F 120

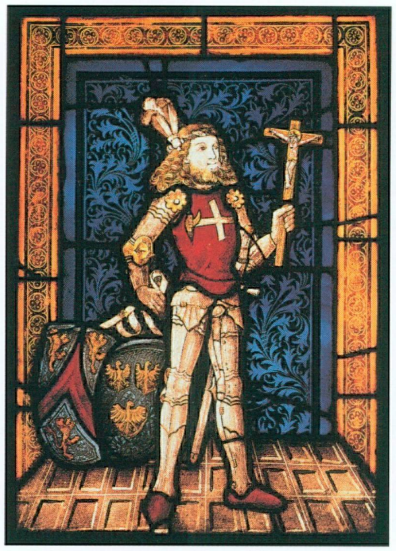

10. Atelier suisse de maîtres-verriers (XVIe siècle) | *Vitrail avec hérault d'arme portant les armoiries de la famille Chevron-Tavel*, 1490-1500 | Verre peint, plomb, 56,5 × 40 cm (Zurich, Musée national suisse, inv. IN 6800 [provenance : Vercorin (Valais), église]) | Il faut noter ici que les émaux sont inversés sur chacun des écus à la droite du personnage.

et sa femme Marie Hertner avaient en effet commandé la construction d'une nouvelle maison à l'angle des rues de l'Hôtel-de-Ville et du Puits-Saint-Pierre, qui était en voie d'achèvement au moment de la mort du marchand-banquier en 1679. Celle-ci, achevée en 1681, ne fait pas l'objet de la présente étude. On peut tirer quelques renseignements de cet événement chez Gregorio Leti, qui le relate assez justement et sur lequel il ne tarit pas d'éloges : la construction par Gian-Luigi Calandrini du « superbe palais » au cours de laquelle on découvrit des antiquités plus particulièrement quand fut creusée la citerne qui occupe le centre du jardin. Leti évoque l'existence d'une tour très ancienne que la tradition attribuait à César et mentionne, dans la foulée, la chambre qu'aurait occupée César dans la « maison de Calandrini ». L'amalgame entre la légende et la mise au jour de vestiges romains est manifeste, mais si sa survie scientifique a fait long feu, la maison y retrouva à l'époque une certaine aura puisque pendant près de trois siècles quatre grandes familles genevoises, les Calandrini, les Saladin, les Rieu et les Audéoud allaient habiter rue du Puits-Saint-Pierre.

Dans la maison Tavel proprement dite, il est difficile d'imputer aux Calandrini des travaux précis. L'analyse actuelle confirme le témoignage de Gregorio Leti qui leur attribue la citerne du jardin et le second niveau de caves. Ils ont aussi redistribué les circulations en fonction du grand escalier édifié dans la cour, redéfini les fonctions, redimensionné des pièces dans le vieux bâtiment, etc. En 1714, Jean-Louis Calandrini vendit sa maison d'angle aux Saladin et, d'entente avec les nouveaux propriétaires, fit procéder à la démolition de la tour sud de la maison Tavel, qui flanquait au nord l'accès à la cour de la nouvelle maison. L'acte de subhastation contient quelques détails sur les parties mitoyennes entre la maison d'angle et la maison Tavel, toutes deux étant, tout ou partie, occupées par des locataires : « [...]. En 3e lieu que la tourelle bastie sur le mur mitoyen qui confine la maison vendue au nord appartiendra, savoir le 1^r cabinet adit No. Calandrin sans que les SSrs Saladin y puissent rien prétendre, et le second qui répond au troisième étage de lad. maison venduë auxdits Srs Saladin, qu'en conséquence les fraix de l'entretien de cette tourelle se fairont à moitié entre les deux propriétaires, qu'au cas que ledit Sr Calandrin veuille élever sa maison il le pourra faire pourveu qu'il n'élève point la tourelle plus haut qu'elle est présentement. Et enfin que si la nécessité requeroit que les murs sur lesquels appuye cette tourrelle fussent réparez ou que ledit Sr Calandrin voulut changer la face de sa maison et qu'il falu dans cecas-là démolir ladite tourelle, il ne seroit plus au pouvoir des parties de la restablir. En 4e lieu que les Srs Saladin seront en droit de bastir un nouveau mur dans la cour qui reste propre audit Sr Calandrin pour donner plus de largeur aux chambres de la maison vendue qui regardent d'un costé cette tour et l'autre la rue au levant, qu'ils ne pourront élever ce mur du haut en bas et suivant l'alignement du mur qui sépare le corps de garde d'avec l'entrée de la maison vendue et que ce mur sera poussé jusques au mur de l'ancienne maison dudit Sr Calandrin donné pour confins au nord de la maison venduë dans lequel le nouveau mur se liera suivant les reigles de massonnerie ; que dans ce nouveau mur les Srs Saladin pourront faire construire toutes les fenestres et ouvertures convenables et conformes à l'architecture, en barrant neanmoins celles de ces ouvertures qui pourroyent avoir des communications dangereuses avec l'ancienne maison dudit Sr Caladrin. Et enfin qu'en faisant ce nouveau mur les seigneurs Saladin seront obligés de faire une bonne arcade de pierre de taille de la même hauteur et largeur de l'entrée qui existe actuellement ; et laissera le passage tel qu'il est à présent sans le diminuer en hauteur ny largeur par ladite muraille qui se propose de faire ; [...][53]. »

Cette longue tractation signale notamment l'intention des Saladin d'agrandir sensiblement sur la cour, vers l'ouest, l'aile arrière de la maison qu'ils venaient d'acquérir et, le cas échéant, de

53. AEG, Jur. Civ. Co32

démolir la tourelle qu'ils avaient en commune propriété avec les Calandrini et qui risquait de gêner l'accès dans la cour, dès lors que celle-ci allait devenir plus exiguë du fait de l'agrandissement de la maison.

La maison Tavel resta à l'une des trois filles de Jean-Louis Calandrini, Renée-Madeleine (1698-1779), épouse de Jean-Louis Rieu, puis passa à leurs descendants. Ce sont probablement les Rieu qui ont fait ouvrir de nouvelles fenêtres dans le pignon sud et au deuxième étage de la façade sur la rue. Les 23 et 26 juin 1869, les enfants de Jean-Louis Rieu vendirent la maison pour 40 000 francs à Théodore-Louis-Antoine Audéoud (1824-1892), avocat, puis notaire, qui se révéla attentif à entretenir et à documenter sa maison.

Devenue en 1923 un monument historique exceptionnel par sa rareté dans sa catégorie, la maison Tavel fut vendue en 1950 par les descendants Audéoud à l'État de Genève, lequel la revendit en 1963 à la Ville de Genève. L'architecte Antoine de Saussure, mandaté en 1968 par la Ville pour restaurer la maison, faillit la défigurer, en imaginant une configuration médiévale inventée de toutes pièces, en changeant l'orientation des toitures et en démolissant les parties en tuf de la tourelle.

Les autorités municipales avaient l'ambition d'installer dans la maison Tavel un musée, appelé à fonctionner comme une annexe du Musée d'art et d'histoire et à retracer l'histoire urbaine et la vie quotidienne de la Genève ancienne. En concrétisant ce projet, elles insufflèrent à la vieille demeure patricienne une nouvelle destinée. Mais la qualité du bâtiment et le souci d'en assurer la meilleure conservation possible imposèrent d'importantes contraintes à un programme de musée étranger aux dispositions d'origine de la maison et qui impliquait l'occupation maximale de la parcelle. Il fallut en effet rechercher des solutions à l'extérieur de l'enveloppe historique du bâtiment pour trouver à loger vestiaires, sanitaires, dépôts, circulation. L'espace nécessaire fut naturellement trouvé dans les sous-sols disponibles de la cour et du jardin, ce choix entraînant *de facto* des fouilles archéologiques qui occupèrent deux années entières, de 1979 à 1981.

Avant même ces travaux de recherche, dès 1973, l'intérieur de la maison fut investi par le Service cantonal d'archéologie. Les maçonneries des caves, du rez-de-chaussée et du premier étage furent livrées à une analyse minutieuse, qui ne fut toutefois pas exhaustive, puisqu'elle dut tenir compte des enduits anciens porteurs de décors ou de graffiti, ou plus simplement jugés assez solides pour être conservés. L'observation de la substance des murs resta donc par endroits à l'état d'ébauche, surtout dans les parties hautes de l'immeuble. Cette lacune dans la documentation fut partiellement comblée plus tard par le relevé minutieux des façades.

En superposant l'état des lieux de la maison établi avant les travaux de restauration, en 1973, et l'inventaire de 1680, on constate que les choses avaient peu changé depuis la fin du XVIIe siècle. La restauration conduite par l'architecte Antoine Galleras fut conçue comme une intervention modèle, selon les normes de la conservation idéale. Elle fut accompagnée par des mesures conservatoires exemplaires et des interventions de soutien minutieuses dans la structure du bâti : des tirants métalliques renforcèrent la poutraison, des résines consolidèrent pierres, murs et planchers. Une « salle polyvalente » fut néanmoins créée sous le jardin. Le musée fut inauguré en 1986.

12. Maison Tavel | Les fouilles de la cour entre la maison Tavel et la maison Calandrini en 1980

II · LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Dans le premier espace de fouilles, soit dans la cour séparant la maison Tavel de la maison Calandrini, le sous-sol n'avait été perturbé que par endroits, notamment dans le passage ouvert sur la rue, ainsi qu'à l'emplacement d'une citerne dont l'installation en 1959 n'avait affecté que des remblais (fig. 12)[54]. Il n'en allait pas de même dans le second espace, soit dans le jardin qui s'étend aujourd'hui encore à l'arrière de la maison. Une tour y avait été construite au Moyen Âge, dont les fondations atteignent une dizaine de mètres de profondeur ; puis la citerne installée par les Calandrini à la fin du XVIIe siècle y avait creusé un entonnoir de plus de huit mètres de diamètre ; à quoi venaient s'ajouter encore plusieurs puits maçonnés ou perdus. Il ne restait à la disposition des archéologues que trois étroites bandes de terre sensiblement parallèles, la plus riche en vestiges contre la façade arrière de la maison, les deux autres de part et d'autre de la citerne. À ces restrictions s'ajoutèrent les habituelles contraintes d'ordre statique excluant toute recherche à moins de deux mètres des murs mitoyens. Enfin fut décidé *in extremis* le maintien, dans l'angle nord-ouest du jardin, d'une réserve archéologique destinée à préserver à cet endroit des strates identifiées comme étant parmi les plus anciennes du site. De ce fait, sur les trois cents mètres carrés du jardin, seuls environ cent vingt mètres carrés ont pu être exploités pour les fouilles[55].

Je dois, en guise d'introduction à cette partie, formuler un avertissement. Le propos de la présente étude vise essentiellement l'analyse du bâti appliquée à la construction actuelle et aux infrastructures médiévales qui l'entourent ou qui l'ont précédée. Si la description du substrat archéologique (murs, niveaux, sols, stratigraphies, etc.) est bien de notre compétence, il n'en va pas de même pour l'étude de l'important matériel mis au jour, dont les datations, plus précises, s'échelonnent de La Tène finale à la fin de l'Empire romain et dont l'étude nécessite le concours de spécialistes. C'est donc malgré d'importantes lacunes et

54. BLONDEL 1960, pp. 47-48

55. Un premier aperçu des résultats a été livré dans DEUBER 1982.

13. Maison Tavel | Plan schématique des fouilles entre La Tène finale et le IVe siècle ap. J.-C.
1. Fosses
2. Vestiges de murs-bahuts
3. Vestiges de la chaussée
4. Puits
5. Murs de l'*insula*
6. Pièce munie d'un chauffage à hypocauste
7. Petite chambre

avec d'infinies précautions que peuvent être évoqués les premiers établissements qui occupèrent le site dès la colonisation de la colline de Genève. La qualité médiocre des découvertes effectuées sur le site de la maison Tavel est heureusement en partie compensée par notre connaissance relativement solide de ce secteur de la ville haute. En effet, celui-ci bénéficie depuis 1976 d'un programme de recherche exhaustif centré sur la cathédrale Saint-Pierre, auquel il convient d'ajouter les fouilles partielles de l'Hôtel de Ville et celles de la rue de l'Hôtel-de-Ville menées en 1993-1994.

II. 1. Les établissements protohistoriques

La Tène[56] finale désigne la civilisation celtique de la fin du second Âge du Fer (~ 450 – ~ 50 av. J.-C.) qui s'acheva avec la conquête romaine de la Gaule.

56. Du nom d'un site archéologique situé à l'extrémité nord-est du lac de Neuchâtel

Sur le site de la maison Tavel, les premiers vestiges d'habitat étaient implantés sur des strates alternées de sable et de gravier d'origine fluvio-glaciaire, plus précisément dans un niveau d'alluvions, oxydés par la présence de végétation. Ils étaient matérialisés par des fosses plus ou moins grandes, des trous de poteaux, des traces de sablières basses posées à même le sol, des témoignages de foyers et d'incendies (fig. 13, n° 1). Une sablière reconnue sur neuf mètres de longueur déterminait, plus nettement encore que les trous de poteaux, l'orientation générale des constructions qui se rapprochait d'un axe nord-sud. On a remarqué par endroits des poteaux fichés de part et d'autre de la sablière, qui assuraient son maintien en place et prévenaient tout glissement. On a retrouvé sous la cathédrale un bâti de bois aux mêmes caractéristiques, c'est-à-dire posé directement sur le sol, sans soubassement maçonné, et que l'on a pu dater avec une relative précision des années 120-70 av. J.-C. Quant aux fosses conservées sur peu de profondeur, souvent difficilement dissociables des trous de poteaux, elles contenaient, pour la plupart, indistinctement, des cendres et du charbon de bois ainsi que des ossements d'animaux. Dans un cas, malheureusement isolé, on a pu reconnaître une fosse de section ovale comportant des traces de piquets plantés régulièrement sur sa périphérie et qui supportaient un treillis de branchage, lequel avait pu ou non être enduit d'une couche d'argile protectrice. Il s'agissait à l'évidence d'une fosse-grenier, les autres n'étant peut-être que des fosses-dépotoirs.

Ces traces d'habitat appartenaient donc à l'oppidum protohistorique établi sur l'éperon dominant le confluent du Rhône et de l'Arve vers la fin du IIe siècle av. J.-C., quand les habitants des rives du lac avaient décidé de s'y retrancher. C'est sur cette position – oppidum de « *Genua* » – que Jules César, de passage à Genève en 58 av. J.-C., allait appuyer sa politique de conquête[57].

Plus tard, l'usage du soubassement maçonné semble s'être généralisé. Des vestiges de murs-bahuts étroits, pour la plupart faits d'un double alignement de pierres sèches et conservés sur trois assises au maximum, ont pu être observés de manière très fragmentaire sur presque toute la surface du jardin de la maison Tavel. Ils supportaient sablières, poteaux et poutraison (fig. 13, n° 2). Seul l'ange nord-ouest du jardin en est dépourvu : celui-ci était traversé par une chaussée au tracé légèrement courbe, constituée de plusieurs empierrements, ce qui prouve une longue utilisation, du début de l'époque augustéenne, ou peut-être plus tôt encore, jusqu'au IVe siècle. Son centre était occupé par une rigole formée de deux rangs de galets dressés (fig. 13, n° 3). Cette desserte secondaire devait relier, selon un axe sud-ouest – nord-est, la voie de crête à la voie perpendiculaire empruntant la dépression du Perron. Marc-R. Sauter l'avait apparemment déjà repérée en 1965, au moment de la démolition de la maison d'angle rue du Puits-Saint-Pierre – rue Calvin, au-dessus d'un important gisement protohistorique, qu'il n'avait cependant pas eu le temps de fouiller en raison de la hâte intempestive des promoteurs à reconstruire leur nouvel immeuble[58]. Un second cheminement de même nature a été retrouvé au pied de la chapelle des Macchabées, qui suivait une orientation sud-est – nord-ouest et convergeait avec le premier vers le sommet du Perron. Son utilisation est attestée entre les années 70 av. J.-C. et le IVe siècle ap. J.-C. Dans ce contexte, il convient d'ajouter la découverte, sous l'ancienne façade ouest de la maison Tavel, d'un puits boisé d'environ un mètre cinquante de côté, disposé selon l'orthogonalité des structures retrouvées sous la cour (fig. 13, n° 4). Il recélait un important matériel céramique en partie intact – pots, assiettes, lampes –, daté de la seconde moitié du Ier siècle ap. J.-C., et, pour certaines pièces, plus précisément des années 70-80.

57. La première mention écrite de cette agglomération – oppidum de « *Genua* » – apparaît dans ses *Commentaires de la guerre des Gaules*, parus à Rome en 51 av. J.-C. (*Bell. Gall.*, I, VII,1).

58. SAUTER 1968

II. 2. L'espace quadrillé d'une *domus*

Une nouvelle organisation spatiale fut mise en place à la fin du Ier siècle. Entreprise à grande échelle, elle devait subsister jusqu'au IVe siècle, et, par endroits, plus tard encore. Dans les limites de la maison Tavel, les structures retrouvées respectent approximativement l'orientation des établissements antérieurs mais, là encore, les séquences sont trop fragmentaires pour permettre de reconstituer un ensemble architectural cohérent.

Les vestiges s'inscrivent dans une *insula* dont la limite orientale est formée par plusieurs segments, bien alignés, d'un mur solidement fondé sur des assises en retrait les unes par rapport aux autres (fig. 13, n° 5). Au nord, son périmètre était conservé sur une infime section, à la limite du jardin. À l'intérieur de l'*insula*, les corps de bâtiment principaux semblent avoir été implantés selon une trame d'environ huit mètres de côté. Dans la cour, deux chambres, qui furent plus tard subdivisées, occupaient une partie de cette trame. Celle du sud était équipée d'un chauffage dont quelques pilettes étaient conservées dans l'un des angles (fig. 13, n° 6). Elle fut plus tard recouverte d'un sol fait d'un agrégat de calcaire noyé dans du mortier, une sorte de *terrazzo*, qui trahit un changement certain d'activité.

Une petite chambre au plan presque carré occupait l'angle sud-est du jardin (fig. 13, n° 7). Son sol de gravier lié au mortier de chaux supportait des cloisons plus étroites que les murs porteurs, procédant d'un découpage intérieur ultérieur. Au nord, la chambre voisine possédait un décor de peintures murales à dominante rouge pompéien.

Le matériel retrouvé dans les niveaux d'occupation de cette *domus* romaine est important et varié. Il englobe une large gamme de la production céramique tant locale que d'importation, utilitaire et d'apparat, des objets de parure ou encore des témoignages d'activités domestiques, artisanales ou semi-industrielles, comme le tissage ou la fonte de métaux.

II. 3. Une *aula* du haut Moyen Âge

On a retrouvé dans la cour une séquence d'occupation intermédiaire, qui suivit l'abandon de l'établissement du IVe siècle et précéda les premiers états de la maison actuelle. Il s'agit à l'évidence d'une salle, qui s'étendait sous une partie de la cour et de la maison elle-même et au-delà en direction du nord, côté lac, où ses murs sont encore lisibles sur le plan Billon dans la cour de la maison de Budé de Boisy[59]. Seuls l'angle sud-est et des segments du mur ouest en étaient conservés. L'angle était édifié sur une semelle largement débordante faite d'un alignement de dalles de schiste posées côte à côte. Par endroits, des structures plus anciennes avaient servi de fondations. L'appareil du mur, dressé contre terre et dont l'épaisseur variait entre septante-cinq et quatre-vingt-cinq centimètres, était constitué de gros galets, certains posés en arêtes de poisson et liés à l'argile. À l'ouest, la maçonnerie de cette salle, très perturbée, servit plus tard à asseoir la première façade ouest de la maison médiévale, puis la semelle de l'escalier Calandrini. Le bâtiment ainsi délimité mesurait neuf mètres cinquante de largeur sur une longueur dépassant vingt mètres (fig. 14, n° 1). Actuellement, son espace est principalement occupé par les caves de la maison Tavel et, bien entendu, ses éventuelles divisions intérieures ont disparu.

Ce mode de construction de tradition mérovingienne est attesté dans notre région dès le VIIIe siècle, par exemple dans la basilique funéraire mise au jour dans la périphérie de

59. Plan Billon, feuille 39-40 (AEG, Cadastre A2 [voir fig. 8])

14. Maison Tavel | Plan schématique des fouilles entre le haut Moyen Âge et le XIIIe siècle
    1. Salle d'un bâtiment du haut Moyen Âge, *aula* (?)
    2. Tour
    3. Structures médiévales antérieures à la maison Tavel
    4. Caves avec accès à la Grand-Rue 37
    5. Façade nord d'une maison (XIIIe siècle)
    6. Mur d'enceinte du premier complexe

Saint-Julien-en-Genevois[60]. Il perdura jusqu'aux IXe-Xe siècles dans les églises de Jussy[61], Confignon[62], Satigny, Compesières, ainsi que dans le premier cloître de la cathédrale[63].

En dépit de la mise en garde formulée par Joëlle Burnouf[64], qui s'élève contre la « trilogie infernale (*aula – capella – camera*) mise en place par les "archéologues des châteaux" », on ne peut éviter de comparer les proportions inhabituelles de cette construction avec celles des grandes salles, *aulæ*, qui sont l'une des composantes obligées des palais médiévaux, tant laïcs que religieux. Cette hypothèse est renforcée par la proximité immédiate de la grosse tour construite à l'arrière de la maison et dont la présence paraît indispensable à toute résidence seigneuriale. Les exemples de ces dispositifs abondent[65] et, dans la plupart des cas, sont le fait de la haute noblesse (rois, princes, comtes, évêques, abbés), mais il n'est pas exclu que des seigneurs de moindre condition aient, par mimétisme, reproduit les caractères distinctifs de ces demeures.

60. Colardelle 1978

61. Bonnet 1977, p. 75

62. Bonnet 1984, p. 59

15. *Girouette avec l'aiglette des armes des Tavel*, XIVe siècle | Cuivre découpé, 25,5 × 20 × 3 cm (Maison Tavel, inv. AD 6038)

II. 4. La tour derrière le grand hôtel

La tour civile est un des éléments marquants du paysage urbain médiéval. Elle localise la demeure seigneuriale et constitue un droit particulier accordé à l'élite en même temps que d'autres, plus symboliques, tels que droits de crénelage, de girouette, ou plus rémunérateurs, comme sur les fours, les puits, les pigeonniers, les portes[66].

Dans le périmètre restreint qui cerne la maison Tavel, plusieurs tours ont été signalées, tant au travers de textes d'archives qu'à l'occasion de découvertes archéologiques. La plus ancienne, sans doute, que Louis Blondel attribue à « l'époque mérovingienne, peut-être même carolingienne », se dressait à mi-parcours de la rue du Soleil-Levant[67]. L'archéologue l'associe au premier château des comtes de Genève qui, selon lui, se situait à cet emplacement avant d'occuper le site du Bourg-de-Four. À proximité immédiate, une seconde tour

63. Ces trois derniers sites n'ont pas fait, à ce jour, l'objet de publications exhaustives.

64. BURNOUF 2003

65. RENOUX 1994

66. À l'intérieur des murailles médiévales de Florence, cent septante tours civiles ont été répertoriées (BENEVOLO 1975, p. 439) et à Rome leur nombre s'élevait à plus de neuf cents (KRAUTHEIMER 1980, pp. 303-310 et note 310, p. 369 ; KRAUTHEIMER 1999, pp. 772-783 et note 50, pp. 789-790).

67. BLONDEL 1940, p. 74

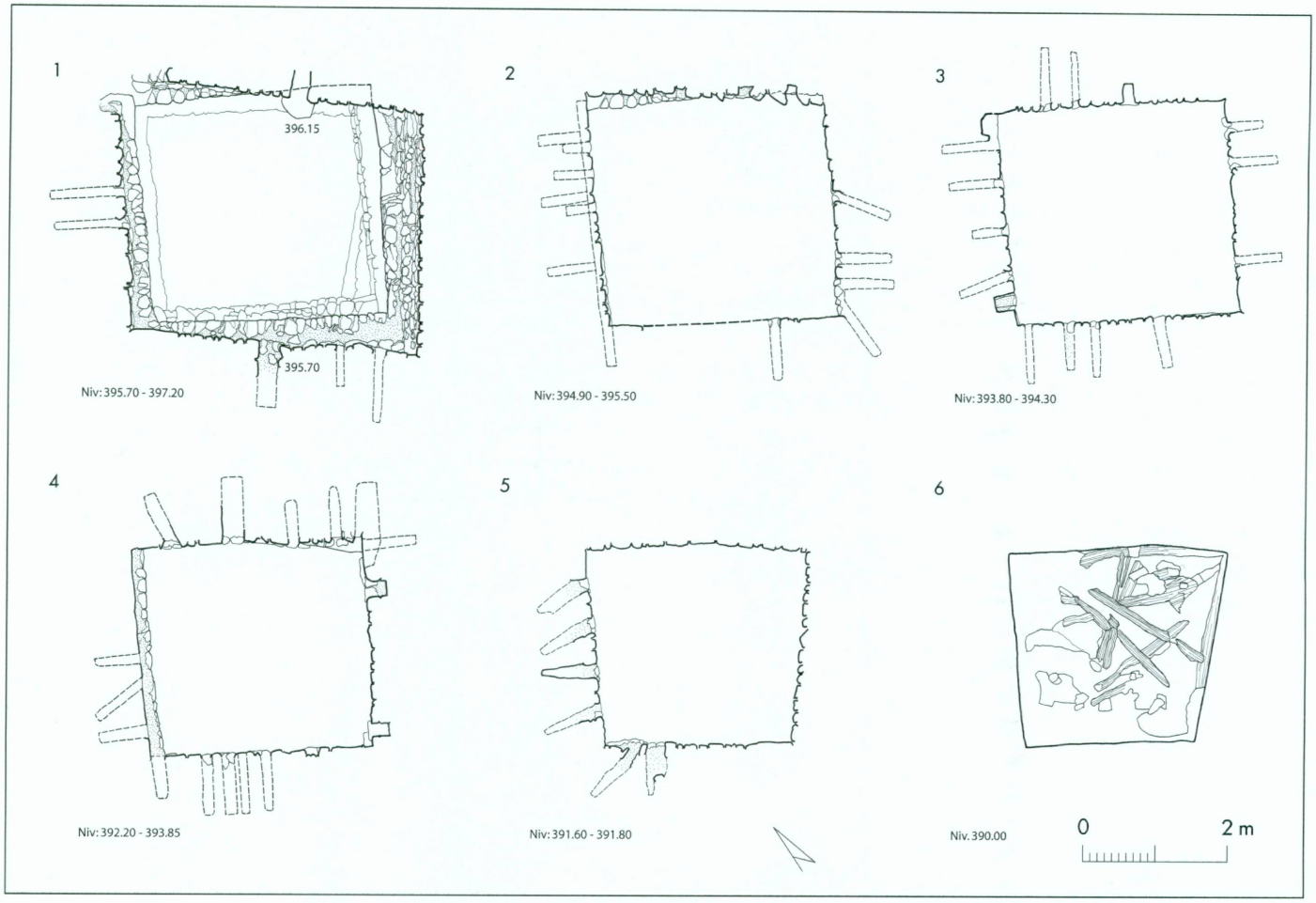

16 (ci-dessus). Maison Tavel, tour romane | Plans indiquant la position et la profondeur des trous de boulin (éch. 1/100)

17 (page ci-contre). Maison Tavel, tour romane | Élévation schématique des faces internes (éch. 1/100)

fut mise au jour sous les pavés de l'ancien Arsenal : plus petite, rectangulaire, aux murs massifs, elle paraît remonter au XIIe-XIIIe siècle et appartenait en 1264 aux Lombards[68]. Une troisième, la plus grande de toutes, s'élevait au carrefour devant l'Hôtel de Ville[69]. Une tour – plutôt une maison haute – dominait le fief des Saint-Aspre entre la Treille et la rue des Granges[70]. Dans la même rue des Granges, il faut encore mentionner une maison en forme de tour, dont la cave voûtée est conservée rue des Granges 10, et que Louis Blondel date du XVe, voire de la fin du XIVe siècle[71].

La tour des Tavel (fig. 14, n° 2), retrouvée dans le sous-sol du jardin, procédait du même type de signalétique dans le paysage urbain, mais elle différait de ses voisines par sa profondeur exceptionnelle : elle s'enfonce à une dizaine de mètres au-dessous du niveau du sol, ce qui lui confère, par hypothèse, outre sa fonction symbolique, une double fonction pratique : de repli défensif d'une part, d'approvisionnement en eau dans la nappe phréatique d'autre part. On ne sait pas avec précision à quelle hauteur elle s'élevait, même si son angle sud-ouest reste toujours lisible en élévation dans le décrochement des façades des immeubles Grand-Rue 33 et 35, implantés en tirant parti des infrastructures existantes. La datation de cette tour au XIe-XIIe siècle s'appuie sur des données comparatives concernant ses fonctions, sans aucun argument matériel probant, la mise en œuvre des maçonneries, en particulier dans les fondations, n'ayant guère évolué dans l'architecture civile de la région pendant toute l'époque romane et protogothique.

68. BLONDEL 1935, pp. 52-56

69. BONNET 1996, p. 32

70. BLONDEL 1961

71. BLONDEL 1944, pp. 47-51

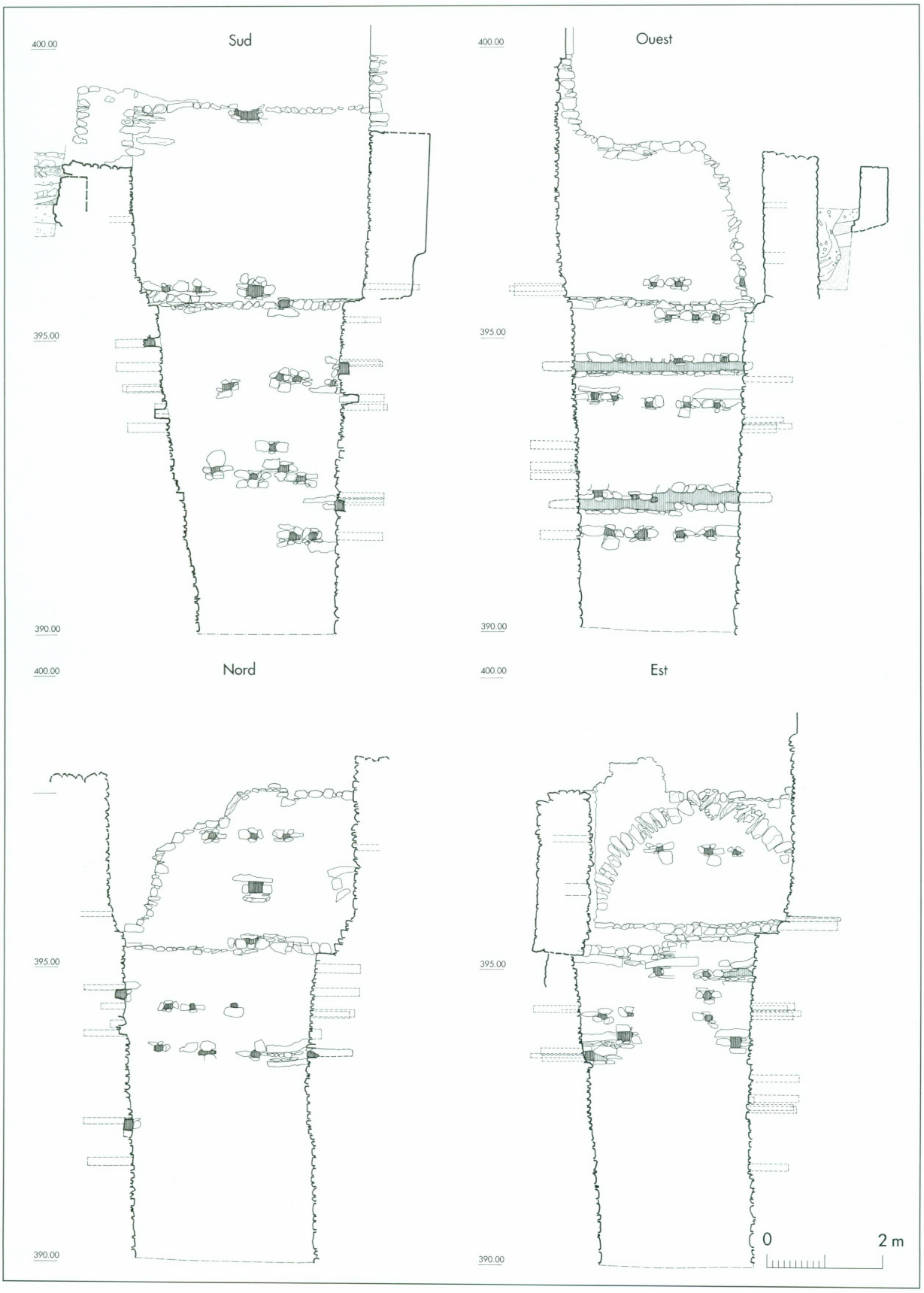
Sud
Ouest
Nord
Est
400.00
395.00
390.00
0
2 m

18. Maison Tavel, tour romane | Vue partielle de l'élévation de la paroi sud

L'analyse dendrochronologique des pièces de charpente retrouvées au fond de l'ouvrage – avec la girouette en forme d'aiglette découpée dans une tôle de cuivre et fixée à une tige de fer[72] (fig. 15) –, confirme que la tour fut, elle aussi, endommagée par l'incendie de 1334 et immédiatement restaurée. Sa présence est encore attestée en 1367 dans le testament de l'évêque Guichard qui l'attribue avec le grand hôtel à ses neveux Nicolas et Jacques Tavel. Elle dut subsister jusque dans le courant du XVIe siècle, puis servir de dépotoir jusqu'à son comblement total. Elle disparut, au plus tard, lors de la mise en place de la citerne aménagée par les Calandrini. De quelle tour s'agit-il alors dans la longue digression de Gregorio Leti[73] ? On a pris l'habitude d'identifier la « Tour de César » avec la Tour de l'Île, dernier reste du château vidomnal qui verrouillait les ponts du Rhône. Mais pourquoi Leti évoque-t-il alors cette tour en relation avec la légendaire « chambre de César » dans la maison Calandrini ? L'ouvrage enterré présente une emprise au sol légèrement trapézoïdale de six mètres vingt par cinq mètres cinquante. La maçonnerie est homogène et dressée dans un moyen appareil, très irrégulier, fait de boulets alternés de manière discontinue avec des pierres longues et plates, souvent de schiste, qui assurent, plus particulièrement dans les angles, la solidité des chaînages.

Le gros œuvre de la partie enterrée pourrait avoir été réalisé d'un seul tenant, de haut en bas selon les séquences suivantes répétées trois fois : creusement, étaiement, maçonnerie. Cependant, un certain nombre d'anomalies suscitent la perplexité. Au tiers de sa profondeur, le plan pivote selon un angle d'environ quinze degrés, laissant, au-dessus, une partie des

72. La girouette répond en tout point à la définition de Viollet-le-Duc : « Les girouettes anciennes sont rares ; habituellement elles étaient peintes aux armes du seigneur ou découpées de façon à figurer les pièces de ses armes » (VIOLLET-LE-DUC 1868.1).

73. Voir plus haut, pp. 9-10 et p. 10, note 22

19. Maison Tavel, tour romane | Le fond de la tour et les vestiges de la poutraison écroulée

maçonneries en porte-à-faux. À ce changement d'orientation correspond un important ressaut. Au-dessus, les murs, épais de près d'un mètre, comportent sur chaque face un arc de décharge portant d'angle à angle ; au-dessous, les parois, de moitié moins larges, sont élevées contre terre. Plus bas encore, l'espace va se rétrécissant jusqu'à ne laisser au fond qu'un vide utile de deux mètres septante par deux mètres quatre-vingts (fig. 16). Ces irrégularités dans le plan peuvent s'expliquer par la présence d'obstacles tels que des maçonneries plus anciennes rencontrées en creusant. C'est ainsi que sous le mur oriental de la tour subsiste un segment de mur romain qui, au-dessous, imprime certainement à l'ouvrage le changement d'orientation observé au tiers de sa profondeur.

La présence de nombreux trous de boulin qui percent les parois soulève aussi quelques questions (fig. 17). De natures différentes, ils sont le plus souvent très profonds et semblent traverser le mur de part en part. Ils accueillaient des pièces de bois parfois très grossièrement équarries ainsi que de grosses branches plus ou moins droites, certaines s'insérant en biais dans la maçonnerie, le plus souvent à proximité des angles. Les rares trous de boulin destinés à recevoir des sections carrées sont, par contre, peu profonds et semblent n'avoir soutenu que des bras de force. À mi-hauteur des murs nord et sud, six cavités se font face, approximativement à la même hauteur. Elles permettent de reconstituer un platelage couvrant les deux tiers de la surface utile. Ailleurs, seules des galeries peuvent être restituées, reliées entre elles par des échelles. La façade ouest de cet ouvrage a conservé deux empreintes de chaînages horizontaux qui étaient constitués de poutres de section

carrée n'excédant pas vingt centimètres de côté. Ces structures devaient faire corps avec des boulins transversaux qui supportaient le mur édifié au-dessus. On observe qu'entre les pièces de bois et l'appareil de maçonnerie dressé au-dessous s'intercalent une ou deux minces assises de petites pierres plates – des chutes de taille – utilisées ici comme bourrage pour caler les poutres. On a encore retrouvé, dans l'angle nord-ouest de la tour, la trace, en négatif, d'une perche de bois figée verticalement dans la maçonnerie et qui devait appartenir à un échafaudage perdu.

Ces détails ne concernent que la façade ouest de la tour et il faut admettre que les arcs de décharge ont accompli leur mission puisqu'elle est restée intacte. On a pu, au-dessous du ressaut marquant le changement d'orientation dans le plan, édifier en sous-œuvre, par trois fois successivement, un mur s'enfonçant sur près de six mètres. Cette paroi étant assurée, il n'a plus été jugé utile de recourir à une technique identique pour les parois suivantes au nord et au sud, tandis que, à l'est, la paroi présente un fruit considérable à la suite des obstacles rencontrés. Là où le percement d'un puits aurait peut-être suffi, cet ouvrage paraît disproportionné par l'audace de sa mise en œuvre et les risques encourus. Il est cependant difficile de lui assigner une fonction autre que l'accès à l'eau potable. Dans les parois nord et sud, deux cavités ont été aménagées face à face et quasiment à la même altitude. Celle du sud s'enfonce dans le mur mitoyen de la maison attenante, Grand-Rue 35, dont l'appartenance au fief des Tavel est attestée[74] ; celle du nord comportait une petite tablette et débouchait, au travers du mur, sur un canal maçonné dont la pente amenait l'eau à l'intérieur de la maison Tavel. Cette double exploitation pourrait expliquer le surdimensionnement de l'entreprise (fig. 18 et 19).

L'ouvrage étant enterré, on pourrait, *a priori*, exclure l'hypothèse que les nombreuses pièces de bois attestées aient pu servir au renforcement d'un système défensif. Tous les exemples retrouvés de ces méthodes de consolidation se trouvent hors de terre[75]. L'hypothèse d'un système antisismique semble également, pour la même raison, devoir être exclue.

Un collègue[76] m'a invité à voir, peut-être, dans cette structure exceptionnelle un bain rituel juif, un *miqwé*. Cette proposition s'appuie, avant tout, sur le fait que le mode d'exploitation avéré de la tour se réduit à sa circulation verticale. La comparaison avec d'autres bains rituels conservés ou documentés montre, à la fois, de grandes différences et, néanmoins, certaines similitudes. Dans les bains de Spire[77], édifiés sur le Judenhof, proche de la cathédrale, dans les années 1110-1120, l'architecture est savamment élaborée, cloisonnée en plusieurs espaces, faisant s'alterner des vestibules dotés de niches et des escaliers droits, le dernier en demi-cercle débouchant sur le puits éclairé par des ouvertures zénithales. Colonnes, chapiteaux, culs-de-lampe composent un décor soigné rehaussé par un choix de matériaux recherché. À Freidberg, en Hesse[78], le puits plongeait à trente mètres de profondeur et l'escalier, largement ouvert sur des demi-arcades, descendait par des volées droites qui s'inscrivaient dans le flanc des parois. Les fontaines souterraines de Massa Maritima, de Sienne ou de Berne[79] pourraient être assimilées à des bains rituels. Mais l'exemple le plus proche de notre structure est sans doute, dans sa simplicité, le *miqwé* de Limbourg-sur-la-Lahn, avec ses solivages orientés sans systématique et ses longues échelles de bois permettant d'accéder à l'eau vive (fig. 20).

L'hypothèse mérite d'être prise en considération surtout lorsque l'on sait que les communautés hébraïques s'installèrent très tôt à proximité des pouvoirs garants de leur protection – cathédrales, châteaux, marchés. Elle devrait cependant pouvoir s'étayer sur la certitude de l'existence à cet endroit d'une communauté juive et s'inquiéter plus particulièrement de

74. Voir plus haut, note 46, p. 14

75. Voir plusieurs communications récentes dans POISSON/SCHWIEN 2003

76. Jacques Bujard, aujourd'hui conservateur des monuments du Canton de Neuchâtel

77. STEIN 1996

78. GIDAL 1998, p. 56

79. *Lenbrunnen* 1998

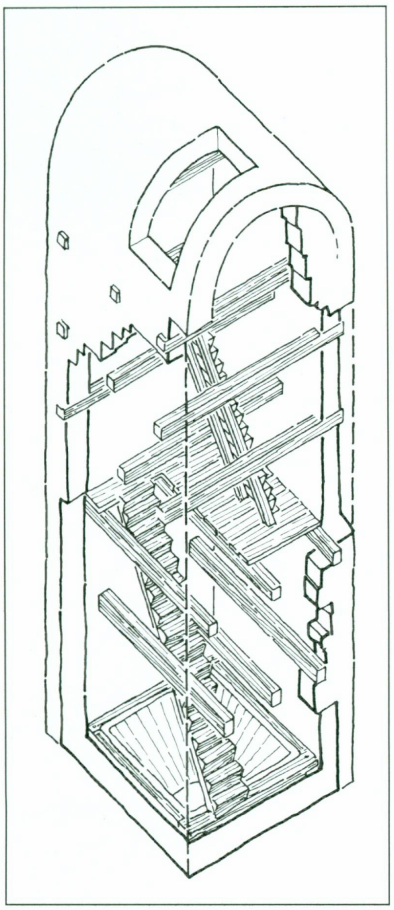

20. Limbourg-sur-la-Lahn | Vue axonométrique du *miqwé*

la présence proche d'un établissement cultuel indissociablement lié à celle d'un *miqwé*. On sait seulement, en l'état des recherches, que la communauté juive de Genève était confinée au XVe siècle dans le ghetto du Grand-Mézel, beaucoup plus bas dans la Grand-Rue, avant son bannissement en 1490.

II. 5. Un complexe médiéval intermédiaire

On a retrouvé, dans la périphérie immédiate de la tour, plusieurs structures qui semblent, par endroits, se répondre l'une à l'autre, mais sans lien matériel prouvé, et dont la situation dans le temps reste imprécise. Elles se caractérisent par leur présence dans les fondations de la maison Tavel, au sud, au nord et à l'ouest, avec une orientation sensiblement différente de celle des murs qu'elles soutiennent, mais semblable à celle de la tour (fig. 14, n° 3).

Plusieurs séquences ont été repérées : sous le pignon sud de la maison, à l'extérieur, où des maçonneries en saillie étaient conservées sur près de trois mètres de hauteur, et à l'intérieur du sous-sol, où seule subsistait la base des fondations ; au nord, à l'extérieur de la maison, à l'emplacement de l'actuel ascenseur ; à l'ouest enfin, sous la façade du XIVe siècle. Ces quatre segments de mur, solidement implantés à des niveaux identiques, présentent assez d'indices pour qu'il soit permis de tenter de reconstituer un bâtiment de plan carré de plus de quatorze mètres de côté, établi à cheval sur l'*aula* du haut Moyen Âge et, à l'évidence, associé à la tour.

Par ailleurs, le plan de l'immeuble voisin, Grand-Rue 37, appartenant aussi au fief des Tavel, correspond à cette orientation ; il est pourvu de deux niveaux de caves gothiques voûtées et communiquait avec la maison Tavel par deux passages aujourd'hui murés, dont un au niveau des caves[80] (fig. 14, n° 4).

Dans la cour, un mur orienté est-ouest, selon le même axe que toutes ces structures, doublait la façade arrière du corps principal de la maison Calandrini. Conservé sur dix mètres de longueur et deux mètres de hauteur, il s'appuyait directement sur les sols de *terrazzo* de la *domus* romaine et constituait la façade nord d'une des maisons établies le long de la Grand-Rue. Son appareil était essentiellement fait de boulets de rivière mêlés à de rares tuiles antiques remployées. Dans ses parties visibles, il alternait par endroits avec des assises disposées en arêtes de poisson. À l'est, l'angle était chaîné par de gros blocs de calcaire, sans doute eux aussi en remploi. À l'ouest, une césure et l'usage de matériaux plus grossiers semblent indiquer une reprise plus tardive du chantier. Une ouverture de plus de deux mètres de largeur, réduite après coup, donnait accès à la maison depuis l'arrière, côté lac (fig. 14, n° 5).

Au nord, on a retrouvé deux segments de mur sous l'annexe côté jardin et sous l'emplacement de l'actuel ascenseur. Ils pourraient appartenir à l'enceinte de ce premier complexe dominé par la tour (fig. 14, n° 6). Pour l'exemple, on peut évoquer l'axe nord-sud de la vieille ville de Nuremberg formé par la Burgstrasse, le Hauptmarkt et la Königstrasse où, en 1933, on ne dénombrait pas moins de dix tours civiles, chacune dotée d'une enceinte souvent doublée d'une seconde protection[81]. Au cours des XIIe et XIIIe siècles sont apparues à Genève, dans l'organisation des maisons seigneuriales, les notions de « maison basse » et de « maison haute », la première généralement située à front de rue et la seconde à l'arrière[82]. La maison basse allait évoluer, tandis que la maison haute devait subsister sans changements importants jusqu'à sa disparition.

80. Voir plus haut, fig. 8, p. 11, et note 46, p. 14

81. SCHWEMMER 1972, p. 26

82. Voir LA CORBIÈRE 2002, pp. 316-323. Aujourd'hui on peut encore se représenter la juxtaposition d'une « maison basse » et d'une « maison haute » à Loèche (Valais), au château épiscopal, où subsistent la « maison basse », occupée par l'*aula magna*, et, à l'arrière, la tour dominant la cour et des habitations protégées par une enceinte polygonale (voir DONNET/BLONDEL 1963, pp. 111-114 et 130-131).

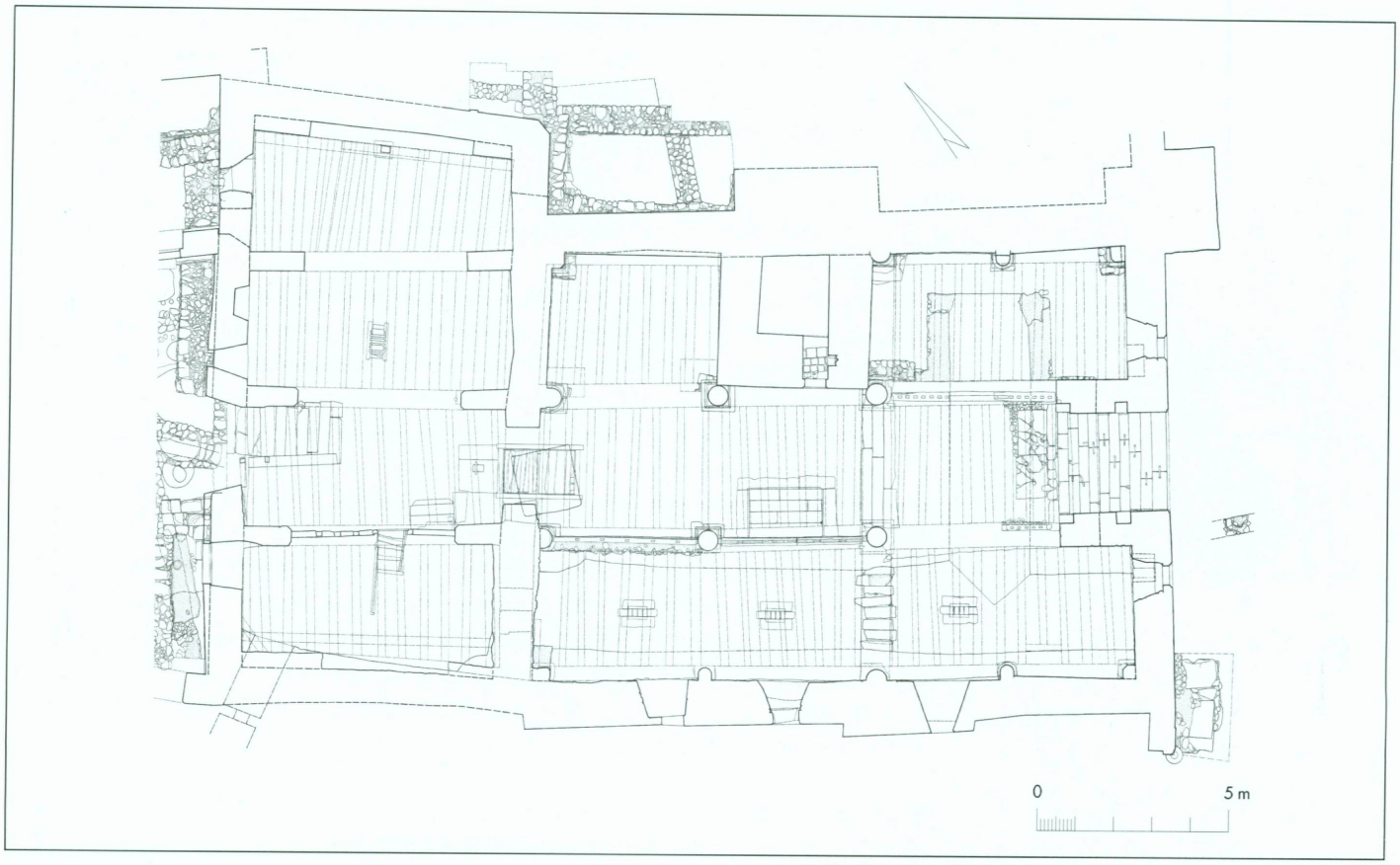

21-22. Maison Tavel

21. Plan du sous-sol, avec la salle basse à l'est et la cave à l'ouest (éch. 1/200)

22. Vue intérieure de la salle basse en 1986, après la restauration et la transformation de la maison en musée

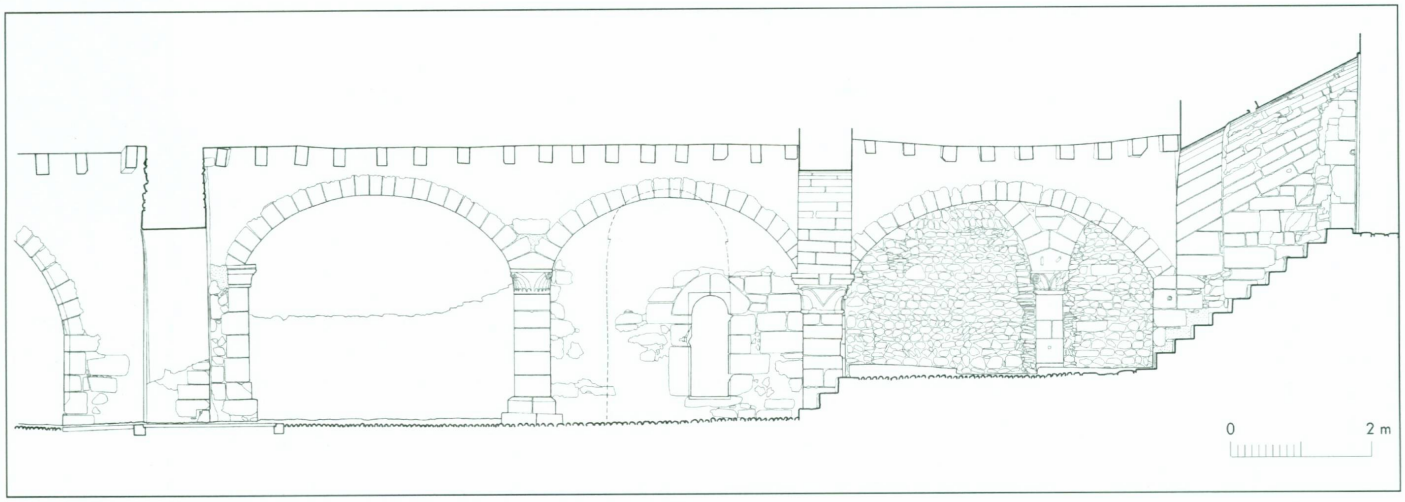

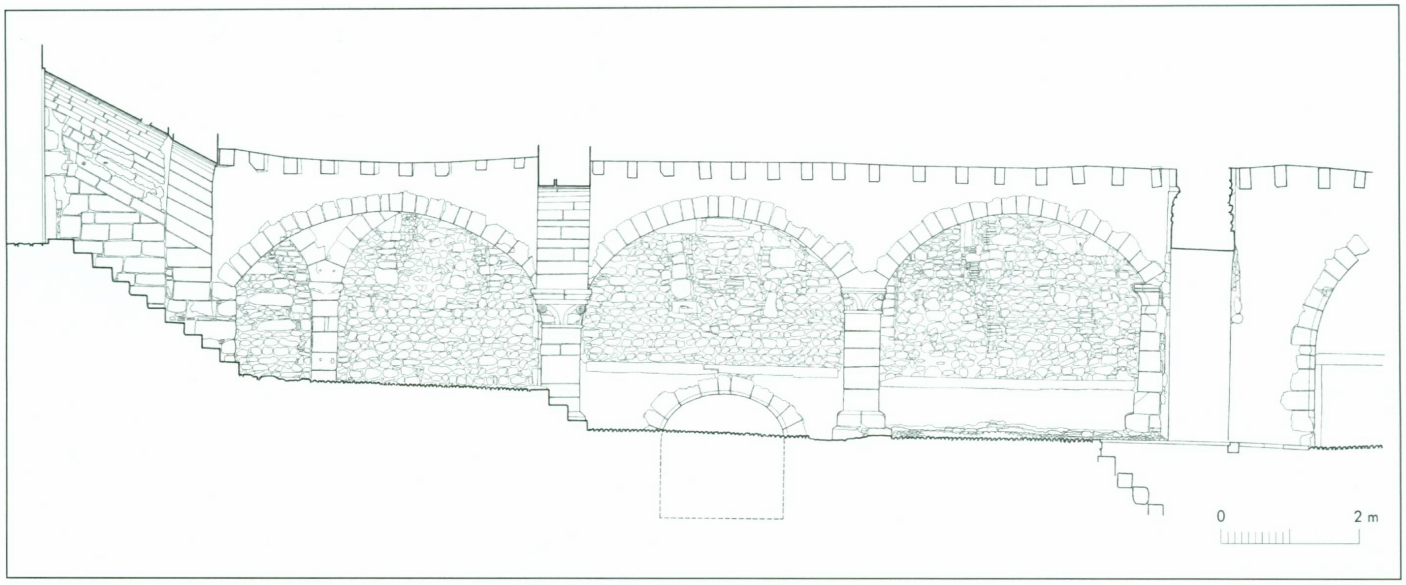

23-24. Maison Tavel

23. Salle basse, coupe transversale vers le nord (éch. 1/110)

24. Salle basse, coupe transversale vers le sud (éch. 1/110)

III · LA RÉSIDENCE ARISTOCRATIQUE DES TAVEL

La maison Tavel semble être un volume compact aligné sur la rue du Puits-Saint-Pierre. Son plan allongé, perpendiculaire à la rue, résulte de l'agrandissement du premier bâtiment après l'incendie de 1334, tandis que sa hauteur est la conséquence de plusieurs surélévations, la dernière en date de 1623. Curieusement, au sous-sol, le bâtiment présente des structures orientées est-ouest ; à partir du rez-de-chaussée, il possède un mur de refend orienté nord-sud ; enfin, dans les combles, les fermes porteuses de la toiture, perpendiculaires à la rue, renouent avec l'orientation est-ouest du sous-sol. Une autre particularité réside dans le fait que la partie de la maison en sous-sol s'ouvre directement sur la rue et sur le jardin, mais n'entretient pas de circulation avec les étages supérieurs. Quant à la composition des façades, elle résulte de nombreux percements ajoutés jusqu'au XVIIIe siècle, mais reste dominée, dans la façade principale sur rue, par les pièces maîtresses de l'ornementation extérieure de la maison que sont les grandes baies de l'étage noble et leur décor, ainsi que la seule des deux tourelles qui subsiste.

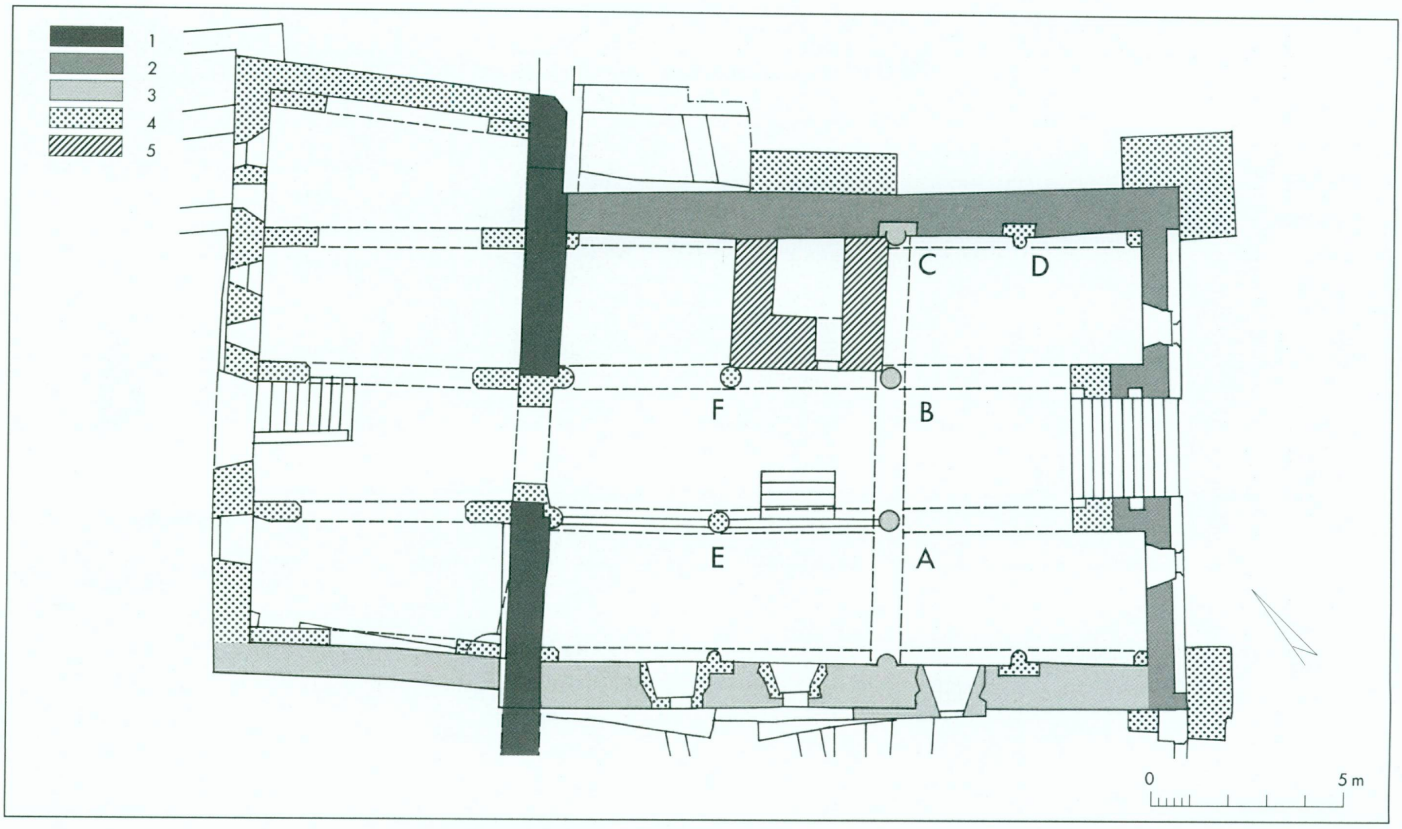

25. Maison Tavel | Plan schématique de la salle basse avec la situation des chapiteaux (éch. 1/200) |
1. Maçonnerie du haut Moyen Âge plusieurs fois reprise jusqu'au XIVe siècle
2. Murs nord et est
3. Mur sud
4. Arcades longitudinales
5. Chambre forte

III. 1. La salle basse, témoin de l'activité commerciale

Deux caves à la suite l'une de l'autre forment le premier sous-sol de la maison (fig. 21 et 22). Il s'agit en fait d'une salle basse vouée à l'activité commerciale des Tavel, accessible de la rue par un escalier central, suivie d'une cave plus tardive placée au même niveau, d'où l'on peut remonter au jardin. L'ensemble est plafonné et aucune trace de voûtement antérieur n'y est décelable. Côté rue, à l'est, l'espace est divisé par deux rangées de colonnes cylindriques, auxquelles correspondent des demi-colonnes engagées dans les murs latéraux. Les angles sont occupés par des piles de section carrée. Colonnes et demi-colonnes supportent des successions d'arcades en cintre surbaissé, deux plaquées contre les murs pignons, deux divisant l'espace en trois parties égales et une disposée transversalement qui supporte le mur de refend nord-sud de la maison (fig. 23 et 24). Cette salle montre encore de nombreuses traces de l'incendie de 1334. Par ses dispositions et son décor, elle s'apparente aux salles basses des maisons nobles et bourgeoises où se traitaient les affaires et où s'amoncelait la marchandise. À l'ouest, le second espace, plus modeste, mais outrepassant le premier au nord, côté lac, ne fut édifié qu'après le sinistre, lors de la construction de l'extension basse de la maison, sur l'emplacement de constructions antérieures. Il est cloisonné en quatre travées par de grandes arcades surbaissées supportant la poutraison. Dans chacun de ces espaces, les retombées des arcatures occultent les angles, empêchant ainsi d'analyser les liaisons entre les murs. Notre datation ne peut donc s'appuyer que sur les indices fournis par la typologie des matériaux, leur mise en œuvre et une chronologie relative.

Le mur ouest de la grande salle basse, qui la sépare de son extension sur le jardin, comporte des traces d'antériorité : il intègre ou reprend en sous-œuvre les maçonneries du haut

26-31 (de gauche à droite et de haut en bas). Maison Tavel | Salle basse, chapiteaux, fin du XIIe – début du XIIIe siècle

26. Chapiteau A
27. Chapiteau B
28. Chapiteau C
29. Chapiteau D
30. Chapiteau E
31. Chapiteau F

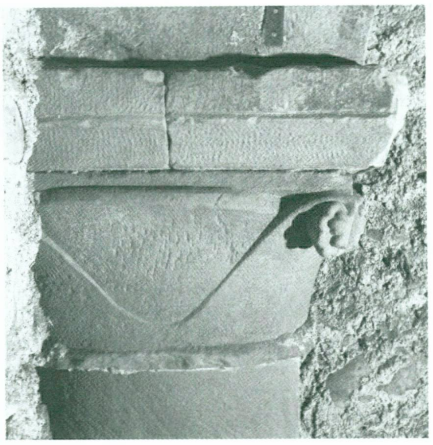

Moyen Âge citées plus haut (fig. 25, n° 1). Les murs nord et est semblent de nature homogène, issus de la même campagne de travaux, dressés uniquement dans un appareil de petits boulets où alternent des assises en arêtes de poisson, un mode de construction toujours en usage au XIIIe siècle (fig. 25, n° 2). Au sud, les briques et les tuiles mêlées en petite quantité aux boulets nous invitent à différencier cet appareil du précédent (fig. 25, n° 3). Ces

32. Maison Tavel | Plan des plafonds du sous-sol (éch. 1/200)

différences ténues ne résultent peut-être que d'une succession d'équipes de main-d'œuvre et n'impliquent en aucun cas de grands écarts chronologiques.

Par ailleurs, le mur de refend nord-sud de la maison est parfaitement intégré au mur sud alors qu'au nord il vient s'insérer dans des maçonneries plus anciennes. Peut-être s'agit-il d'un changement apporté à un programme initial, auquel appartiendraient les signes lapidaires, chiffrés, inscrits dans les claveaux de l'arc transversal contigu au mur sud (fig. 25, n° 3). L'antériorité des trois arcades transversales concernées sur les arcades longitudinales, qui n'ont, elles, pour unique fonction que de supporter la poutraison, s'appuie sur deux éléments principaux : sur des différences stylistiques, d'une part, leurs colonnes comportant des bases moulurées et leurs chapiteaux un tailloir distinct, ce qui n'est pas le cas pour les autres porteurs ; sur le fait que, d'autre part, les claveaux inférieurs des arcs transversaux ont été retaillés après coup afin de réserver sur le tailloir un appui suffisant pour recevoir la charge des arcs longitudinaux (fig. 25, n° 4). Un indice de datation supplémentaire, fin du XIIe – début du XIIIe siècle, est fourni par la présence de carreaux de sol estampés, remployés comme matériaux de remplissage entre les anciennes et les nouvelles maçonneries, plus précisément dans les angles, entre les murs et les piles carrées qui les occupent, lors de la reconstruction de la maison incendiée. Ces carreaux décorés, qu'on a retrouvés entre autres à Bonmont, à Saint-Jean-d'Aulps et à Bellerive, étaient en usage au début du XIIIe siècle.

Les colonnes cylindriques et semi-cylindriques sont couronnées de chapiteaux, tandis que les piles d'angles en sont dépourvues. Sur l'ensemble des onze chapiteaux, seules six corbeilles étaient à peu près intactes lors de la campagne de restauration achevée en 1986,

33. Maison Tavel | Détail du plafond de la cave

celles de la partie sud ayant perdu tout modelé et décor par l'effet de l'humidité. Elles présentent une ornementation relativement homogène, stylistiquement propre à la transition du roman au gothique (fig. 26 à 31). Il s'agit de variations sur le thème du chapiteau à crochet appliquées à des corbeilles trapues : feuilles plates ou nervurées, terminées par des coquilles ou des fleurons, et feston à la base de la corbeille, au-dessus de l'astragale. Il est possible que, initialement, tous les chapiteaux n'aient pas été prévus pour la maison Tavel, ou du moins pour l'emplacement où ils ont été installés, comme le suggère celui qui supporte le mur de refend au nord : il est engagé dans le mur mitoyen qui cache une partie de son décor[83].

L'usage de ce type de chapiteau, né dans les ateliers monastiques, s'est imposé dès la fin du XIIe siècle dans les communs des abbayes, les granges et les celliers et, par la suite, dans les caves et les salles basses des demeures privées, dans une aire géographique qui court de la Normandie à la Lorraine et de la Flandre à la Bourgogne[84]. Plus près de nous, des exemples existent dans des maisons privées du Vieux-Lausanne[85] et du Vieux-Fribourg[86], comme dans les superbes caves voûtées du château de Chillon. À Genève, quelques rares maisons ont conservé leur cave à colonnes : une Grand-Rue 38[87], une autre rue du Perron 17-19[88]. D'autres caves, disparues, restent documentées, comme celles des maisons de Pesmes et Tardi, qui s'élevaient entre le Clos-Bémont et les Rues-Basses (rue de la Confédération 20 et 26) : elles formaient apparemment l'assise de tours civiles[89].

À la maison Tavel, le plafond de la salle basse est fait d'épais plateaux de chêne posés sur une poutraison remontant au lendemain de l'incendie de 1334 (fig. 32 et 33). L'analyse dendrochronologique appliquée aux solives et aux planches a fourni trois dates[90]. La

83. Il a perdu à son tour son décor depuis la restauration des années 1980.

84. Le témoignage le plus oriental de ce type de chapiteau se situe au Péloponnèse, au bord du lac Stymphale, où Guillaume de Champlitte, prince de Morée, éleva, avant 1236, un monastère dédié à la Vierge, demandant au pape Innocent III d'y envoyer de Hautecombe des moines pour l'occuper (voir KITSIKI PANAGOPOULOS 1979, p. 36).

85. La maison de Chandieu, à la rue de Bourg, a disparu en 1901, mais une colonne de sa cave est conservée au Musée historique de Lausanne. On peut citer aussi l'ancienne maison de l'école de Saint-Jean, aujourd'hui disparue, mais dont la documentation nous est conservée (voir GRANDJEAN 1979, pp. 277-278 et 386-388).

86. BOURGAREL 1993

87. BLONDEL 1941, pp. 89-92

88. BLONDEL 1949

89. Louis Blondel en a établi la documentation avant leur disparition en 1914 (voir « Une cave du XIVe siècle », dans BLONDEL 1914, pp. 29-35 et pl. I).

90. L'analyse dendrochonologique a été effectuée par le Laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon (rapport du 25 février 1982).

plus récente, celle du sinistre, ne surprend pas[91] et concerne l'ensemble de la poutraison. Cependant deux phases d'abattage plus anciennes, en 1298 et 1316, sont à prendre en considération, ces remplois pouvant provenir de chantiers antérieurs de construction ou de restauration. La date de 1298 se rapporte à de petites planches longues d'environ quatre-vingts centimètres et ne couvrant qu'un entrevous ; elles proviennent du secteur de la cuisine du rez-de-chaussée où les longs plateaux sont rares et où l'utilisation de chutes échappées à l'incendie semble ressortir d'une pratique d'économie. Quant à la date de 1316, elle a été attribuée à deux planches provenant du sol des chambres ouvertes au rez-de-chaussée sur la rue : dans cette partie de la maison, l'utilisation de bois de petite portée est limitée et la longueur des planches atteint en général deux mètres cinquante et même, exceptionnellement, trois mètres. Dans le second espace du sous-sol, où aucune analyse n'a été effectuée, les planches plus larges qu'ailleurs sont en grande partie calibrées pour une portée de quatre entrevous et l'utilisation de chutes est exceptionnelle. Les interstices entre les plateaux étaient garnis de mousse écrasée, qui empêchait l'infiltration et la chute du marain, utilisé comme isolant et qui recouvrait le plancher sur une épaisseur pouvant atteindre trente centimètres. Au-dessus était posée une chape de mortier à la chaux, qui recevait les carreaux de terre cuite dont les sols des trois grandes salles du rez-de-chaussée étaient recouverts.

À la suite des chantiers successifs qui ont donné forme au premier sous-sol de la maison Tavel, une dernière intervention est survenue au nord, côté lac, dans la travée centrale. Celle-ci est tout entière occupée par l'adjonction d'un petit local de plan carré inscrit entre les colonnes (fig. 25, n° 5). Louis Blondel croyait y reconnaître une seconde tour[92]. Son espace utile est rendu exigu par l'épaisseur particulière des murs ; une voûte en berceau transversal le protège du feu et il est fermé par deux portes, l'une s'ouvrant sur l'extérieur, l'autre sur l'intérieur ; les enduits des murs portent les traces de rainures horizontales où s'inséraient des rayonnages de bois. Il s'agit, à l'évidence, d'une chambre forte, indispensable à une activité commerciale prospère. En face s'ouvre un escalier droit qui donne accès au second niveau de cave créé en sous-œuvre par les Calandrini.

Il résulte de notre analyse que le sous-sol, comme le reste de la maison, a été construit en plusieurs temps, entre la fin du XIIe et la première moitié du XIVe siècle.

III. 2. Le rez-de-chaussée, un espace de passage et de service

La distribution du rez-de-chaussée de la maison résulte entièrement des travaux entrepris après l'incendie de 1334. On a alors occupé – et au besoin réutilisé – des structures antérieures, en ne modifiant guère que des percements. Du premier état, situé entre le XIIe siècle finissant et le XIVe siècle, subsistent encore deux ouvertures dans la façade est (une porte collée contre la tourelle nord et, sans doute, une fenêtre au voisinage de la tourelle sud disparue), trois, voire quatre, ouvertures dans la façade ouest (une ou deux portes et deux meurtrières), enfin deux portes jumelées dans le mur de refend[93]. Des accès du milieu du XIVe siècle ne subsiste que la petite porte dans le pignon sud, qui ouvrait sur une chambre et sert aujourd'hui d'entrée au Musée. Le linteau de l'embrasure intérieure de la porte reposait sur deux longs coussinets qui disparurent lorsque, au XVe-XVIe siècle, elle fut condamnée et transformée en armoire. Cette porte paraît bien insuffisante pour les besoins d'une demeure de cette importance. Sans pouvoir en apporter la preuve, on peut imaginer un accès plus significatif à l'emplacement de l'entrée principale sous l'escalier des Calandrini, mais celle-ci, dans son état actuel, ne semble pas antérieure à la fin du Moyen Âge (fig. 34).

91. Il n'est pas rare au Moyen Âge que, pour des raisons économiques ou par besoin urgent, le bois soit mis en œuvre immédiatement après la coupe comme en témoignent de nombreux textes (à ce sujet, voir CHAPELOT 2003).

92. BLONDEL/DEONNA 1953, p. 178

93. On trouvera au chapitre des façades une analyse plus fine de ces ouvertures antérieures (voir plus loin, pp. 52 [mur de façade], 45-64 [mur ouest] et, plus particulièrement, pp. 46-47 [mur de refend]).

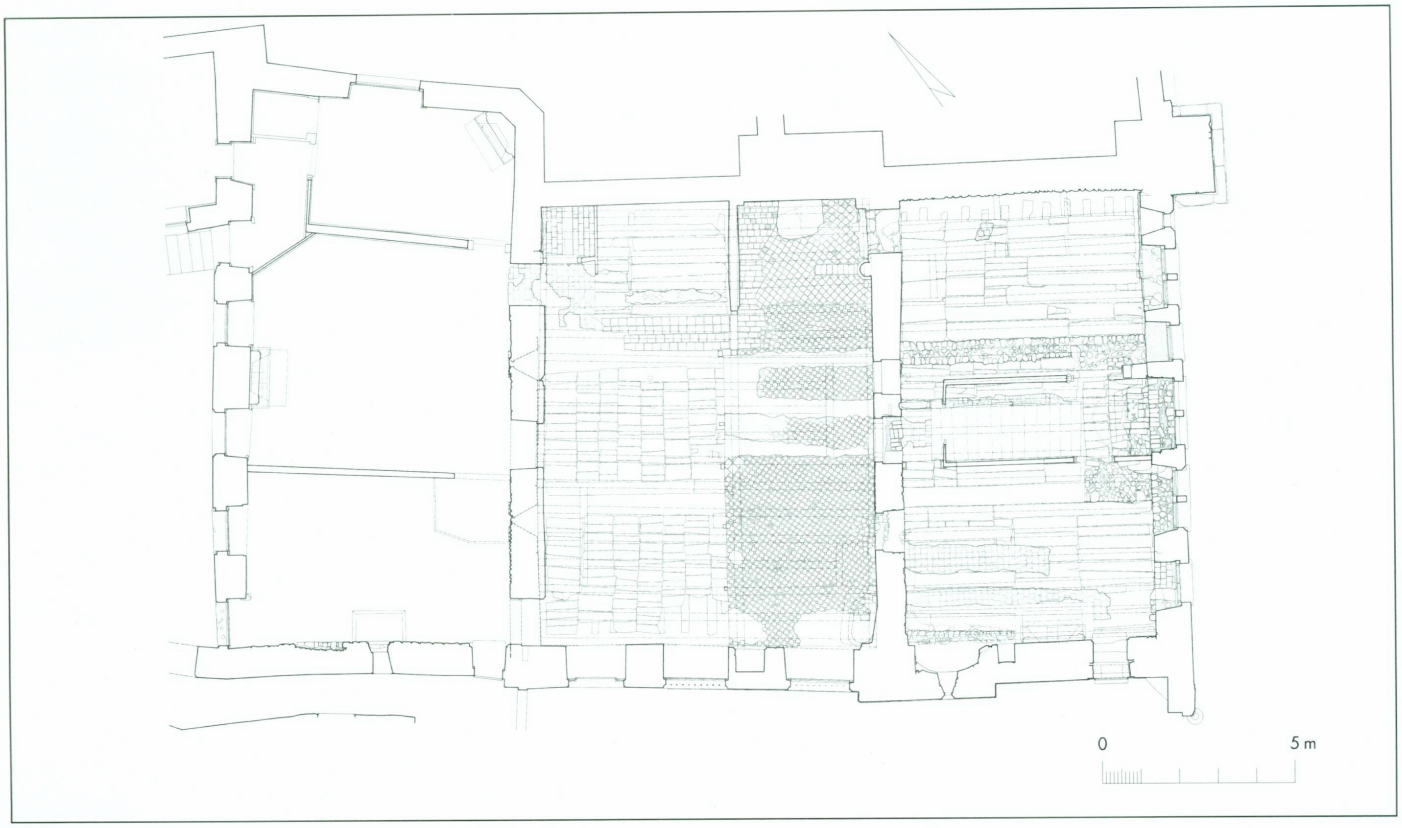

34. Maison Tavel | Plan du rez-de-chaussée (éch. 1/200)

À l'intérieur, le mur de refend sépare les deux chambres ouvertes sur la rue de la vaste salle qui donnait à l'ouest, mais qui, après le sinistre et l'agrandissement de la maison de ce côté, occupa une situation centrale, devenant ainsi un espace de liaison et d'articulation entre toutes les composantes du bâtiment.

L'usage des deux chambres situées sur la rue doit être précisé. Celle du sud, on vient de le voir, s'ouvrait sur la cour latérale par une porte de service. L'un des angles était occupé par une cheminée[94]. Creusée en niche dans la paroi, celle-ci comportait encore au moment de notre examen des traces d'éléments tels que base, colonne, chapiteau, corbeau, entablement, manteau, suffisants pour qu'on puisse tenter sa reconstitution (fig. 35). La chambre du nord, légèrement plus petite, n'était qu'indirectement tempérée par une ouverture basse ménagée sous le manteau de la cheminée de la grande salle contiguë[95].

Les deux chambres étaient séparées par une cloison légère (bois, briques ou plâtre) et communiquaient avec la salle par deux portes étroites et basses, jumelées, encadrées d'un tore et couvertes d'un arc brisé. La proximité de la rue, le contrôle des accès, un confort hiérarchisé nous invitent à attribuer ces espaces, à l'origine sans doute communicants, au gardiennage de la maison, avec, au sud, l'antichambre accueillant les visiteurs ou la clientèle et, au nord, la chambrée.

À l'origine, la grande salle ne devait être éclairée, comme tout le rez-de-chaussée, qu'avec parcimonie, par deux ouvertures étroites et hautes, plus meurtrières que fenêtres, ouvertes dans la façade ouest et peut-être répétées au sud. Elle abrite encore, contre le mur nord, une cheminée monumentale dont subsistent le parement taluté du contre-cœur, dressé dans

94. Cette cheminée fut remplacée au XVIIe-XVIIIe siècle par une cheminée droite, qui a disparu à son tour au moment de la restauration des années 1980.

95. Ce mode de chauffage, qui s'apparente à la « chaudanne » lémanique, est attesté en Bresse par les textes, plus particulièrement dans les comptes de châtellenie de 1324 à Billat et de 1347 à Saint-Trivier (voir LESCUYER/POISSON 1992, p. 24).

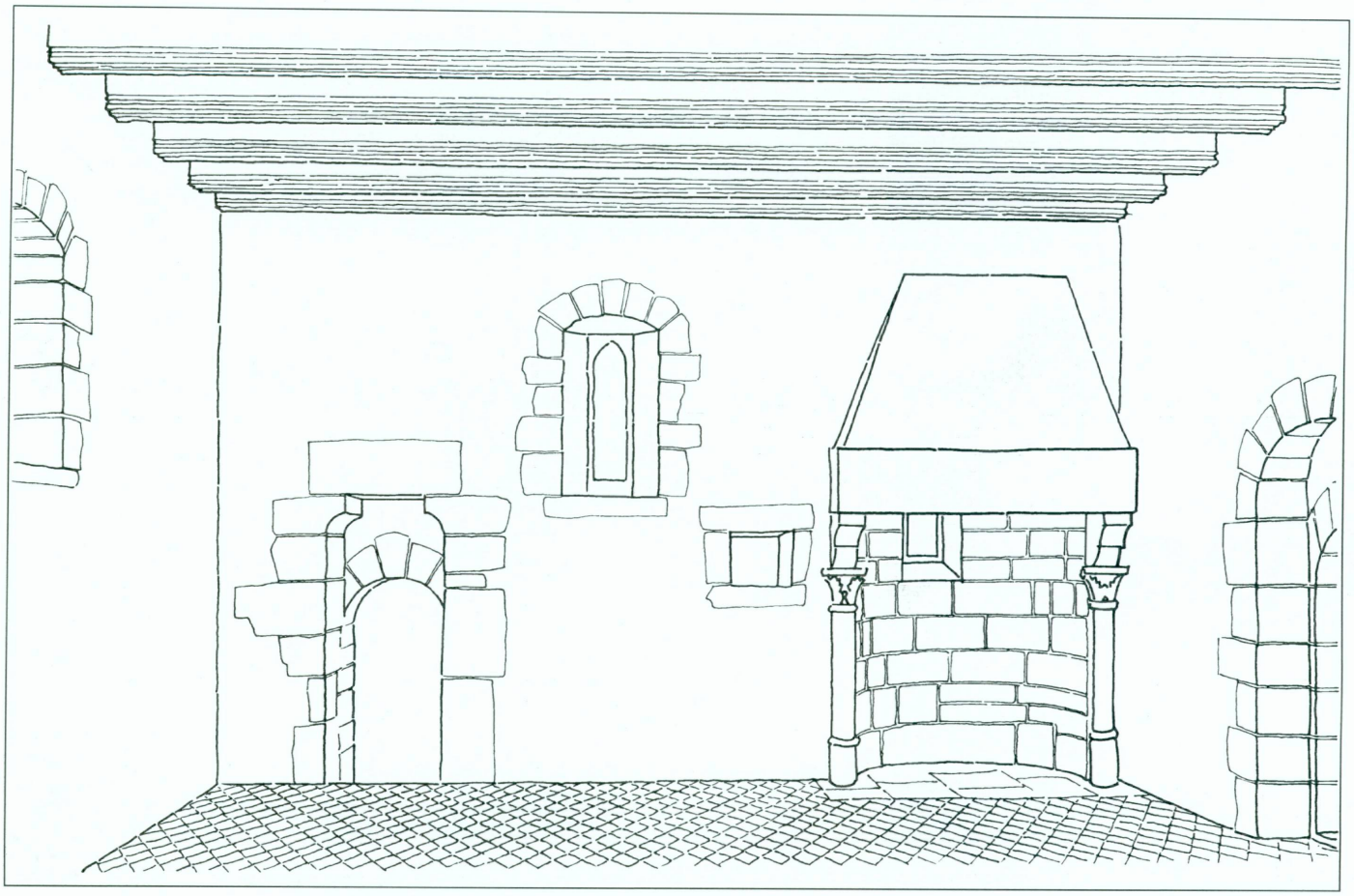

35. Maison Tavel | Reconstitution de la « chambre de passage » sud-est

un bel appareil de molasse, ainsi qu'une unique colonne inscrite dans le refend (fig. 36-37). Cette colonne est trapue, comme celles de la salle basse, et posée sur une base polygonale et couronnée d'un chapiteau à corbeille tronconique, sobrement décoré de grosses fleurs à quatre pétales. Au-dessus demeure le fragment d'un linteau monolithique, originairement long de trois mètres cinquante. Le poids de la cheminée reposait en grande partie sur les reins de la voûte et les murs épais de la chambre forte établie au-dessous. À l'opposé, au sud, sur la cour, entre les deux fenêtres, subsiste un évier, qui confirme la fonction de cet espace. Il était surmonté d'une niche carrée, encadrée d'une feuillure. Des témoins encore en place à l'intérieur du pignon suggèrent en fait l'existence d'une triple niche et d'un triple évier, soit une véritable batterie de rangements et de bassins, dont le fond incliné déversait les eaux de ménage dans la cour.

Cette salle possède encore son plafond à solives de 1334, initialement sans badigeon, supporté par un sommier central qu'étayait un poteau médian disparu et, par endroits, le long des murs par des corbeaux en molasse soutenant des poutres de rive. L'analyse dendrochronologique du solivage a fourni, comme pour la salle basse, la date de 1334.

Le mur de refend conserve, entre la cheminée, sa « chaudanne » et les portes jumelées, sur son enduit ocre, les restes fragmentaires d'une composition héraldique dessinée à la mine de plomb ou au charbon (fig. 38). On y voit, au-dessus d'un écu effacé, un casque de joute percé d'une simple fente de vision, tourné vers la gauche, et sommé d'un cimier

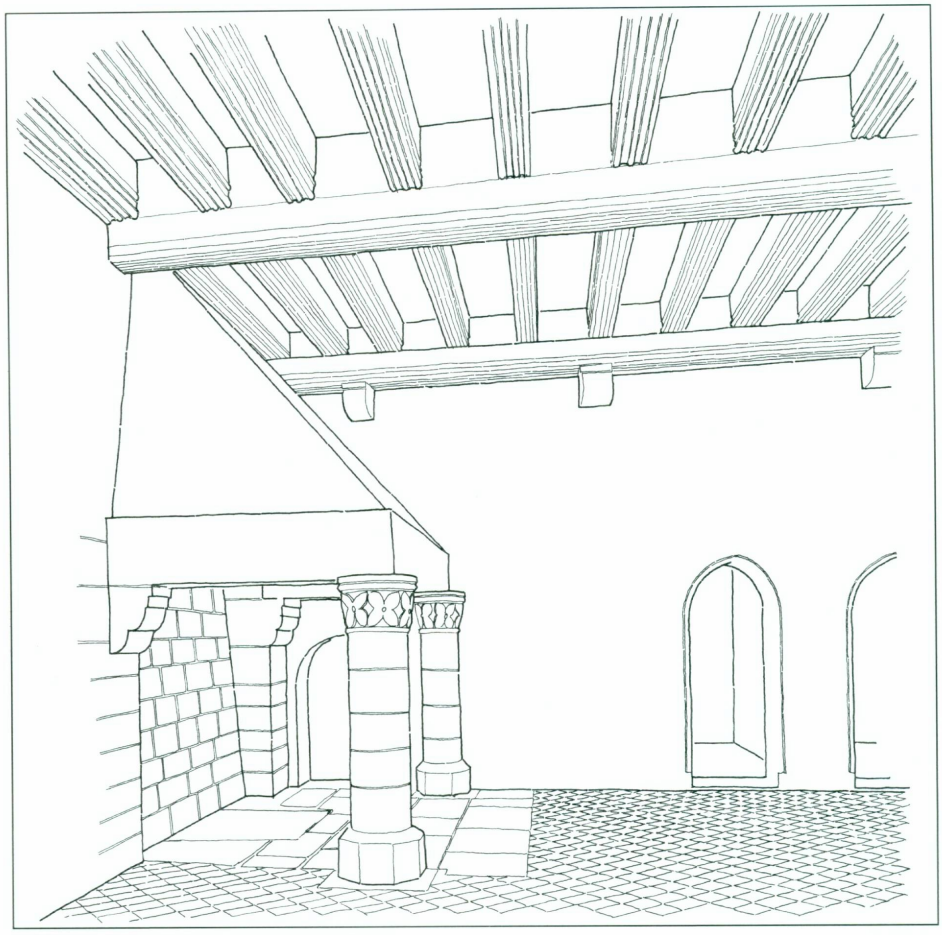

36-37. Maison Tavel

36. Chapiteau de la cheminée de la grande salle-cuisine

37. Reconstitution de la grande salle-cuisine du rez-de-chaussée

conique et d'une aigrette. Le cimier porte, au centre, les aiglettes des Tavel et s'orne de deux protubérances en cols d'oiseau recourbés et terminés par des têtes d'aigles. À la hauteur des aigles subsistent, à droite, un fragment de cri de guerre inscrit sur un phylactère : « Aye[96] » et, à gauche de l'écu, un drapé à bourrelet formant sans doute la partie supérieure d'un lambrequin. Tout autour sont réunis d'autres heaumes à cimier, appartenant peut-être à des familles parentes ou alliées, et dont quelques-uns sont accompagnés d'inscriptions, malaisées à déchiffrer.

Ces représentations n'étaient pas rares dans le domaine savoyard où l'on en a retrouvé en plusieurs places : au château de Chillon, où Albert Naef a relevé, à gauche de l'entrée de la chapelle, cinq graffiti du XIVe siècle représentant des heaumes surmontés de cimiers (dont l'un est très proche du cimier central de la maison Tavel[97]) ; dans les peintures murales du château de Cruet, du XIVe siècle, déposées au Musée savoisien de Chambéry[98] ; et dans celles du château des Loives à Montfalcon, au sud de La Tour-du-Pin, dont un relevé du XIXe siècle est conservé[99].

Plusieurs maisons nobles de Constance et de Zurich alignent encore sur leurs murs des successions d'armoiries, à la manière de la *Zürcher Wappenrolle* (1280-1325). On citera, à Zurich, la maison Zum langen Keller (1345-1525) avec son décor peint du XIVe siècle[100], la maison Munsterhof 7[101] et, enfin, la maison In Gassen 14[102], où l'on a retrouvé, comme à la maison Tavel, un ou plusieurs blasons surmontés ou non de heaumes et de cimiers.

96. Peut-être « Dieu aye »

97. NAEF 1908, pp. 84-85 et fig. 67

98. MUTTER 1996

99. Cité par MÉRINDOL 1994, p. 103 et fig. 6

100. Déposé depuis 1933 au Musée national suisse (voir SCHNEIDER 1989)

101. ABEGG/BARRAUD WIENER 2003, pp. 44-45

102. ABEGG/BARRAUD WIENER 2003, pp. 97-101

Dans la grande salle de la maison Tavel, sur le même mur, ont été tracées diverses inscriptions, toutes exécutées au cours des XIVe et XVe siècles.

Au-dessus de la porte de gauche se lit une inscription tracée à la mine de plomb ou au charbon : « *Esto circonspectus in tempora*[*libus*]. [*Esto*] *...larius in spiritualibus. / ...boda... o in temporalibus quod...*[103] »

À gauche de la porte, dans la même technique, se voient les monogrammes du Christ et de la Vierge : « IHS MHA ».

Près de la cheminée, dans un encadré, un graffiti évoque une prière : « *Ante cibum dicam : Oculi post confiteantur cenaturus edent exhinc memoriam insequantur*[104]. »

D'autres inscriptions plus petites n'ont pas encore pu être déchiffrées, ainsi que des graffiti figurant des blasons, des rouelles, un visage grotesque et un bras fleurdelysé.

La présence de ces fragments d'un décor coutumier dans les grandes chambres des nobles indique clairement que cette salle du rez-de-chaussée ne servait pas seulement de cuisine, mais encore d'espace de vie et d'accueil. Elle était cependant moins importante que l'*aula* de l'étage noble, située au-dessus, et à laquelle, selon toute apparence, elle donnait accès par un escalier intérieur[105].

L'extension de la maison côté jardin s'est effectuée après 1334 sur un espace primitivement à ciel ouvert, mais déjà en partie circonscrit par des murs – maison mitoyenne au sud, ceinturage de la tour romane à l'ouest – et divisé en deux parties inégales. On pourrait peut-être, pour l'époque précoce de l'édification de la tour, parler de « basse-cour » à propos de cet espace divisé en deux et situé entre la maison de plan carré repérée dans les fondations et la tour. Contre la façade, une porte permettait la circulation entre les deux espaces, une autre s'ouvrait sur le jardin. La fonction précise de l'extension, comportant une cave et un niveau habitable, reste incertaine. S'est-il surtout agi d'augmenter la capacité du sous-sol ? Au rez-de-chaussée, la chambre du sud, ouvrant sur le jardin et équipée d'une large cheminée appuyée contre le mitoyen, était sans doute, elle aussi, à l'usage de la domesticité ; au nord, il ne reste rien des aménagements d'origine.

III. 3. D'un niveau à l'autre

La circulation verticale de la maison Tavel entre le rez-de-chaussée et les étages était, avant les travaux de restauration des années 1980 au cours desquels un ascenseur intérieur a été installé, entièrement tributaire de l'escalier monumental de la cour qui assurait en même temps une liaison, à mi-niveau, avec la maison Calandrini. Plus rien ne subsiste des escaliers en usage au Moyen Âge. Dans son plan de 1726, Jean-Michel Billon (fig. 8) indique, sur le flanc nord de l'immeuble, un escalier à vis en saillie sur la propriété de Budé. Si on tente de restituer ce « viret », on constate qu'il entre en conflit avec le coffre de la cheminée de la grande salle du rez-de-chaussée qui, lui aussi, faisait saillie sur le mur pignon. Peut-être faut-il voir dans cette superposition une inexactitude due aux difficultés, pour Billon, d'accéder à l'intérieur de chacun des îlots. Une certitude s'impose cependant : il ne reste aucune trace de cet escalier, ni dans les fondations ni dans le mur contigu à la cheminée, remonté de fond en comble soit à la fin du XVIIIe siècle, soit au début du XIXe.

103. « Sois avisé dans les choses temporelles. [...] davantage dans les choses spirituelles. [...]. [...] ou dans les choses temporelles qui [...] »

104. « Qu'on dise avant le repas : "les yeux de tous espèrent en toi et tu leur donnes la nourriture en son temps" » (Psaume 145, 15-16).

105. Voir plus loin, p. 42

38. Maison Tavel | Rez-de-chaussée, paroi ouest du mur de refend : en ocre, relevé du décor à thème héraldique ; en noir, relevé des graffiti mis au jour

Un autre escalier à vis, disparu lui aussi, existait dans la tourelle nord dominant le Perron. Il assurait une liaison entre le second étage et les combles, comme en témoignent les petites ouvertures disposées en hélice dans cette partie en tuf de la tourelle.

En fait, l'usage le plus courant aux XIIIe et XIVe siècles, dans l'architecture privée, était l'escalier intérieur, droit, en bois, adossé ou non à l'une des cloisons de la chambre[106] (fig. 39). Dans la grande salle du rez-de-chaussée, deux trémies existent encore dans la poutraison de 1334 sur la partie sud du parement ouest : elles occupent quatre entrevous et sont apparemment trop longues pour correspondre à des chevêtres de cheminée ; elles pourraient donc avoir servi d'appui à des limons, ce qui expliquerait du coup l'absence de corbeaux sur toute la partie gauche du parement ouest.

III. 4. L'étage noble

L'organisation spatiale du premier étage répondait en tout point à celle du rez-de-chaussée. Une grande salle, *aula*, plus haute et imposante, était établie au-dessus de la grande salle-cuisine ; deux chambres plus petites dominaient la rue, passages, ouvertures et cheminées reproduisant l'aménagement du niveau inférieur.

Dans les demeures médiévales, l'*aula* est l'espace noble par excellence, celui où le seigneur reçoit, juge, ordonne. À la maison Tavel, il est conçu avec générosité : il est vaste et haut, avec un volume s'élevant jusqu'à la toiture, à l'exception de la pointe du pignon ; il est aussi largement éclairé. Il y eut, au sud, des baies trilobées simples ou jumelées d'abord, deux grandes baies à croisillons et un *oculus* percé au second registre plus tard ; à l'ouest, on a retrouvé dans la partie haute, sous l'arase de la toiture, l'encadrement d'une première fenêtre qui donnait sur le jardin et qui fut murée après 1334, et les traces de l'emplacement d'une seconde, occultée par les aménagements des XVIIe-XVIIIe siècles.

La hauteur de cette *aula*, qui occupait largement plus de deux des niveaux actuels (le premier, le deuxième étage et une partie des combles), peut surprendre[107], mais aucune trace d'une poutraison intermédiaire n'a été détectée à l'exception des trois empochements qui recevaient les têtes des poutres maîtresses supportant les solives et les chevrons de la toiture (fig. 39). En 1462, il est prouvé, par une analyse dendrochronologique, que des tirants furent mis en place dans le plafond, en passant devant l'*oculus*, apparemment dans le but de rendre les combles utilisables. L'actuel plafond de la salle n'a été mis en place qu'en 1575 et appartient à la campagne de restauration entreprise par Jean Anthoine Salla. Il présentait plusieurs couches de peinture : la plus ancienne, ocre rouge, probablement à l'huile, recouverte d'un badigeon gris foncé portant des fleurs de lys peintes au pochoir. Ce plafond cache largement les arrière-couvertes des grandes baies au sud, où subsistent les seules traces du décor du XIVe siècle sous la forme, à l'intérieur d'un cadre de rinceaux, d'un appareil de faux joints tracé à l'ocre rouge et orné de roses à cinq pétales[108]. Une cheminée que l'on peut imaginer monumentale s'élevait dans l'*aula* à l'aplomb de celle de la grande salle du rez-de-chaussée.

Les couches successives de badigeon appliquées aux poutraisons du XVIe siècle fournissent les seuls indices des subdivisions subies par cette salle de prestige après la perte de ses fonctions seigneuriales. On établit d'abord un galandage à l'aplomb du sommier central, coupant le volume en deux dans toute sa longueur, puis on dressa des cloisons transversales jusqu'à obtenir cinq chambres dont trois, au nord, étaient aveugles. En 1623, comme l'atteste une analyse dendrochronologique, la toiture fut rehaussée à sa hauteur actuelle et des pièces furent aménagées dans un deuxième étage ouvert sur le pignon par de grandes baies. L'inventaire après décès de 1680 offre quelques renseignements sur le découpage des espaces, sans doute survenu au XVIe siècle lors de la transformation de

106. Voir MESQUI 1993, t. 2, plus spécialement le chapitre consacré à la communication verticale, pp. 162-168

107. Une disposition similaire a été observée à Cluny dans une maison du XIIIe siècle (voir GARRIGOU-GRANDCHAMP *et alii* 1997, pp. 59, 148 et 153).

108. Pour les décors en appareil simulé, voir plus spécialement PRADERVAND/SCHÄTTI 1998

39. Maison Tavel | Reconstitution des grandes salles du rez-de-chaussée et de l'étage avec leur liaison supposée

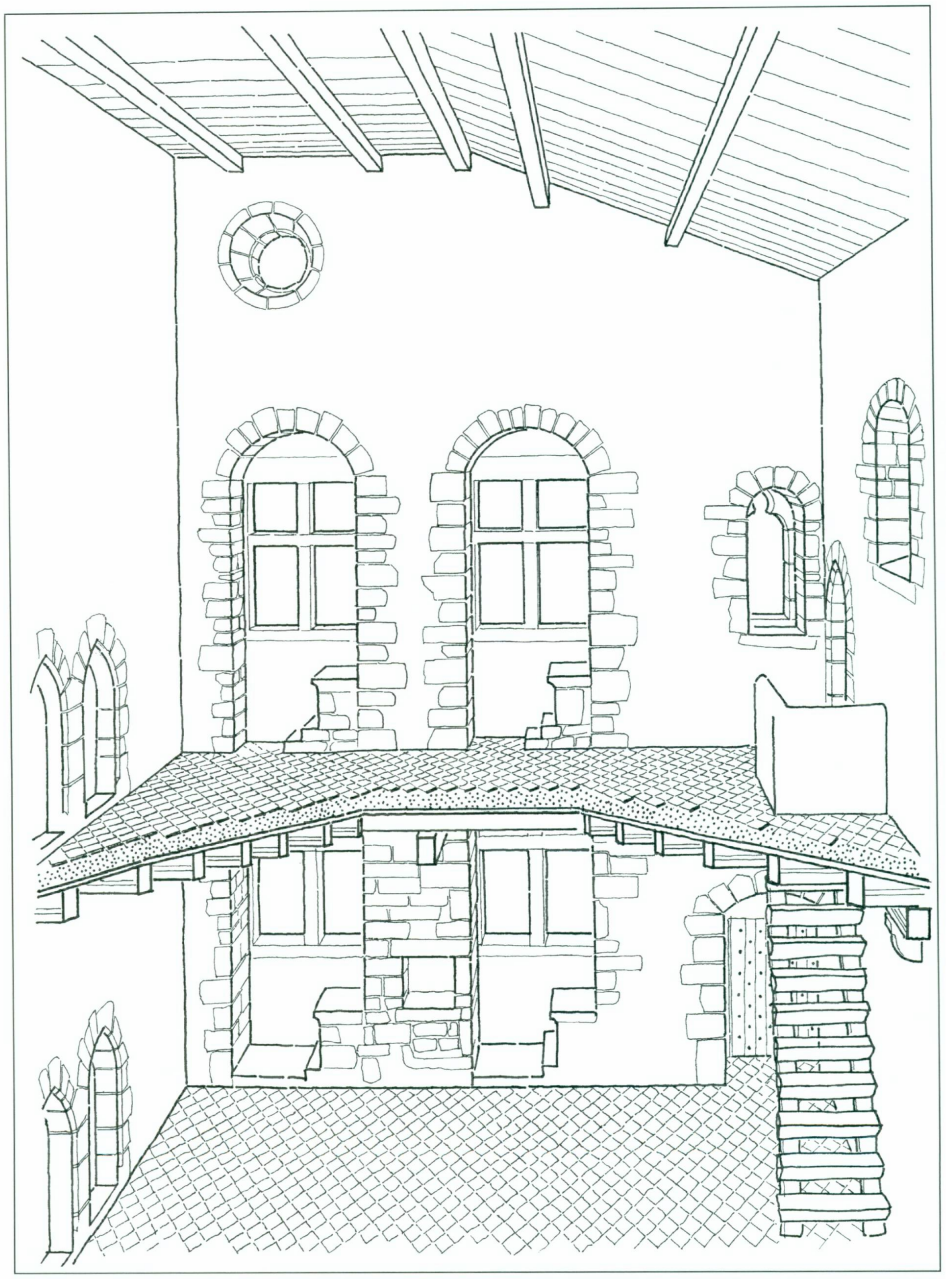

la maison en auberge, ou, plus vraisemblablement encore, à l'occasion des restaurations effectuées pour Jean Anthoine Salla[109].

Côté rue, comme au rez-de-chaussée, le premier étage était occupé par deux chambres, vraisemblablement à l'usage des maîtres, ouvertes sur la rue et éclairées chacune par les grandes baies à croisillons de la façade qu'encadre aujourd'hui encore un étonnant décor sculpté. On y accédait de l'*aula* par des portes jumelées en arc brisé et à embrasure simplement chanfreinée[110]. Derrière les baies, la hauteur de l'allège, entre le sol et l'appui des fenêtres, était considérable (un mètre cinquante) et aurait empêché toute vision sur l'animation de la rue si on n'y avait aménagé, sous les arrière-couvertes cintrées, le dispositif aisément reconstituable d'un emmarchement donnant accès à des coussièges situés

109. Voir plus haut, pp. 15 et 42, et plus loin, p. 51

110. La position des battues et des gonds dans l'embrasure indique le sens de l'ouverture du vantail, du côté des chambres, et, par là même, le caractère plus privé de ces dernières.

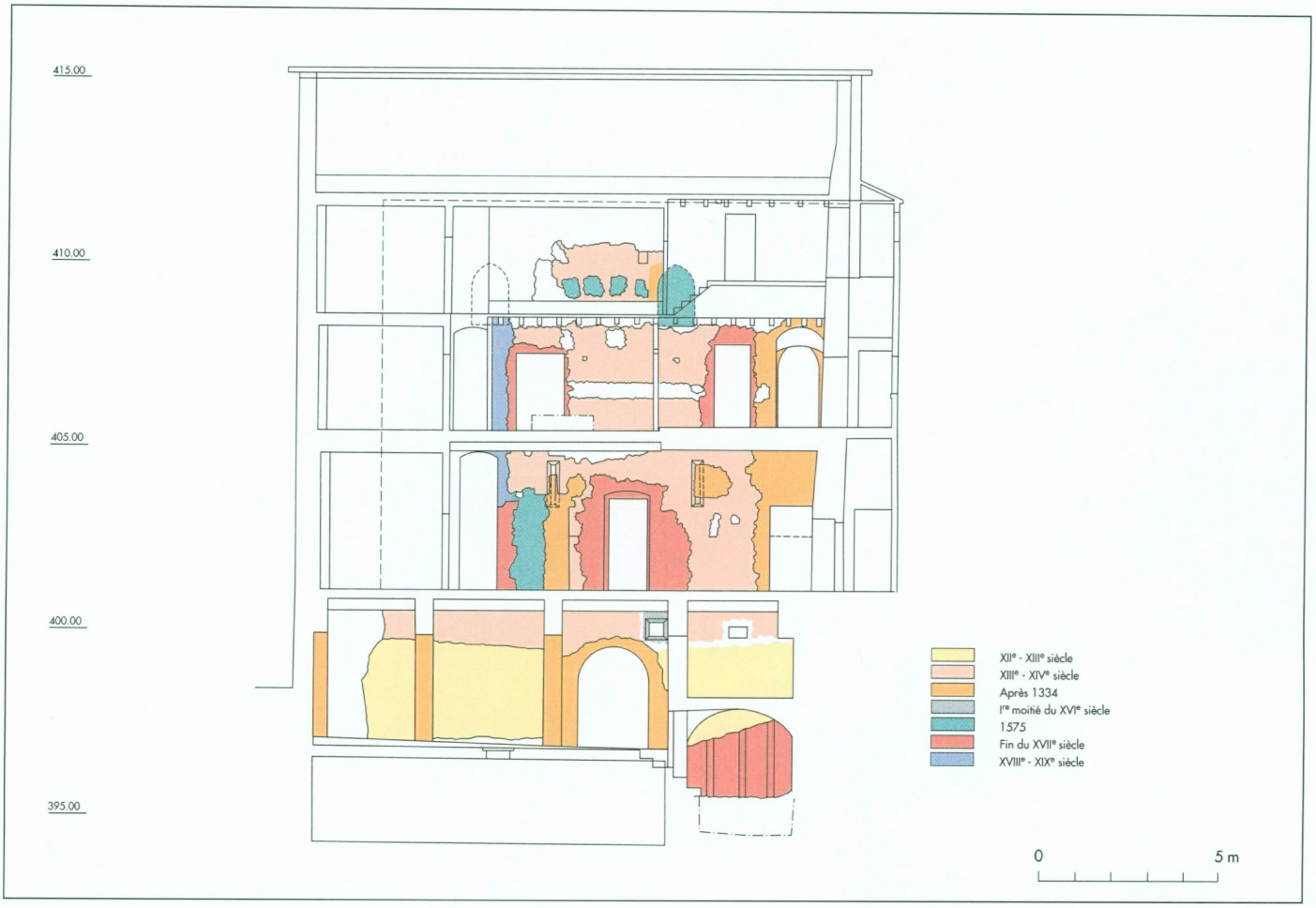

40. Maison Tavel | Analyse schématique de la face extérieure de l'ancienne façade ouest (éch. 1/200)

dans les embrasures (fig. 64). Comme au rez-de-chaussée, seule la chambre du sud, plus vaste, disposait initialement d'une cheminée.

Le plafonnage de ces chambres a connu trois états successifs : celui de 1334 qui laissait dégagées les arrière-couvertes des grandes fenêtres ; un deuxième, au-dessous, matérialisé par des empochements de solives retrouvés dans le mur est et qui peut être attribué aux restaurations de 1575 ; un troisième, entre les deux premiers, encore en place sous la forme d'un solivage « à la française », posé à la fin du XVIIIe siècle.

L'inventaire de 1680 nous indique que ces deux chambres avaient également été subdivisées. On trouvait, du nord au sud, la « chambre verte » attenante à la tourelle et dont le mur nord conservait la couleur verte ainsi que les traces d'une cheminée ; puis la « chambre du milieu », dite aussi « chambre du passage », chauffée elle aussi avec, à l'arrière, un « petit poile », un espace de transition dépourvu de mobilier ; enfin, la « chambre proche du corps de garde » communiquant avec la maison Calandrini et où une nouvelle cheminée avait remplacé celle du Moyen Âge.

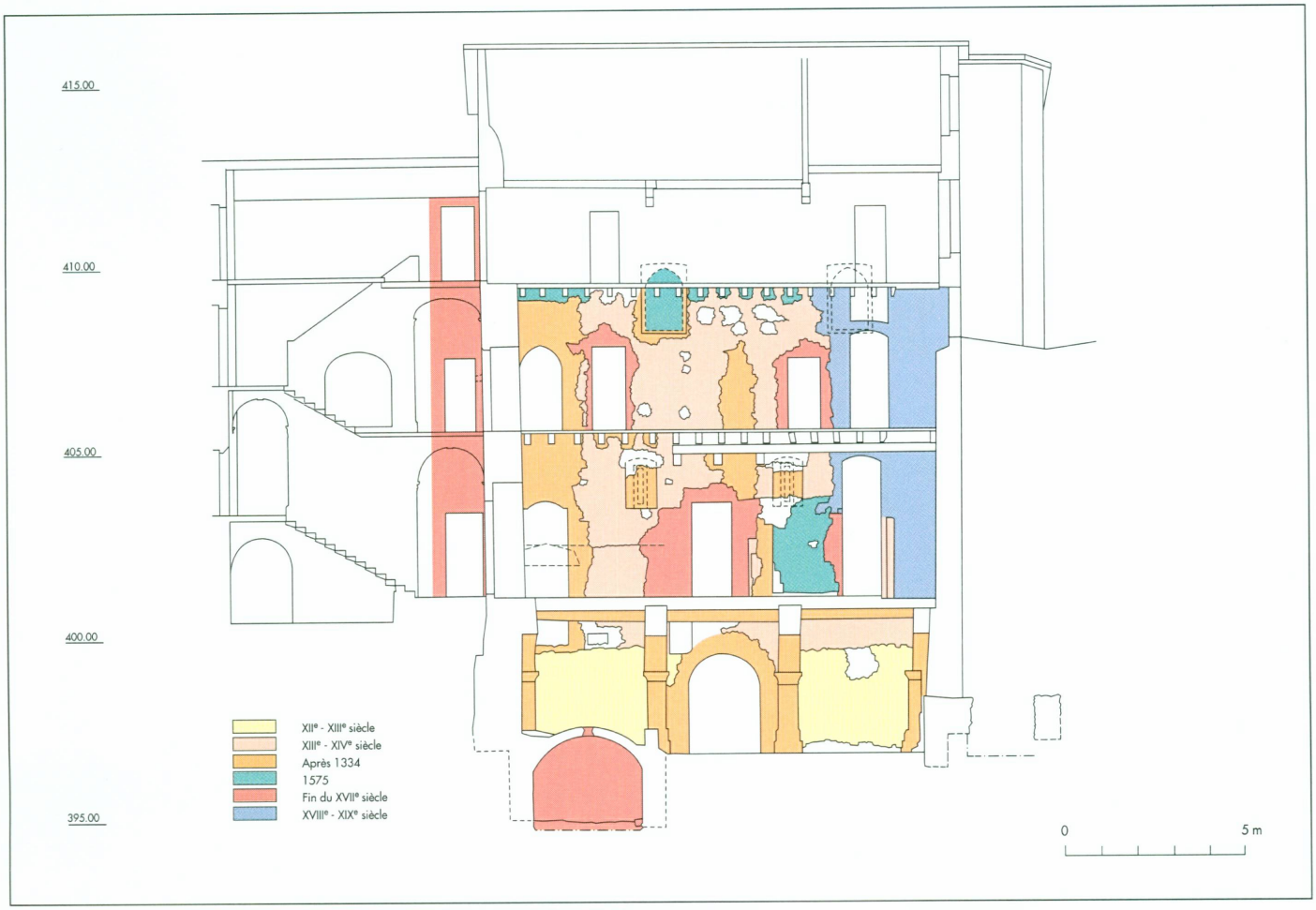

41. Maison Tavel | Analyse schématique de la face interne de l'ancienne façade ouest (éch. 1/200)

III. 5. Les façades et le mur de refend

III. 5. 1. L'ancienne façade ouest

Dans la chronologie de la maison, l'ancienne façade ouest (annexes 1-2[111] ; fig. 40-41) est l'élément qui conserve le plus de substances antérieures à l'incendie de 1334. Son analyse est donc précieuse pour la compréhension des transformations subies par la maison actuelle avant et après le sinistre. Celles-ci sont loin d'être simples, puisqu'on a pu observer au moins deux états distincts avant 1334 et deux états postérieurs.

Toute la maçonnerie est relativement homogène du bas en haut de la façade dans de très larges plages conservées. Au sous-sol, on a retrouvé, comme on l'a dit[112], les vestiges d'un mur du haut Moyen Âge repris en sous-œuvre lors du creusement des sous-sols. Deux meurtrières oblongues encadrées d'un chanfrein occupaient le centre de la façade. Une lecture attentive de la maçonnerie nous indique des césures au sous-sol et un ressaut à environ deux mètres du sol du rez-de-chaussée, qui pourraient signaler des niveaux d'occupation différents de ceux en usage au XIVe siècle. À l'appui de ce constat, on a aussi identifié, dans l'angle sud-ouest du sous-sol, une porte surmontée d'un linteau en bâtière et percée dans la maçonnerie existante, mais correspondant à un premier rez-de-chaussée. Elle fut rehaussée d'environ un mètre cinquante lors du chantier qui suivit l'incendie.

111. Les annexes reproduisant les différents relevés pierre à pierre des façades à l'échelle du centième (1/100) sont regroupées en fin du présent volume (dossier fixé en troisième de couverture).

112. Voir plus haut, pp. 32-33

42. Maison Tavel | Les portes jumelées du premier étage

Durant ces travaux, au cours desquels la maison fut agrandie sur le jardin, ces meurtrières disparurent, une porte en arc brisé fut percée au sous-sol, deux portes furent créées au rez-de-chaussée et deux à l'étage, enfin une, voire deux fenêtres en arc brisé vinrent occuper le haut de la façade, dominant la toiture de l'extension côté jardin. Celles-ci furent supprimées au XVIe siècle lors de la surélévation de cette avancée sur le jardin.

III. 5. 2. Le mur de refend

Le mur de refend divise l'ancien corps de logis en deux surfaces presque identiques. On a vu qu'il appartenait aux structures d'origine de la maison[113]. Il repose sur les arcatures transversales de la salle basse et s'élève jusqu'à la naissance des combles. Sa construction paraît être très homogène, comme on a pu le constater au rez-de-chaussée, dans sa partie nord-est, la seule à avoir été entièrement décrépie. Au rez-de-chaussée et à l'étage, il était percé à l'origine de deux portes jumelées (fig. 42-43).

Si le reste du mur de refend n'a pas pu être analysé, c'est notamment parce qu'il porte encore dans la grande salle, autour des portes, son enduit ancien, légèrement ocré, et les

113. Voir plus haut, p. 37

43. Maison Tavel | Analyse des portes jumelées du premier étage

Afin d'illustrer la méthode d'analyse employée pour établir les chronologies relatives, nous avons choisi, parmi d'autres, la présentation d'une coupe stratigraphique horizontale établie au travers des portes jumelées au premier étage du mur de refend :

1. Maçonnerie de molasse des piédroits des portes jumelées (fin du XIIIe – XIVe siècle)
2. Paroi disparue séparant les deux chambres ouvertes sur la rue du Puits-Saint-Pierre
3. Enduit de surface gris moyen avec particules de chaux non désagrégées et impuretés de surface
4. Transformation de la porte en armoire (XVe-XVIe siècle). Rainures taillées dans l'embrasure interne, destinées à recevoir des rayons, le vantail subsistant comme fond d'armoire.
5. Enduit ocre gris, très fin, recouvert d'une couche de peinture claire (habillage de l'armoire)
6. Premier bouchon de la porte : boulets, molasse, tuf, tuiles, mortier gris-jaune grossier, mêlé à du gravier, du tuf désagrégé, des particules de chaux non dissoutes
7. Couche de badigeon blanc à la chaux dans l'embrasure de la porte réutilisée comme niche
8. Second bouchon : boulets, briques, fragments de molasse remployés, mortier gris foncé très fin, compact. Création d'une cheminée dans l'embrasure ouest.
9. Mortier de surface gris, plus foncé de 10, dans le bouchon de la porte
10. Mortier de surface gris moyen recouvert d'une couche de peinture ocre striée pour recevoir 13, revêtement fibreux sur le parement est (XVIIe siècle)
11. Mortier de surface gris clair piqué, réfection de 10 et correspondant à la suppression de la cheminée (XVIIIe siècle)
12. Fragment de papier bistre collé sur 11
13. Couche de plâtre d'environ 3 à 4 mm d'épaisseur
14. Maculature bistre orangé
15. Papier peint jaune clair

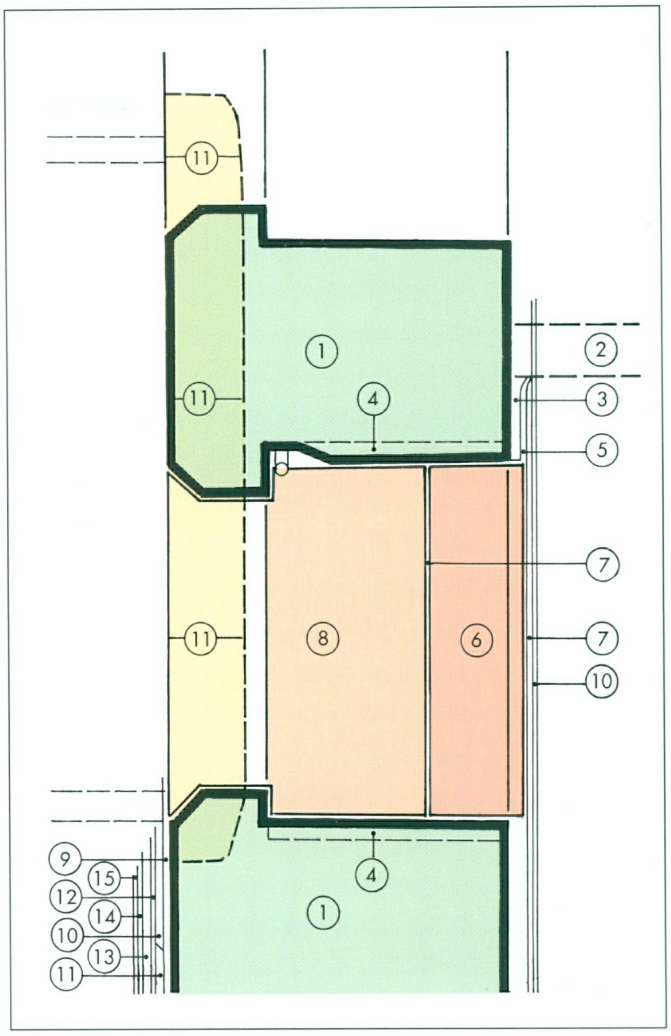

restes fragmentaires de la composition héraldique, des inscriptions et des graffiti décrits plus haut, tous des XIVe et XVe siècles[114].

III. 5. 3. Le pignon nord

Le pignon nord, côté lac (annexe 5), n'a fait l'objet que d'une analyse très insuffisante, limitée à quelques parements intérieurs du sous-sol, du rez-de-chaussée et des combles, tous situés dans la partie orientale de la maison. Sa partie ouest a été entièrement reprise au XVIIIe siècle, du sous-sol aux combles, tandis que, au centre, il est masqué par les cheminées et leurs conduits. Cette façade présente, dans les parties étudiées, une unité de facture qui la distingue des autres composantes de la maison, avec la particularité de ne comporter aucun percement ancien, à l'évidence en raison de l'existence d'immeubles mitoyens échappant au contrôle des Tavel.

Au rez-de-chaussée, côté rue, l'alignement de cinq empochements signale l'existence d'un plafond situé sous la poutraison de 1334, dont toute trace d'autres supports, dans la façade sud ou dans quelque système porteur que ce soit, a disparu.

114. Voir plus haut, pp. 38-40

44. Maison Tavel | Analyse schématique de la face extérieure du mur pignon sud (éch. 1/200)

Dans les combles, à l'extrémité orientale du pignon, une petite ouverture percée dans le merlon[115] dominant les toits voisins permettait d'observer le Perron et ses abords.

III. 5. 4. Le pignon sud

À l'origine, le pignon sud (annexes 3-4; fig. 44 à 46) regardait la Grand-Rue; aujourd'hui, il domine la cour. Sa perception est limitée par l'exiguïté de cet espace occupé en 1681 par les corps et l'escalier arrière de la maison Calandrini, puis, après 1714, par l'agrandissement de l'aile orientale de cette maison par les Saladin.

Cette façade a conservé jusque dans les combles sa substance d'origine médiévale. Elle est construite du bas en haut en boulets de rivière, posés en assises inégales, qui l'éloignent des réalisations de l'époque romane. Les chaînes d'angles, les encadrements, le cordon régnant à l'étage sur toute la largeur de la façade, sont en molasse. Les grandes plages de maçonnerie conservées sont encore étroitement reliées à ces différents éléments d'architecture, ainsi qu'à des portes et des fenêtres, dont les profils chanfreinés et les arcs trilobés indiquent au plus tôt le XIIIe siècle. Ce qui subsiste des ouvertures de cette première génération est constitué, au rez-de-chaussée, par la petite porte qui donnait accès à la chambre de garde (l'actuelle porte d'accès au Musée) et par de petites ouvertures en arc brisé, oblon-

115. Pour le système crénelé des pignons, voir plus loin la description du pignon sud (pp. 49 et 51)

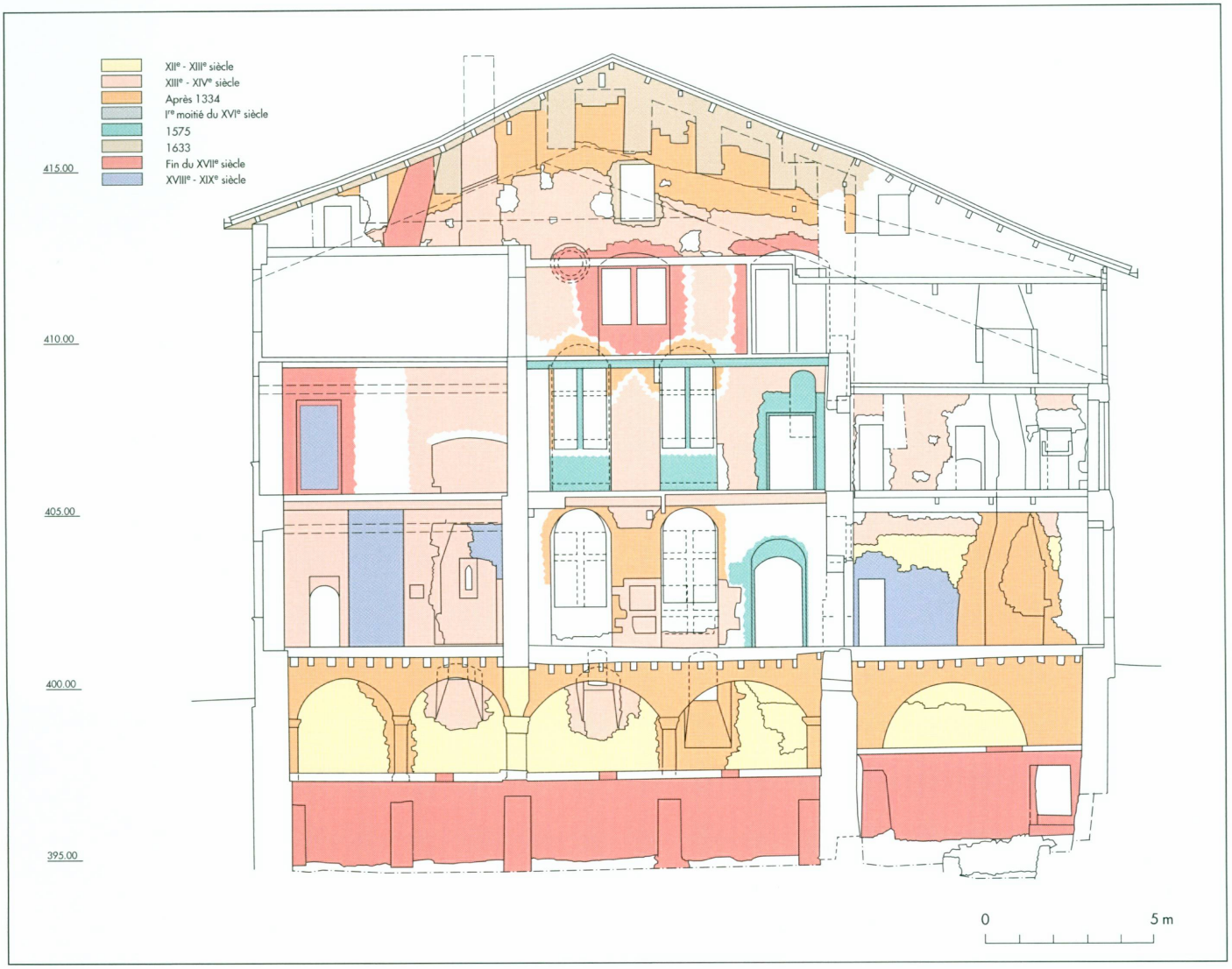

45. Maison Tavel | Analyse schématique de la face interne du mur pignon sud (éch. 1/200)

gues et chanfreinées, plus assimilables à des meurtrières qu'à des fenêtres, une éclairant la chambre de garde. À l'étage, il reste une fenêtre trilobée posée sur le cordon, que devaient accompagner d'autres fenêtres semblables, sans doute jumelées, comme le suggère l'écartement des baies actuelles qui les ont remplacées[116]. Elles éclairaient la salle haute de l'étage, tout comme l'*oculus* approximativement ouvert dans l'axe du pignon.

Après 1334, la façade fut plus largement ouverte, au rez-de-chaussée et au premier étage, par des baies à croisillons disposées deux à deux. Les vastes cheminées intérieures de la nouvelle maison se lisent à l'extérieur dans la saillie en maçonnerie large de trois mètres cinquante abritant les conduits et occupant toute la hauteur de la façade. Bizarrement, une petite fenêtre de type meurtrière est percée au rez-de-chaussée dans le fond de la cheminée. Le toit fut surélevé côté ouest et ses deux rampants sur le pignon furent garnis de merlons, tous visibles au moment de notre examen, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des combles. Leur disposition, sans trop de régularité, trahit peut-être la hâte d'une mise en défense impérative, au moment où les affrontements entre le prince-évêque et le clan des Tavel étaient arrivés à leur paroxysme (1349). Mais elle a aussi dû tenir compte d'éléments

116. Un dessin de Samuel Naef montre dans la rue de l'Ale à Lausanne une maison aujourd'hui disparue avec, à l'étage, une disposition proche de celle de la maison Tavel, soit la juxtaposition sur le cordon régnant de trois ouvertures – une grande baie à croisillons encadrée de deux fenêtres plus petites à arcade trilobée (voir GRANDJEAN 1979, pp. 373-374).

46. Maison Tavel | Évolution des percements dans le mur pignon sud |
1. Avant 1334
2. 1334
3. Premier quart du XVIe siècle
4. Troisième quart du XVIe siècle
5. État actuel

comme la saillie des conduits de cheminée. On a installé à ce moment-là sur le toit, à côté du conduit, en profitant de sa position avancée, un réduit pourvu d'une petite fenêtre, belvédère étroit où pouvait prendre place un guetteur ou un archer. Y avait-il un chemin de ronde ? Cette question n'a pas pu être documentée.

C'est plus particulièrement dans l'aire du Rhin moyen que se propagea, dès le XIIIe siècle et jusqu'au XVe, dans les résidences urbaines comme dans les tours et les portes protégeant les villes, l'usage du pignon crénelé. Celui-ci offre une version souvent plus ostentatoire que défensive du pignon à redents, commun dans tout le domaine alpin. On peut citer en exemple du pignon crénelé la tour élevée dans la première moitié du XIIIe siècle dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville d'Aarau[117], la maison « Zum hohen Hirschen » à Constance[118], le demi-pignon du Pulverturm qui participe aux défenses du Petit-Bâle[119] ou encore celui de la Tour Planta à Müstair. En aval du Rhin, Strasbourg abrite encore la maison des chevaliers von Westhus[120], dotée de pignons élancés datés du début du XIVe siècle et dont la distribution n'est pas sans analogie avec celle de la maison Tavel.

Sur le pourtour lémanique, la maison Tavel semble être le seul exemple d'habitat seigneurial conservé qui comporte ce type de couronnement, mais les apparences sont trompeuses. Si les monuments ont disparu, nous en avons des témoignages dans l'iconographie, comme celui de la tour de Marterey à Lausanne, représentée en 1638 sur le plan à vue de David Buttet[121].

Par la suite, lorsque la maison devint une auberge et que des galeries furent mises en place pour une circulation extérieure en façade, les baies de cette façade perdirent traverses, meneaux et allèges pour être transformées en portes. Peut-être est-ce un peu plus tard, vers 1575, au temps de Jean Anthoine Salla, qu'une porte fut percée au rez-de-chaussée sous l'escalier et que la fenêtre cintrée de la première génération, repérée au premier étage, fut remplacée par une porte palière.

Les couvertes horizontales des baies du rez-de-chaussée disparurent, certainement sous les Calandrini, lorsqu'on prolongea en façade leurs arrière-couvertes cintrées pour apporter plus de lumière au volume profond et sombre de la grande salle. À l'étage, les meneaux et les allèges des baies furent rétablis.

En 1623, la toiture fut rehaussée à sa hauteur actuelle et des pièces furent aménagées dans un deuxième étage, ouvert sur le pignon par de grandes baies surmontées d'arcs de décharge. On retrouve ces changements sur la belle façade, où les arcs de décharge reçoivent directement les fermes de la nouvelle toiture datées par dendrochronologie de 1623.

Ces dispositions ont encore souffert de nombreux changements de détails jusqu'à nos jours.

III. 5. 5. La belle façade

La façade principale (annexe 6 ; fig. 47-48), seule visible de la rue, est tournée à l'est, vers la cathédrale. Mutilée, abusivement percée, rehaussée, restaurée à plusieurs reprises avec plus ou moins de bonheur, elle avait malgré tout conservé presque intact, jusqu'à la campagne de restauration des années 1980, le décor sculpté et polychromé énigmatique encadrant les grandes baies de l'étage noble et reflétant encore sur la cité le prestige, la dignité et la magnificence de ses anciens propriétaires. Au moment de la rédaction de ces

117. STETTLER 1948, pp. 56-62

118. KRETZSCHMAR/WIRTLER 1977, p. 21

119. BAER 1932, pp. 234-239

120. WERLÉ/SEILLER 2002

121. GRANDJEAN 1979, p. 326

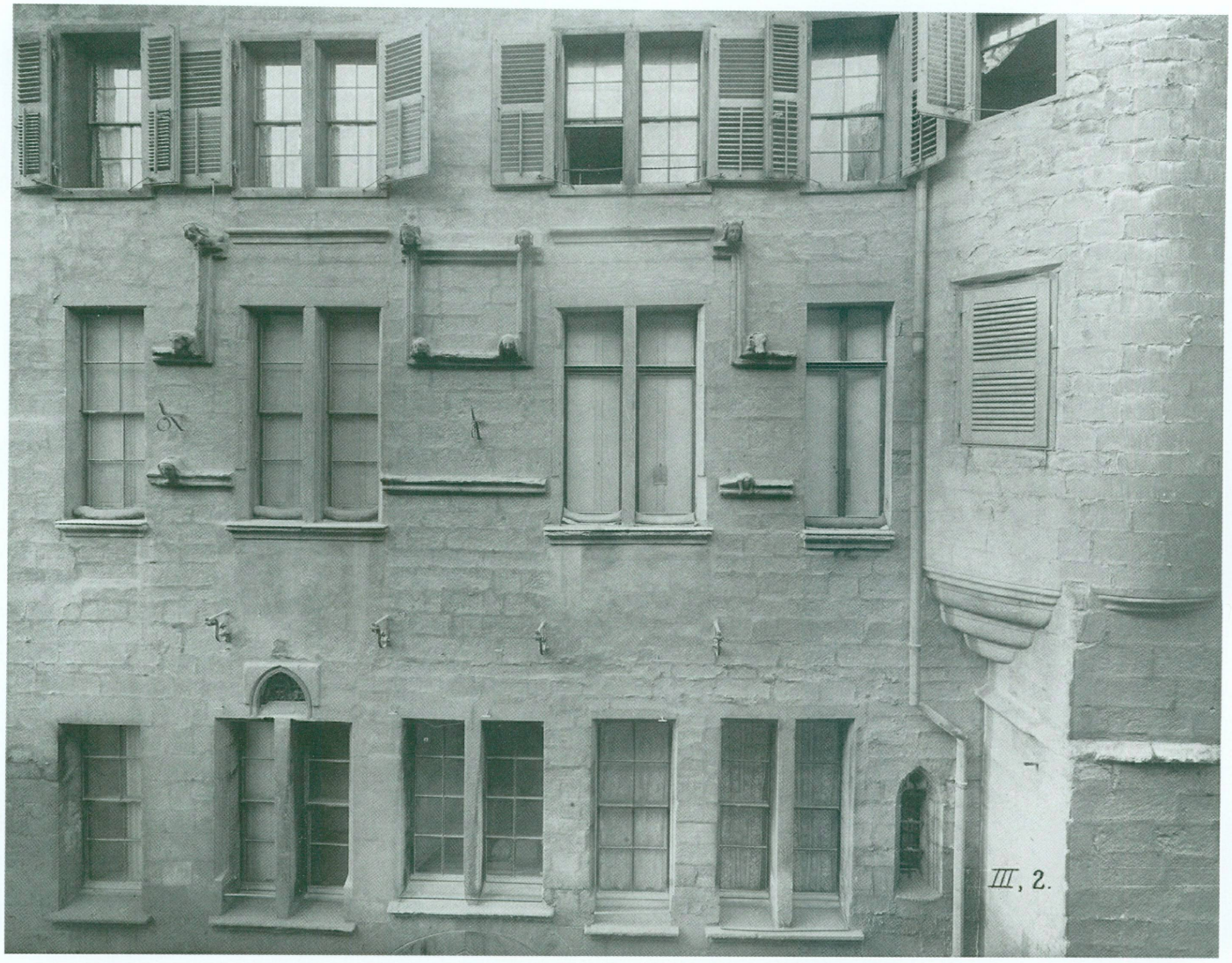

47. Frédéric, dit Fred, Boissonnas (1858-1946) | *Maison Tavel, vue frontale des étages supérieurs de la façade est*, entre 1897 et 1907 | Tirage photographique monté sur carton, 16,4 × 22,2 cm à la photo, 24 × 31,7 cm au carton (CIG, collection Vieux-Genève, sans inv.)

pages, en 2006, les pièces de ce décor, atteintes par des altérations irrémédiables de leur surface, sont enlevées pour être remplacées par des copies. Les armes des Tavel, d'or à trois aiglettes de sable aux ailes déployées, ont également été préservées, même si leur emplacement actuel, sous l'arc cintré d'une niche du rez-de-chaussée, procède d'un remaniement des dispositions d'origine (fig. 50).

Aujourd'hui, la belle façade apparaît, avec la tourelle qui la domine côté lac, recouverte d'un badigeon couleur anthracite, découpé par les mailles d'un faux appareillage aux joints chaulés sous lequel transparaissent, comme une projection mal cadrée, les assises de molasse du parement médiéval. Seule la partie enterrée a conservé son petit appareil de galets bien calibrés et bien alignés, caractéristique des constructions romanes. En apparence, cette façade, la seule à être ainsi entièrement parée de molasse, est donc homogène. Or, au cours des travaux de restauration des années 1980, elle a été décrépie, entièrement à l'extérieur, plus partiellement à l'intérieur (au rez-de-chaussée et au premier étage). Son analyse nous permet aujourd'hui de proposer une chronologie de ses composantes et de ses ouvertures dont plusieurs se révèlent antérieures à l'incendie de 1334 (fig. 49).

48. Maison Tavel | Analyse schématique de la face extérieure de la façade est (éch. 1/200)

On doit faire l'hypothèse que, au niveau de la chaussée, la cave a toujours été accessible par un large escalier droit s'engageant au milieu de la façade et couvert d'un berceau incliné. Mais l'escalier d'origine a été refait dès le XIVe siècle et reporté entièrement à l'intérieur du bâtiment. La porte ainsi que les soupiraux qui l'encadrent ont été modifiés, en particulier au XIXe siècle, quand un placage de dalles de roche, posées de chant, a remplacé l'appareil médiéval sous les fenêtres du rez-de-chaussée. Ces soupiraux possèdent aujourd'hui des embrasures désaxées : à l'intérieur, côté salle basse, elles appartiennent au chantier des XIIe-XIIIe siècles, à l'extérieur, côté rue, aux réfections du XIXe siècle (fig. 51).

À proximité de la tour subsistante, une petite fenêtre trilobée appartient aux travaux de restauration qui suivirent l'incendie de 1334. En lieu et place du chanfrein, elle est ornée de deux cavets séparés par un onglet. De l'intérieur, elle apparaît avec une arrière-couverte formée d'un linteau droit qui coiffe une ouverture largement ébrasée.

Au rez-de-chaussée, on a retrouvé plusieurs vestiges d'ouvertures contemporaines de ce premier état. On a pu observer que l'incendie de 1334 avait mis à mal l'épiderme de la

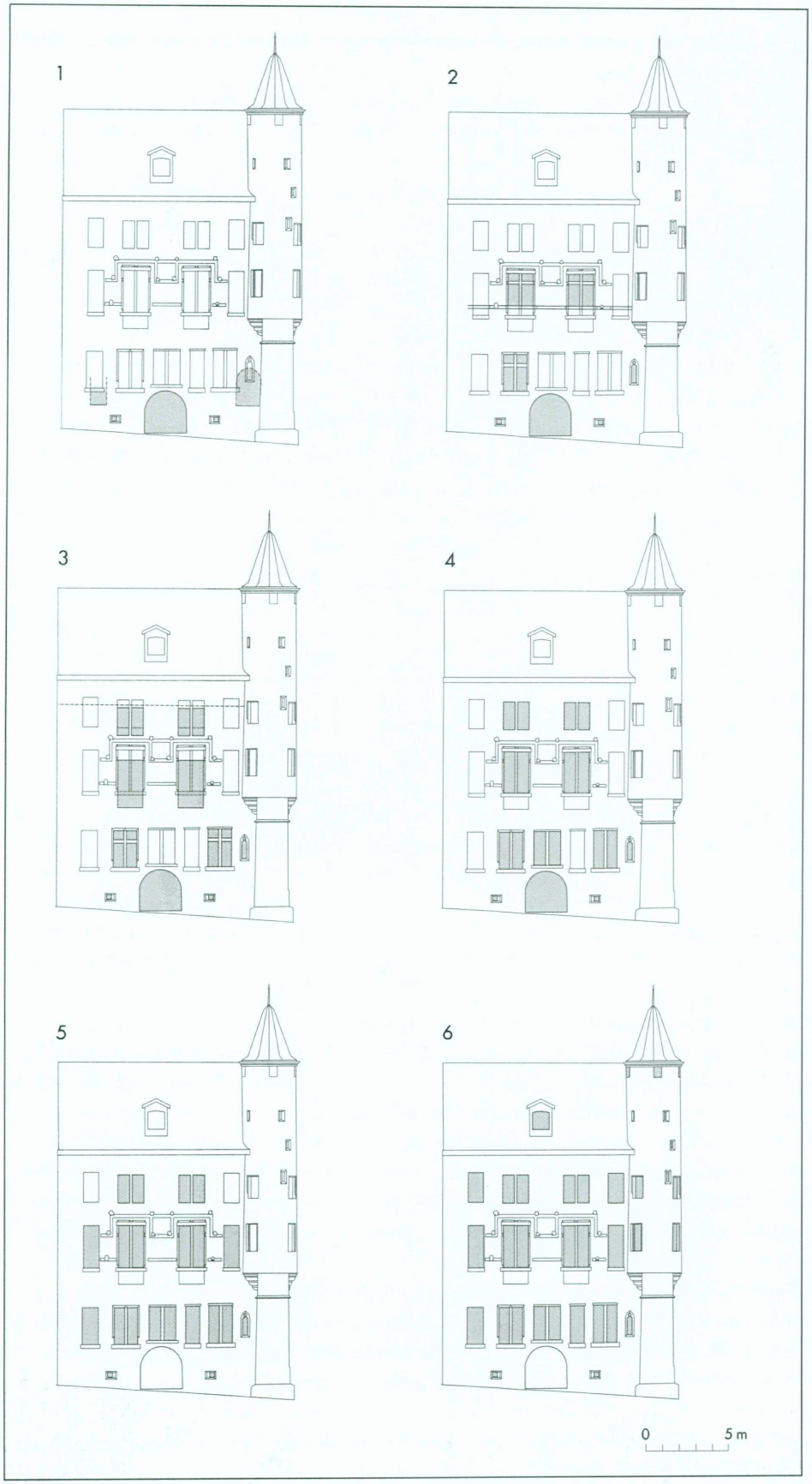

49-50. Maison Tavel

49. Évolution des percements dans la façade est

1. Avant 1334
2. 1334
3. Premier quart du XVIe siècle
4. Troisième quart du XVIe siècle
5. Fin du XVIIe siècle
6. XVIIIe-XIXe siècle

50. Arcature trilobée aux armes des Tavel

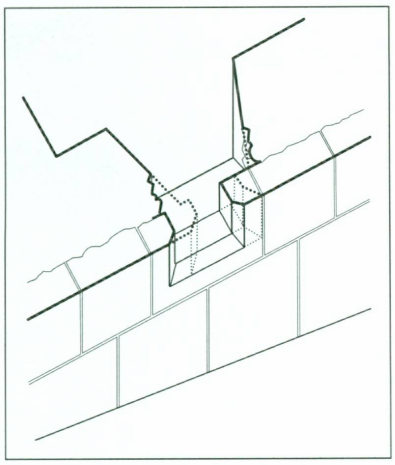

51. Maison Tavel | Façade est. Axonométrie sur le soupirail de la salle basse.

molasse qui avait éclaté sous l'effet de la chaleur. Dans le parement interne de la façade, au nord, côté lac, une porte s'ouvrait au nu du mur mitoyen. Il en restait, lors de notre examen, le chaînage de l'embrasure interne, quatre claveaux de l'arrière-couverte et l'empreinte marquant l'emplacement du piédroit sud. L'ouverture voûtée occupait un vide d'un mètre cinquante de largeur[122]. Côté sud, une autre ouverture plus étroite, large d'un mètre, se signalait par la présence de deux assises de son piédroit nord et de son sol de carrons. À l'intérieur, au revers de la niche portant les armes des Tavel, on a retrouvé des claveaux qui pourraient être les vestiges d'une troisième ouverture.

Quelle était l'apparence de la façade remodelée par le chantier de 1334 ? Le parement du milieu du XIVe siècle est conservé dans sa relative régularité entre le soubassement nouvellement paré au XIXe siècle et le haut du premier étage, ainsi que sur la tourelle ; au-dessus, il est fortement perturbé par des percements plus récents et mélangé à des matériaux hétéroclites. La façade était moins haute qu'aujourd'hui, peut-être crénelée, encadrée par les deux tourelles d'angle et composée de manière symétrique avec, au rez-de-chaussée, au-dessus du soubassement des caves probablement peu changé, de petites fenêtres trilobées, dont une seule subsiste encore au nord, et, à l'étage, deux grandes baies à croisillons portant sur un cordon et enrichies d'un bandeau orné de sculptures polychromées. Au niveau des combles, on a repéré, dans l'épaisseur d'embrasures en briques percées tardivement aux extrémités de la façade, des blocs de molasse chaînés indiquant peut-être l'emplacement d'anciennes ouvertures éclairant le galetas ou témoignant de la présence d'un ancien crénelage ; côté lac, un claveau signalait le départ d'un arc appartenant à une fenêtre de petites dimensions.

La tourelle ronde qui domine le Perron est dressée sur une pile carrée à socle débordant, dont la base est faite de gros blocs de molasse et de roche, en partie des remplois[123], et dont le haut est souligné par un larmier. Elle prend ensuite appui sur un encorbellement, élargi en assises concentriques. À partir du deuxième étage, et pour plus de légèreté, elle est construite en tuf. Les ouvertures d'origine sont de petites meurtrières chanfreinées, dont la disposition hélicoïdale témoigne de la présence d'un escalier intérieur. Celui-ci donnait accès à un belvédère couronné d'une poivrière, ouvert de tous côtés et dont la situation dominante concurrençait les tours de la ville et le clocher de Saint-Germain. Aujourd'hui, elle est ajourée de larges fenêtres dont le percement est relativement tardif (XVIIe-XVIIIe siècle ?).

La seconde tourelle, dans l'angle sud-est de la maison, regardait la Maison de Ville. Si l'on en croit l'acte de vente de 1714[124], elle atteignait au moins le troisième étage de la maison Calandrini. Elle était alors divisée entre ses nouveaux propriétaires : Jean-Jacques et Jean-Daniel Saladin disposaient des étages supérieurs et Jean-Louis Calandrini se réservait le premier niveau occupé par son « cabinet ». Détruite peu après, elle figure pourtant encore sur le plan Billon de 1726-1728, mais y apparaît comme une réduction de sa voisine : d'une surface d'environ un mètre carré, il ne peut s'agir que d'un volume réservé à un cabinet d'aisances ! Peut-être l'architecte a-t-il, dans ce cas précis, dessiné de mémoire un détail qui avait déjà disparu du paysage urbain. À la démolition de la tourelle sud correspond un arc surbaissé, en molasse, situé à la limite de la maison Calandrini, à mi-hauteur des fenêtres du premier étage, qui pourrait faire croire à une ouverture bizarrement placée : en réalité, il s'agit d'un arc de décharge dont la portée correspond très exactement à l'épaisseur du mur méridional de la maison. En conséquence, il faut imaginer qu'il doit avoir été installé là pour assurer la cohérence des maçonneries lors de la démolition de la tourelle.

122. Son seuil devait avoisiner le niveau d'occupation actuelle du rez-de-chaussée, soit environ deux mètres au-dessus du niveau de la rue.

123. Camille Martin a vu, à tort, dans ce socle « un contrefort relativement moderne » (voir MAYOR/VAN BERCHEM/MARTIN 1897-1907, vol. III, p. 3). Ce type de disposition – des tourelles cylindriques posées sur des piles simples ou cruciformes – est cependant largement attesté. Citons notamment les exemples fournis dans MESQUI 1993 : le château de Chevenon (Nièvre [t. 1, p. 180]), le Logis royal de Loches (Indre-et-Loire [t. 2, p. 45]), le château d'Armentières-sur-Ourcq (Nièvre [t. 2, p. 55]) et le palais épiscopal de Laon (Aisne [t. 2, p. 154]).

124. Voir plus haut, p. 16, et note 53

52-61. Maison Tavel | *Sculptures ornant les bandeaux des fenêtres*, vers 1334-1337, déposées en 2006 | Molasse, traces de polychromie
Registre supérieur : 52. Buste d'homme | 53. Tête d'homme couronné | 54. Tête de jeune femme | 55. Tête de femme couronnée
Registre médian : 56. Avant-corps de chien | 57. Tête d'homme monstrueuse | 58. Tête de femme | 59. Avant-corps de chien
Registre inférieur : 60. Buste de femme | 61. Avant-corps d'animal (griffon)

Le décor sculpté constitue la pièce maîtresse de la belle façade. Il est disposé sur trois registres : deux sur le cordon inférieur, quatre à la hauteur des croisillons, quatre sur le bandeau supérieur[125]. Il compte donc dix sujets : quatre têtes de femmes, trois têtes d'hommes, deux museaux de chiens, le vestige probable d'un griffon. Aucune trace d'arrachement ne permet d'imaginer l'existence d'autres figures.

Notre description s'appuie sur un possible récit qui se lirait de haut en bas.

Au registre supérieur :

1. Buste d'homme portant moustaches, barbe torsadée bifide, longs cheveux ondulés retombant sur les épaules et retenus dans un serre-tête torsadé. C'est le seul personnage dont les bras soient figurés, certes raccourcis, en appui sur le bandeau[126] (fig. 52).

2. Tête d'homme couronné, roi au visage marqué de rides, encadré de cheveux ondulés et réguliers, coupés droit à mi-longueur (fig. 53).

3. Tête de jeune femme, des fossettes à la commissure des lèvres et au menton, cheveux nattés relevés sur les oreilles et ceints d'un diadème à la manière d'une princesse (fig. 54).

4. Tête de femme couronnée, reine aux longs cheveux rejetés sur les épaules (fig. 55).

Au registre médian :

5. Avant-corps de chien à crinière léonine, mufle penché en avant à la manière d'une gargouille, pattes appuyées sur le bandeau (fig. 56).

6. Tête d'homme monstrueuse, aux longs cheveux en crinière dégageant un crâne conique et fuyant prolongé d'une arête nasale démesurée et bosselée. Sourcils et orbites sont accusés par de profonds reliefs. Les oreilles sont épaisses, la bouche, qui dissimule un menton en retrait, crache des feuillages, selon une antique représentation de l'homme sauvage (fig. 57).

7. Tête de femme, au visage et aux cheveux identiques à 3 mais coiffée d'un voile ceint d'une couronne nuptiale de fleurs (fig. 58).

8. Avant-corps de chien identique à 5, dégradé (fig. 59).

Au registre inférieur :

9. Buste de femme décolleté, au corsage fermé par un bouton, à la tête couverte d'un voile dissimulant des cheveux tressés retenus par une résille (fig. 60).

10. Avant-corps d'animal dont ne subsistent que les pattes antérieures et le torse. Les griffes des pattes, la forme bombée du torse, et surtout le nom d'« hostellerie du Griffon » donné à l'établissement, cité entre 1544 et 1555[127], font penser à cet animal hybride mythique, à tête, ailes et pattes antérieures d'aigle, corps et pattes postérieures de lion (fig. 61).

Ces sculptures d'une remarquable qualité conservent une polychromie d'origine médiévale. Leur style homogène ne dénote aucun retard par rapport à l'évolution générale du

125. Ce bandeau a été coupé, vraisemblablement lors de l'installation, vers 1575, des fenêtres à meneaux du deuxième étage, dont l'appui existe encore vers 1900 dans les photographies de Frédéric Boissonnas (voir MAYOR/VAN BERCHEM/MARTIN 1897-1904, vol. 3, pl. III.2 [= fig. 47]).

126. La présence des mains en appui sur le bandeau n'est pas sans évoquer un portrait de maître d'œuvre.

127. Voir plus haut, p. 14

62. Abondance, cloître | Cul-de-lampe supportant la voûte, entre 1331 et 1354

63. Reims, maison des Musiciens, sculpture sur cordon, vers 1245

goût gothique encore empreint, dans la première moitié du XIVe siècle, de la leçon de Reims et du style Saint-Louis. Il se caractérise par des positions frontales, l'importance des yeux globuleux, les fronts hauts, dégagés, aux sourcils effacés, prolongés par de longs nez droits, de petites bouches, des mentons menus ; enfin, par l'usage du sourire – le célèbre sourire de Reims – pour exprimer la noblesse. Les chiens, comme le griffon, sont traités de manière conventionnelle.

L'œuvre pose un problème d'attribution d'autant plus délicat qu'à Genève et dans la région lémanique peu d'œuvres comparables ont été conservées. Citons toutefois le cloître d'Abondance construit entre 1331 et 1354, d'une architecture savante et accomplie, et dont les voûtes reposent sur des culs-de-lampe ornés de personnages, d'animaux, de feuillages, portant encore des traces de polychromies[128] (fig. 62). À Genève, les fouilles entreprises dans la cathédrale ont livré des chapiteaux provenant du cloître ou de la salle capitulaire, victimes, eux aussi, de l'incendie de 1334 et restaurés peu après. Des masques humains ornent les chapiteaux et de petits visages remplacent par endroits l'arrondi des crochets ; leur style n'est pas sans analogie avec les sculptures de la façade de la maison Tavel. Plus loin, l'esthétique du portrait de la France des premiers Valois ou de la Prague des Parler offre des références européennes de cet art courtois international. Mais la comparaison qui s'impose, pour l'ordonnancement des sujets, pour l'existence d'un thème et pour la qualité de la sculpture, est celle de la maison des Musiciens de Reims, traditionnellement datée vers 1245[129] : même personnage aux petites mains en appui, même traitement des visages et des chevelures, même modelé plein et sensible, même sourire, même modénature des supports (fig. 63). Bref, tout se passe comme si un maître représentant du premier gothique international avait reçu commande des Tavel d'un programme cohérent et de haut niveau pour orner leur maison reconstruite à grands frais.

En nettoyant les sculptures, le restaurateur Théo-Antoine Hermanès, en activité sur le chantier des années 1980[130], a redécouvert la polychromie qui recouvrait les têtes et les armoiries des Tavel. Celle-ci était posée sur une préparation au minium qui, par transparence, donnait leur carnation au blanc des visages et des mufles et rehaussait le brun des

128. GARDET 1967, pp. 243-244

129. Autrefois rue du Tambour 18-20, cette maison a été démolie aux premiers jours des bombardements allemands sur Reims en 1914. Sa façade sculptée, reconstituée, est présentée au Musée Saint-Rémi à Reims (voir VIOLLET-LE-DUC 1868.2, pp. 236-237 : cette datation précoce devrait faire l'objet d'une révision critique).

130. À la tête de l'atelier CREPHART, Genève

chevelures et le cuivré des couronnes. On a formulé alors l'hypothèse que les cordons et les bandeaux étaient également peints, ce qui s'est avéré en 2006 lorsque, pour des raisons de dégradations accélérées, on a procédé à la dépose des têtes et découvert des traces d'azurite sur les moulures des cordons.

Le programme est apparemment complet, mais ne se laisse pas aisément déchiffrer. La ressemblance physique des personnages, en particulier celle des femmes aux cheveux tressés des trois registres (3, 7 et 9), peut s'expliquer par l'usage de conventions invariables pour les portraits. Néanmoins, les attributs variables des coiffures et des coiffes, avec leurs effets délibérés de caractérisation, incitent à interpréter plutôt ce décor comme un cycle narratif, à but allégorique.

Le cycle est profane, dominé par les femmes. Une lecture de gauche à droite et de haut en bas place le premier personnage en position excentrique, de *magister*, de narrateur ou de témoin ; au registre supérieur, il se distingue par sa barbe et ses cheveux de prophète oriental et précède... un roi ? une princesse ? une reine ? Les traits de la princesse se retrouvent dans ceux des femmes des deux registres inférieurs, mais ils s'accentuent, puis s'empâtent et la parure change – diadème, couronne de fleurs, puis coiffe fermée –, comme si l'héroïne avançait en âge en abandonnant les attributs de sa noblesse. À la princesse couronnée de fleurs du registre médian, au centre de la composition, s'associent dans l'ordre, à gauche, un chien, symbole de fidélité dans le mariage, mais aussi d'épargne, selon le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival, et l'homme sauvage, et, à droite, un second chien. À la matrone du registre inférieur s'associe le griffon, symbole du ciel et de la terre, du démon et du Christ, voire de la double nature du Christ.

Le Bestiaire d'amour de Richard de Fournival (1201-1260), composé vers 1245[131], vraisemblablement à Amiens où l'auteur était chanoine de Notre-Dame, établit une comparaison entre les animaux et les amoureux et propose un échantillonnage d'histoire naturelle médiévale. Comme dans ce texte célèbre, les animaux du cycle de la maison Tavel fournissent au récit un commentaire allégorique, une conclusion moralisante, tandis que la jeune femme est le sujet de ce qui se joue. Il faut à l'évidence rattacher ce cycle de sculptures à la littérature en vogue depuis le XIIIe siècle et dédiée à l'enseignement moral, comme *Folie de la jeunesse et de l'amour*, *Folie de la jeune femme*, etc.[132].

Il reste à évoquer les transformations subies par la façade à partir du XVe siècle. Au rez-de-chaussée, les fenêtres trilobées furent agrandies, comme l'indique la fenêtre géminée, sommée d'une niche aux armes des Tavel et qui possède un encadrement aux moulures identiques à celle du XIVe siècle. On se contenta apparemment de tailler dans la maçonnerie pour agrandir les ouvertures en remployant parfois des encadrements plus anciens. Seul l'examen des modénatures nous permet de hasarder des chronologies, avec toutes les difficultés liées à la persistance des modèles. Les meneaux de toutes ces fenêtres géminées furent repris au XVIIe siècle ou plus tard encore.

Les grandes fenêtres de l'étage noble (fig. 64) subirent une première modification dans le second quart du XVIe siècle lorsque la maison fut transformée en auberge et que leurs allèges furent supprimées, comme au premier étage des façades ouest et sud à la suite de la création de galeries extérieures en bois[133]. Ici, on mit en place de petits balcons peu profonds, d'usage plus ostentatoire, sans doute également en bois et posés sur des consoles en fer forgé. C'est lors du même chantier que le plafond de la grande salle qui remontait à 1334 fut rabaissé à la hauteur des croisillons des fenêtres en entraînant la condam-

131. Sur le modèle du *Bestiaire* de Pierre de Beauvais, de 1206

132. Voir la lettre manuscrite de Paul Zumthor à son fils Bernard, alors conseiller en conservation du patrimoine architectural à la Ville de Genève, 10 juillet [1986 ?], copie au Service cantonal d'archéologie (voir aussi LEPAGE 1981)

133. Voir plus haut, p. 51

64. Maison Tavel | Trois états successifs relevés sur les grandes baies du premier étage

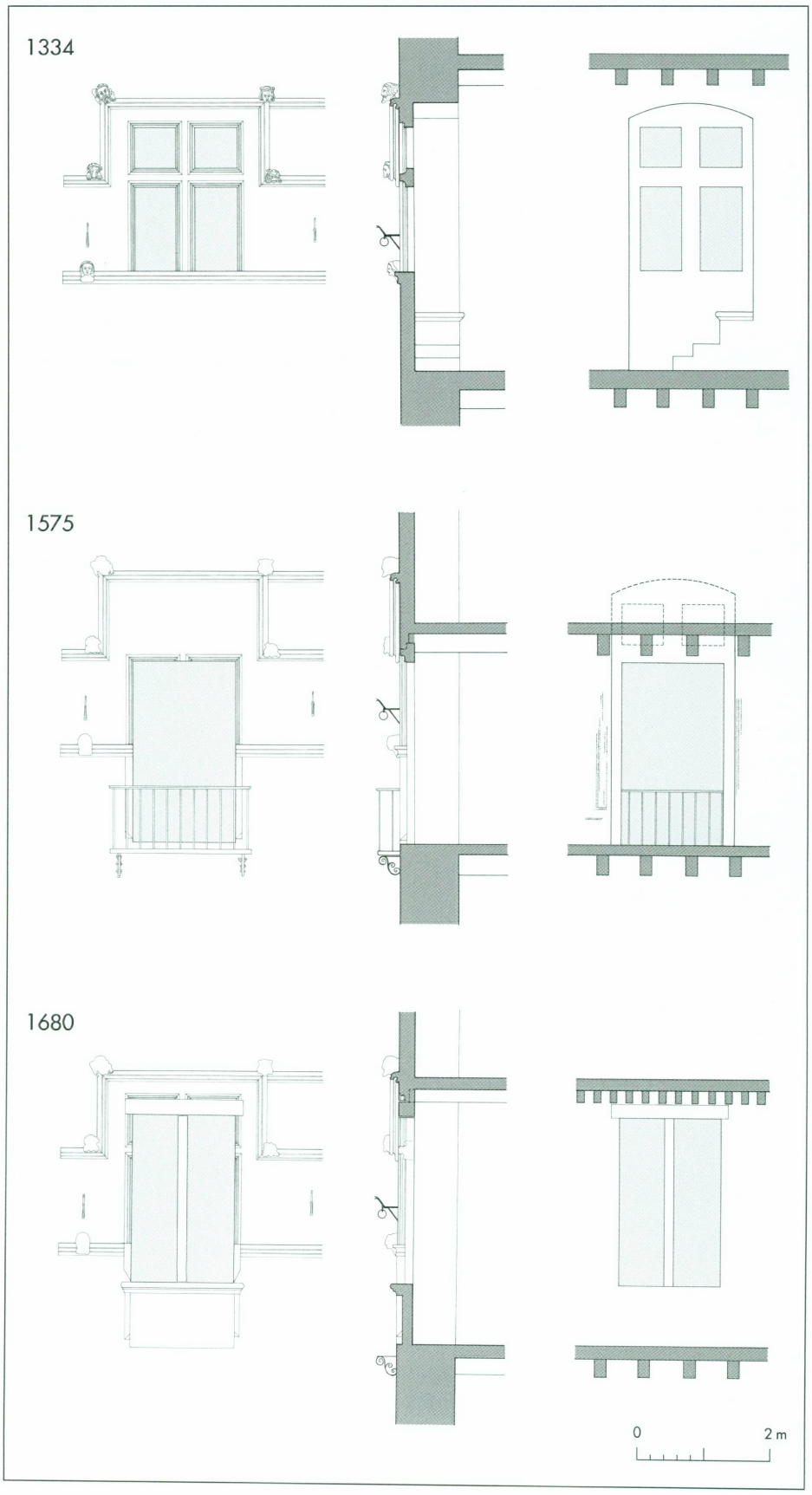

65. Maison Tavel | État de la façade après la restauration des années 1980

nation de leur partie supérieure. Sans doute à la fin du XVIIe siècle, sous les Calandrini, le plafond de la grande salle fut une nouvelle fois transformé, rehaussé sous la forme qu'on lui connaît actuellement de solivage « à la française ». À cette occasion, les croisillons des grandes fenêtres furent supprimés et remplacés par de simples meneaux sans décor supportant des linteaux monolithes. Insérés dans le haut des piédroits, ces linteaux ont renforcé les couvertes du XIVe siècle, mais rabaissé de vingt centimètres le haut des fenêtres. Les allèges furent en partie reconstituées et de nouveaux appuis mis en place, trente centimètres plus bas que le cordon régnant. Cette double opération, si elle apporta un peu plus de lumière à l'intérieur des pièces, eut pour effet une banalisation malheureusement définitive des grandes fenêtres.

Ces dispositions ont également été affectées par de nombreux changements de détails jusqu'à nos jours. Au deuxième étage, des fenêtres à meneaux furent ouvertes au-dessus des grandes baies, peut-être vers 1575, après que le plancher eut été abaissé au niveau des croisillons de l'étage noble. Leur appui, on l'a vu, existait encore vers 1900 ainsi qu'en témoigne la photographie de Frédéric Boissonnas (fig. 47). Au XVIIe siècle, ces fenêtres suivirent certainement le déplacement du plancher vers le haut, puis reçurent les arcs de décharge imposés par l'aménagement définitif du second étage, le rehaussement de la toiture et la nécessité de soutenir les fermes de la nouvelle charpente. Enfin, au début du XVIIIe siècle, on perça de nouvelles fenêtres aux extrémités de la façade, contre les tourelles, au premier et au deuxième étage.

Le clou de la campagne de restauration des années 1980 fut la mise en couleur de la façade principale, qui alimenta un débat passionné au sein du collège d'experts qui devait décider de l'aspect à donner au futur musée. Les restaurateurs de bâtiments médiévaux faisaient encore peu de cas de l'importance de la couleur dans l'architecture et le paysage urbain du passé. Ses découvertes dans le domaine de la polychromie de l'architecture et de la sculpture médiévale inclinaient en revanche le restaurateur Théo-Antoine Hermanès à conduire une analyse approfondie des vestiges d'enduits et de badigeons qui recouvraient les murs et à favoriser une solution pour l'exemple, un quasi-manifeste.

Dans son dernier état avant sa restauration, la façade conservait, en particulier dans les parties hautes, avantageusement protégées par le large débordement de l'avant-toit, d'importantes plages d'un enduit clair, gris verdâtre jointoyé en foncé. Ce décor d'aspect néoclassique avait répondu au besoin de créer une unité nouvelle dans la diversité des percements successifs et d'en atténuer le désordre. Aucun indice ne nous permet de dater avec précision cette intervention, dont le relevé « d'après nature » de Henri Silvestre en 1882 conserve l'esprit, sinon la forme exacte (fig. 8). Mais sur la totalité des badigeons retrouvés de manière fragmentaire en couches superposées, un gris anthracite apparemment jointoyé en clair avait recouvert les murs aux XVIIe-XVIIIe siècles. C'est cette séquence, matérialisée par les derniers percements effectués dans la belle façade, que l'on décida finalement de reconstituer côté rue, y compris sur la tourelle (fig. 65) ; sur les sculptures, la polychromie d'origine fut dégagée et mise en valeur. Côté cour et côté jardin, les façades furent recouvertes d'un ocre jaune, rehaussé d'une large bordure gris foncé dans les encadrements des portes et des fenêtres.

Deux porte-bannes attirent l'attention de part et d'autre de la grande baie sud de l'étage noble (fig. 66). Leur position, à cet endroit, pose problème, car ils ne sont pas équidistants des embrasures de la croisée et posés si bas qu'ils en perdent toute utilité. Il semble improbable qu'il faille les attribuer à des ouvertures antérieures qui, par ailleurs, n'auraient

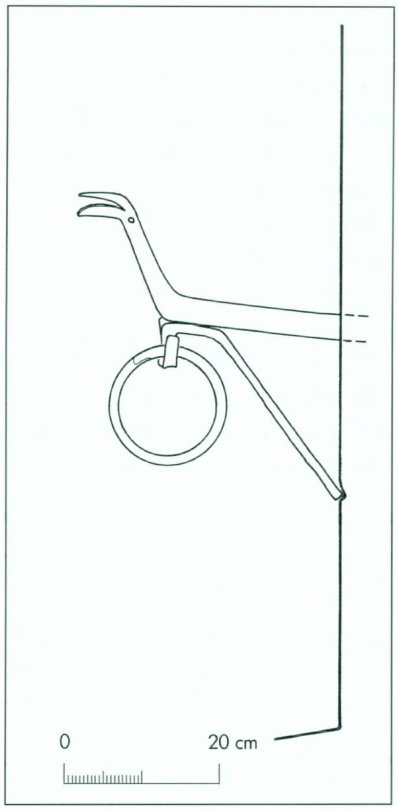

66. Maison Tavel | Porte-banne au premier étage de la façade est

laissé aucune trace. Les anneaux sont suspendus à des potences horizontales terminées en col et en tête d'oiseau fortement stylisés. Ce type de ferronnerie se retrouve à Chillon dans le support des chéneaux[134] et orne comme pointes les grilles du château de Rolle.

III. 5. 6. La nouvelle façade ouest

Cette façade est généreusement ouverte, largement percée de baies allongées et de hautes portes, toutes d'une similitude trompeuse. Au niveau de la cave supérieure, l'appareillage de mur, dressé en assises inégales de moyens et petits boulets, s'apparente à celui des autres fondations établies au XIIe-XIIIe siècle, bien avant l'agrandissement de la maison sur le jardin. On se souvient que la tour romane était sans doute protégée par une chemise à laquelle ces maçonneries pourraient appartenir[135]. Au-dessous, à droite de l'entrée de la cave, le mur a été repris en sous-œuvre par les Calandrini pour le creusement du second niveau de cave. Au-dessus, comme sur la façade côté rue, un placage du XIXe siècle cache les liaisons entre les maçonneries du XIIe-XIIIe siècle et celles d'après 1334. À gauche de la porte et des degrés descendant à la cave, on a repéré une batterie de petites fenêtres percées deux à deux dans les intervalles des arcatures du sous-sol et qui appartenaient certainement à l'agrandissement consécutif à l'incendie.

Plus haut, l'usage de la molasse domine dans la maçonnerie, jusqu'au premier étage inclus, mais, là encore, subsistent quelques vestiges d'ouvertures anciennes perturbées par le percement des grandes baies, que l'on peut attribuer aux XVIe et XVIIe siècles. À l'étage, on a retrouvé, au-dessous des fenêtres, les traces d'un cordon régnant ne portant plus aucune d'entre elles. La porte côté sud, chanfreinée, aujourd'hui murée, celle de gauche devenue fenêtre, les allèges supprimées puis restituées, la présence de trous de boulin régulièrement percés au bas des ouvertures sont autant d'éléments qui attestent, comme au sud, la présence d'une galerie.

Au second étage, la façade est édifiée en règle-mur. Ce changement correspond à la surélévation de l'extension au XVIIe siècle. La nouvelle couverture vint alors prolonger, selon la même pente, le toit du corps principal.

134. NAEF 1908, p. 94

135. Voir plus haut, p. 29

L'importance et le rôle du décor intérieur des demeures seigneuriales médiévales sont de plus en plus largement attestés. Chaque époque a ses thèmes privilégiés et ses couleurs chargées de symboles, à l'instar des émaux héraldiques. Sur les murs, les sols et les plafonds, ainsi que dans le mobilier, les tentures et les objets de parure, sont reproduites jusqu'à l'obsession des scènes courtoises, de tournoi et de chasse, accompagnées d'un bestiaire autant réel qu'imaginaire, dans une trame de supports géométriques, de rinceaux, de damiers et de chevrons.

Dans la maison Tavel, il ne subsiste que quelques traces des décorations murales et de l'ornementation des plafonds à l'étage noble. Mais les sols et, dans une moindre mesure, les poêles de terre cuite, parties intégrantes des décors des chambres d'apparat, nous ont livré des témoins significatifs de la richesse de ces intérieurs.

IV. 1. Les carreaux de sol estampés en terre cuite

Lors des travaux de restauration des années 1980, de larges surfaces carrelées ont été dégagées dans l'ancienne grande salle-cuisine. Dans les pièces voisines, qui avaient été dotées de planchers, subsistaient des lambeaux de mortier de pose suffisants pour attester que l'ensemble du rez-de-chaussée avait été carrelé – de même sans doute que l'étage. Les vestiges encore en place présentaient une grande diversité de pièces et de mises en œuvre, signe d'une utilisation de longue durée, de transformations successives de l'espace habité et d'indispensables restaurations aux endroits les plus fréquentés.

Un sol de « tommettes » octogonales et de petits carreaux alternés, posé au XVIIe siècle, recouvrait encore le tiers est de la grande salle-cuisine. Il a été restauré et complété. Sous la cheminée et autour de l'âtre subsistaient des carreaux plus anciens, posés en diagonale selon un usage courant au Moyen Âge, certains décorés d'un trèfle à quatre feuilles inscrit dans un cercle. Aux XVIIIe et XIXe siècles, les propriétaires de la maison réutilisèrent, en particulier dans les communs et au rez-de-chaussée, les carreaux anciens jugés en assez bon état, en les complétant de matériaux nouveaux. Il vaut la peine de signaler la trouvaille faite dans les combles d'un sol de carrons oblongs du XVIIIe siècle, décorés de vagues, de croix rangées en lignes et d'initiales tracées au doigt dans l'argile fraîche, carrons portant, dans certains cas, une date, « 1759 », et/ou un lieu, « Morge », témoignage certain de leur provenance.

Les carreaux estampés retrouvés dans les sous-sols appartiennent exclusivement aux premiers types décrits dans le catalogue et remontent à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle. Ils furent remployés, lors de la reconstruction de la maison consécutive à l'incendie, comme matériaux de remplissage entre les anciennes et les nouvelles maçonneries. On a retrouvé, en grand nombre, des carreaux identiques issus des mêmes moules aux abbayes de Bonmont et de Saint-Jean-d'Aulps, ainsi que d'autres, de facture plus maladroite, à l'abbaye de Montheron[136].

La majeure partie des carreaux a été retrouvée dans les remblais de la tour romane et ceux du XIVe siècle en proviennent exclusivement. Rappelons que l'abandon de la tour et son comblement eurent lieu dans le courant du XVIe siècle et que ce qui avait pu en subsister disparut définitivement sous les Calandrini.

136. EGGENBERGER/STÖCKLI 1990

Dans l'Europe médiévale, les sols de terre cuite ont pris progressivement la place des revêtements de marbre et de pierres semi-précieuses mis en œuvre dans l'Antiquité. L'intérêt qu'on leur a porté au XIXe siècle a trouvé, dès le milieu du XXe siècle, un nouvel élan grâce aux trouvailles des fouilles archéologiques dans des édifices religieux et civils. On a alors élaboré des corpus permettant de replacer dans l'histoire des témoins souvent nombreux, mais impossibles à inscrire dans des complexes stratigraphiques fiables. La maison Tavel présente un bon exemple de la difficulté des datations et des attributions de cet intéressant matériel : seuls les sols récents, allant du XVe au XVIIIe siècle, étaient encore en place, les carreaux les plus anciens ayant été retrouvés soit à l'état de remplois, soit mélangés aux remblais amoncelés dans la grande tour du jardin.

Le catalogue qui suit rassemble plusieurs groupes d'objets : quelques vestiges isolés, les plus anciens, de petits formats, préludes d'une production mieux connue qui forme un deuxième groupe, plus étoffé, très proche des productions des ateliers cisterciens ; des compositions faites de plusieurs carreaux, très en vogue dès le début du XIIIe siècle et figurant des décors en cercles concentriques ; des pièces du XIVe siècle de moindre qualité technique, mais à l'iconographie encore riche ; enfin, une dernière série de carreaux, décorés au sceau sur toute leur surface, qui montre que la veine tarit[137].

Sans pouvoir documenter précisément l'existence d'ateliers de production de carreaux de terre cuite estampés à Genève, il est cependant possible de tirer un enseignement du nombre considérable de pièces retrouvées dans les fouilles archéologiques de la région : celui-ci révèle que, par exemple, à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe, le pourtour lémanique a servi de cadre à un atelier itinérant, utilisant les mêmes terres locales, les mêmes moules et travaillant pour les demeures des nobles et les abbayes. Sont notamment concernés à Genève, outre la maison Tavel, les logis canoniaux de la cathédrale et le château de l'Île.

IV. 1. 1. Motifs végétaux[138]

1. Fleur stylisée

Huit quarts de rond dessinant quatre pétales, dont deux nervurés posés en sautoir et dirigés vers le centre cerclé ; les côtés sont occupés par un décor évoquant des pistils. | 4 exemplaires[139]
Dimensions[140] : 10,3 × 10,7 × 2,6 cm

Ce sont les plus petits carreaux de la série, de forme irrégulière, de section souvent bombée, d'un dessin plus fruste et d'une réalisation moins soignée que les productions ultérieures. Une datation entre la fin du XIIe et le début du XIIIe siècle paraît confirmée par la facture, le style et le sujet car, sans être en tout point semblables, ils se rapprochent des pièces retrouvées aux abbayes de Fontenay, de Pontigny et des Dunes[141], de la représentation d'un pavement figurant dans l'album de Villard de Honnecourt[142] et du dessin des vitraux en grisaille du chœur de l'église Saint-Serge d'Angers (1210-1215).

IV. 1. 2. Motifs géométriques

2. Trame et cercles

Superposition d'une trame carrée à brins simples et de cercles tangents, noués l'un à l'autre. | 35 exemplaires[143]
Dimensions : 17 × 17 × 3 cm

137. Ces carreaux sont conservés au Service cantonal d'archéologie, à l'exception des exemplaires les plus représentatifs, entrés dans les collections du Musée Ariana et exposés en permanence à la Maison Tavel.

138. Tous les dessins des carreaux sont à l'échelle 1/4.

139. Un exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9518).

140. Les dimensions des carreaux sont données dans l'ordre suivant : hauteur × largeur × épaisseur.

141. Pour toute cette production liée à l'ordre cistercien, voir NORTON 1983

142. Daté de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle (voir BECHMANN 1991, pp. 136-138)

143. Trois exemplaires sont exposés à la Maison Tavel (inv. AR 9482 à AR 9484).

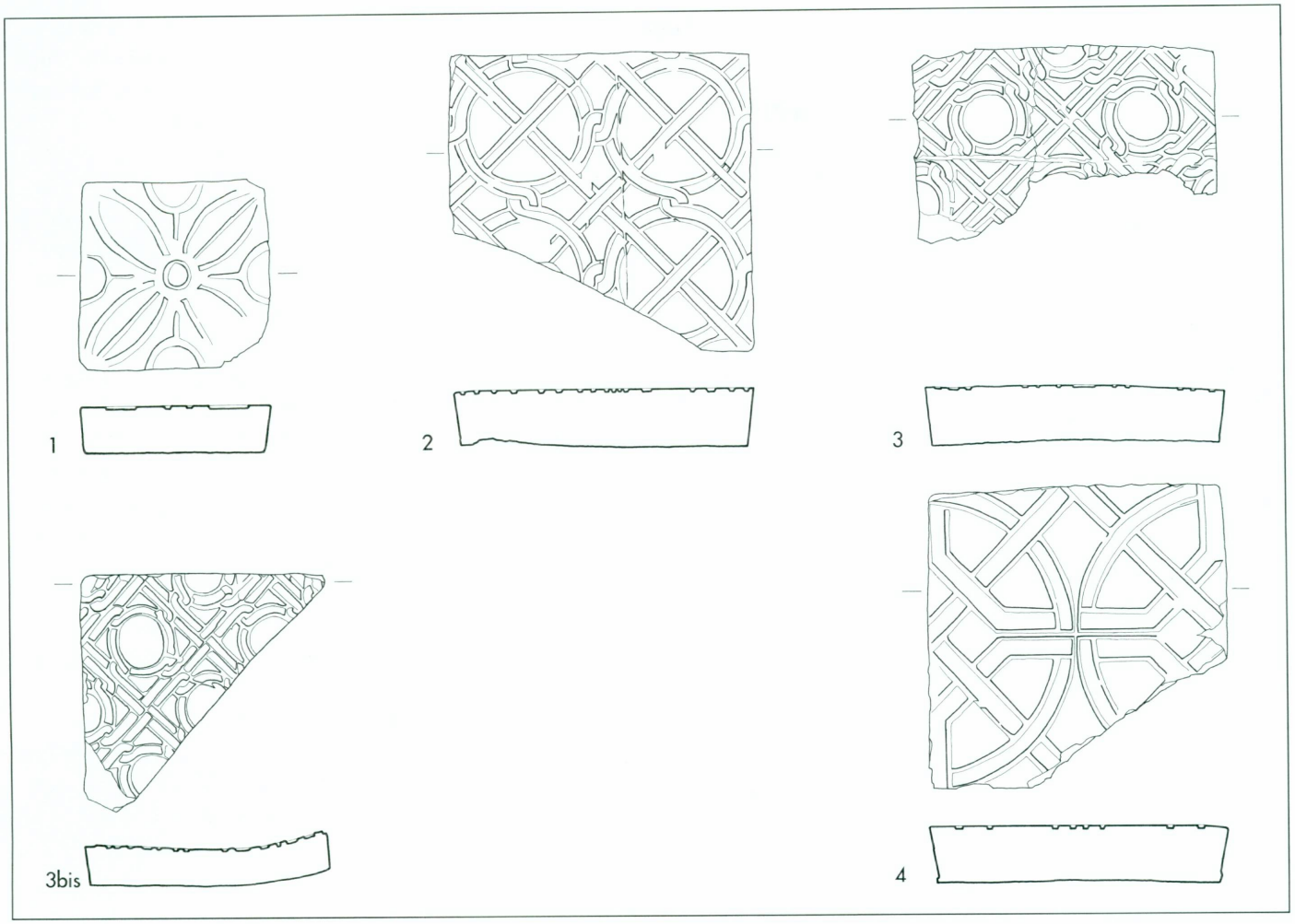

3. Trames et cercles
Cercles inscrits et noués à une trame à doubles brins. | 17 exemplaires, dont un exemplaire triangulaire (3 *bis*)[144]
Dimensions : 17 × 17 × 3 cm

4. Trame, cercles et octogones
Imbrication dans une trame carrée de cercles et d'octogones tangents à brins simples. | 57 exemplaires[145]
Dimensions : 17 × 17 × 3 cm

Ces carreaux de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle sont d'une facture particulièrement soignée et bien connus dans le périmètre lémanique, notamment par les fouilles de l'abbaye chablaisienne de Saint-Jean-d'Aulps[146] et de l'abbaye vaudoise de Notre-Dame de Bonmont[147], toutes deux de l'ordre de Cîteaux[148]. À Genève, des sujets identiques sont apparus dans les fouilles du château de l'Île et dans l'angle nord-ouest de la cathédrale Saint-Pierre, sur l'emplacement de demeures canoniales. Les entrelacs ont été de même largement exploités dans l'ornementation des vitraux en grisaille des églises cisterciennes, comme à Obazine et à Pontigny, et même à Notre-Dame-de-Valère à Sion, qui n'a certes pas de lien avec l'ordre de saint Bernard, mais qui pourrait en avoir subi l'influence[149].

144. Un exemplaire carré est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9487).

145. Cinq exemplaires sont exposés à la Maison Tavel (inv. AR 9479 à AR 9481, AR 9486 et un sans inv.).

146. RENARD 1940

147. EGGENBERGER/SAROTT 1988

148. NORTON 1983

149. BEER 1956, pp. 122-128 et pl. 67

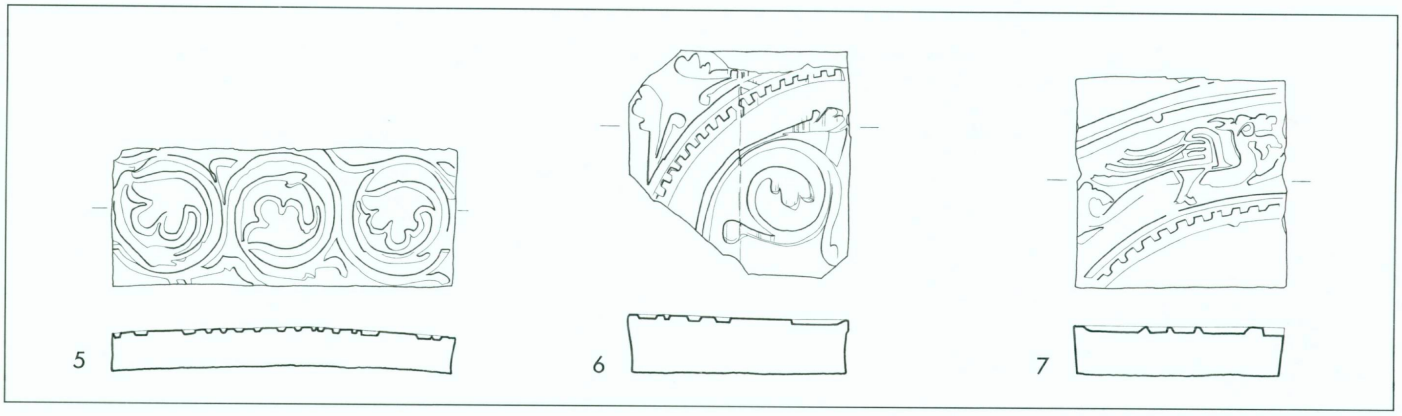

Sur les motifs 2 et 3, une fine bavure en relief se superpose au décor et coupe le carreau au tiers environ de sa surface. Cet accident, parallèle aux veines du bois de la matrice, correspond sans aucun doute à une restauration du moule cassé, puis recollé. C'est le débordement de la colle qui apparaît en négatif sur le carreau. Cette constatation revêt un certain intérêt lorsqu'on sait que des carreaux identiques provenant de Bonmont et de Saint-Jean-d'Aulps comportent le même « défaut de fabrication » : elle apporte la preuve de l'utilisation d'une seule et même matrice, donc d'un même atelier de production.

IV. 1. 3. Bordures

5. Frise

Frise de rinceaux terminés en feuille trilobée. | 34 exemplaires[150]
Dimensions : 18,2 × 7,5 × 3 cm

Il s'agit de pièces oblongues qui composaient des bordures ou des encadrements et qui sont liées aux pièces 2, 3 et 4. Ces productions n'étaient donc pas exclusivement réservées à l'usage de l'ordre cistercien mais pouvaient être mises en œuvre chez les profanes.

IV. 1. 4. Carreaux à motifs fragmentaires appartenant à une composition concentrique

6-9. Dragons et oiseaux affrontés

Panneau réunissant seize carreaux, parfois vernissés, dont le sujet est contenu dans trois cercles concentriques, chacun différent, lisse, à deux brins, dentelé, crénelé ou perlé (fig. 67).

6. Rinceaux

Quatre carreaux au centre de la composition, occupés chacun par un rinceau terminé par une feuille trilobée et délimités par un quart de cercle crénelé. Dans l'angle restant, deux feuilles trilobées affrontées. Comme pour 2 et 4, la matrice a été cassée et recollée. | 15 exemplaires[151]
Dimensions : 11,5 × 11,5 × 2,7 cm

7. Dragon rampant vers la droite

Dragon rampant entre le deuxième cercle crénelé et le troisième à double brin. Posé sur sa patte droite, il projette la gauche en avant. Corps de serpent pourvu d'ailes, terminé par une queue enroulée, tête de bouc à barbiche et corne. | 11 exemplaires[152]

150. Huit exemplaires sont exposés à la Maison Tavel (inv. AR 9493 à AR 9500).

151. Quatre exemplaires sont exposés à la Maison Tavel (inv. AR 9513 à AR 9516).

152. Quatre exemplaires sont exposés à la Maison Tavel (inv. AR 9502, AR 9505, AR 9508 et AR 9511).

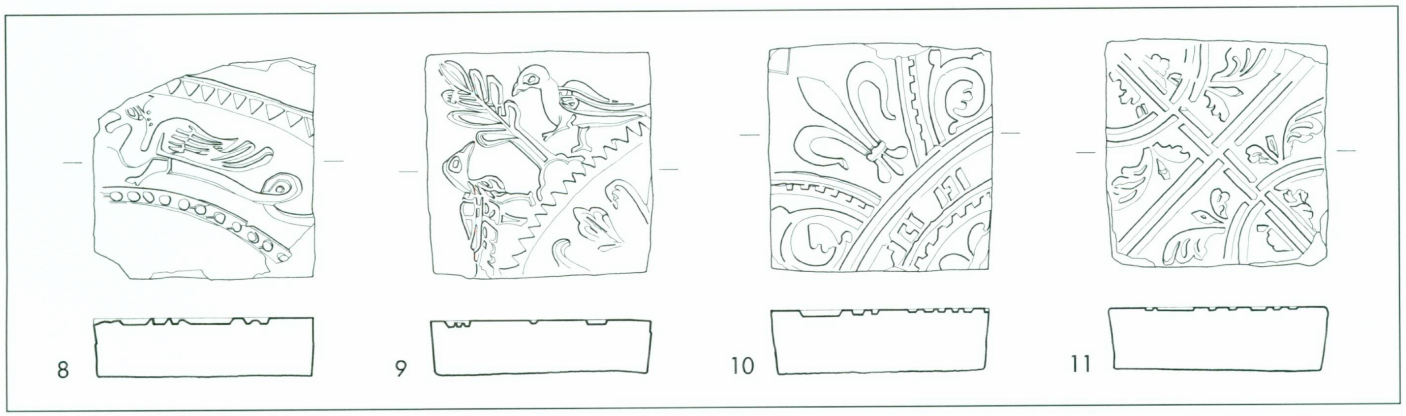

Dimensions : 11,5 × 11,5 × 2,8 cm, pour les carreaux non vernissés ; 10,8 × 10,8 × 2,5 cm, pour les carreaux vernissés

Un carreau semblable a été retrouvé à l'emplacement du monastère cistercien de Bellerive, près de Genève[153].

8. Dragon rampant vers la gauche
Variante inversée de 7, différent par les détails du deuxième cercle perlé, du troisième cercle dentelé et de la taille plus grossière de la matrice. | 11 exemplaires[154]
Dimensions : 11,5 × 11,5 × 2,7 cm

9. Oiseaux affrontés
Motifs d'angles avec oiseaux affrontés de part et d'autre de l'arbre de vie, symbolisé par une branche dressée. Il est divisé par le troisième cercle dentelé, sous lequel le champ restant est occupé par des palmettes. | 10 exemplaires[155]
Dimensions : 11,5 × 11,5 × 2,7 cm

10. Fleur de lys
Motif d'angle avec fleur de lys, héraldisée, posée dans la diagonale du carreau ; des segments de cercles crénelés la séparent de rinceaux à feuille trilobée occupant deux autres angles et de deux feuilles trilobées affrontées occupant le quatrième angle. Il constitue sans doute l'extrémité d'un motif concentrique composé de seize carreaux, disposés quatre par quatre. | 6 exemplaires[156]
Dimensions : 11,5 × 11,5 × 1,5 à 3,2 cm

11. Motif végétal stylisé
Feuillages affrontés posés en sautoir et coupés de deux quarts de cercle inscrits dans deux angles opposés. Le dessin des diagonales et des cercles est alterné sur le mode d'un tissage. | 4 exemplaires, dont un remployé dans l'angle nord-est de la cave[157]
Dimensions : 11,5 × 11,5 × 1,5 à 3,2 cm

Des décors approchants, quoique moins élaborés, ornaient les sols de la maison forte de Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire), édifice construit en 1330 et détruit par un incendie entre 1360 et 1370[158].

153. Blondel 1930, pp. 59-60

154. Quatre exemplaires sont exposés à la Maison Tavel (inv. AR 9503, AR 9506, AR 9509 et AR 9512).

155. Quatre exemplaires sont exposés à la Maison Tavel (inv. AR 9501, AR 9504, AR 9507 et AR 9510).

156. Un exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9517).

157. Quatre exemplaires sont exposés à la Maison Tavel (inv. AR 9489 à AR 9492).

158. Clerc/Lecompte 1986

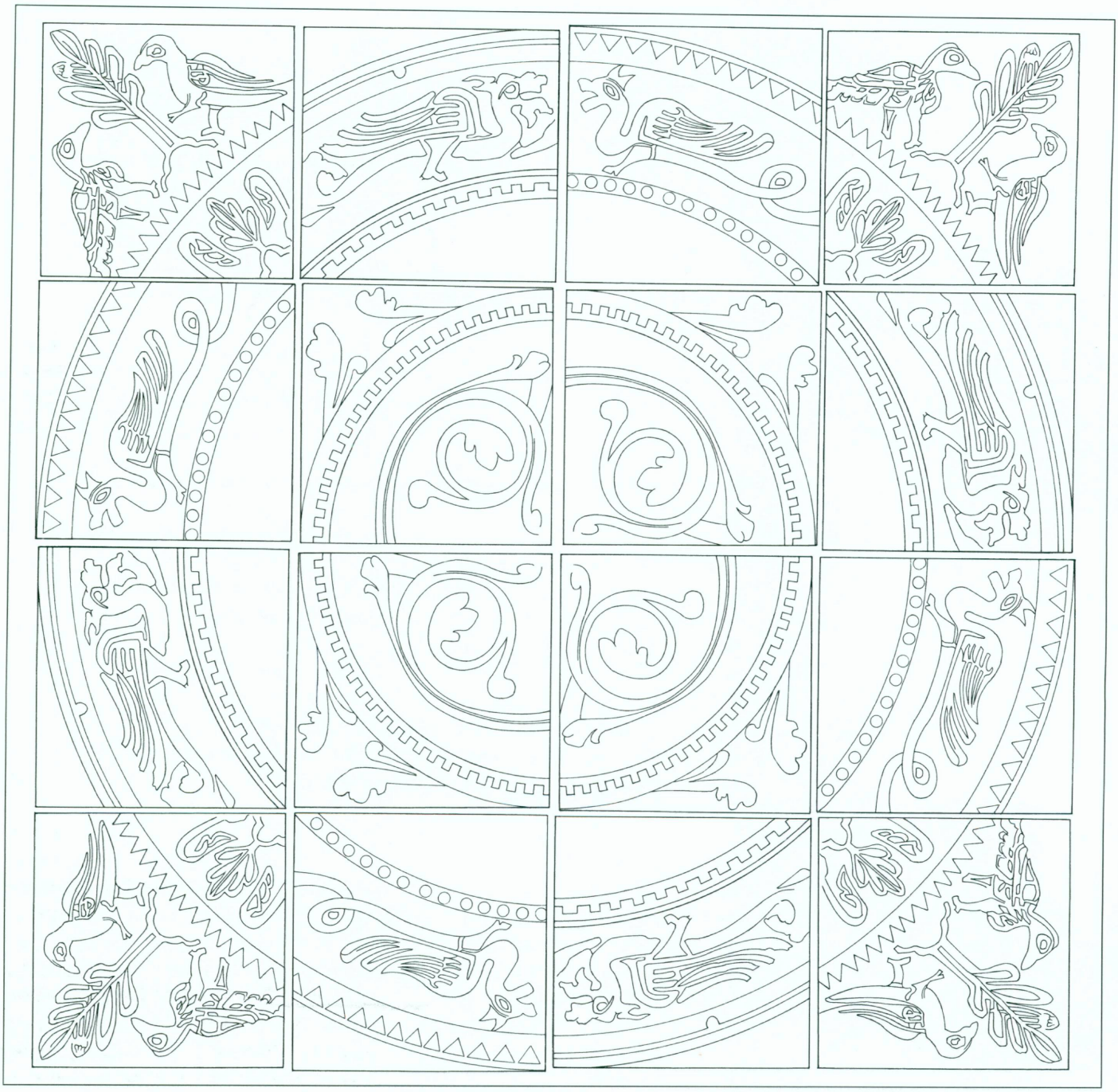

67. Maison Tavel | Reconstitution d'un panneau constitué de seize carreaux de sol estampés

La production de décors à motifs concentriques et rayonnants, composés de plusieurs carreaux, a connu une large diffusion au cours des XIIIe et XIVe siècles, particulièrement en Bourgogne, en Champagne et en Picardie. Dans l'église de Vincelles (Yonne)[159], la distribution des carreaux est identique, mais les rinceaux du centre sont remplacés par des fleurs de lys ; les oiseaux manquent de part et d'autre de l'arbre de vie, mais on les retrouve à l'hôpital de Tonnerre et à l'Hôtel-Dieu de Beaune. Des dispositions identiques sont encore attestées dans une maison canoniale de Reims, à l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes de Soissons[160] et, plus près de nous, au château d'Orgelet (Jura)[161].

159. GUILLON/MONCEAUX 1887, p. 13

160. BONDE/MAINES 1994

161. JEANNIN 1979

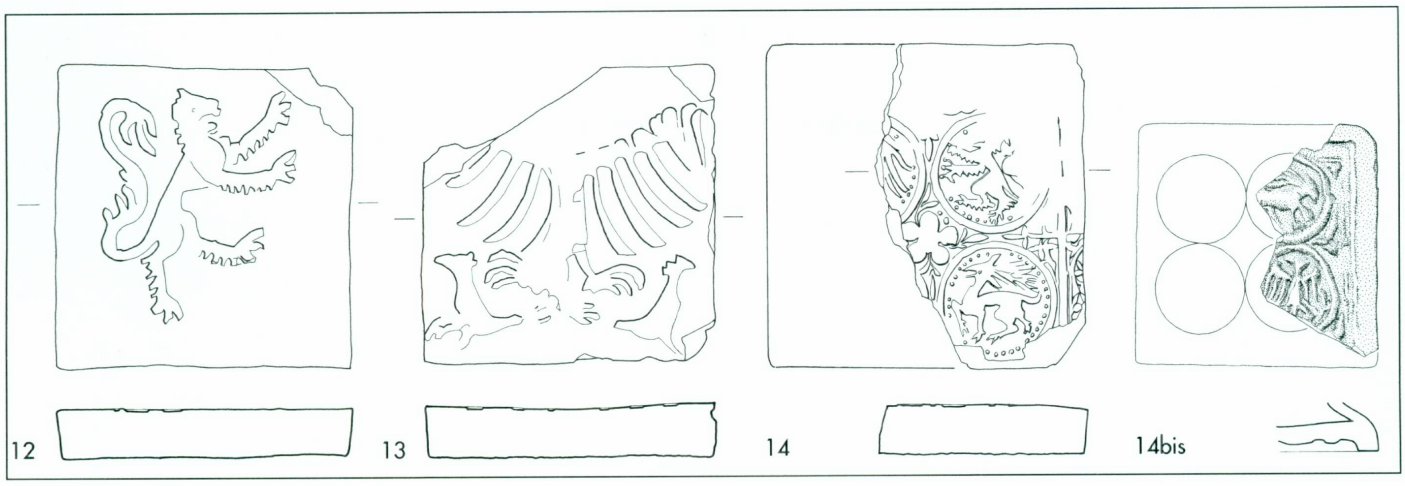

IV. 1. 5. Carreaux à motifs héraldiques

12. Lion rampant
Lion dressé sur une patte postérieure, projetant devant lui ses pattes antérieures, tête en avant, gueule ouverte, queue dressée en courbes et contre-courbes, occupant seul le champ du carreau. | 2 exemplaires[162]
Dimensions : 15,3 × 15,3 × 2,5 cm et 14,8 × [14,8][163] × 2,7 cm

L'animal répond aux normes stylistiques de l'héraldique en usage au XIVe siècle.

13. Aigle
Aigle aux bec et serres disproportionnés, déployant ses ailes sur toute la largeur du carreau. La silhouette d'un oiseau à crête qui s'échappe ou va être attrapé occupe chacun des angles inférieurs. | 3 exemplaires[164]
Dimensions : 15,2 × 15,2 × 2,5 cm

Ce carreau appartient sans doute, par son motif héraldique, à la même production que le précédent, mais il est d'une facture moins assurée.

14. Médaillons animaliers
Fleur centrale à cinq pétales d'où s'échappent des feuilles lancéolées. Autour, quatre médaillons doublés d'un cercle de perles accueillent des animaux héraldiques : un aigle (?) dont ne subsiste qu'un fragment d'aile, un lion et un cerf passant à gauche. Le quatrième sujet manque, sans doute un lièvre, souvent associé à la triade qui précède, comme sur une catelle retrouvée dans les fouilles des halles du Molard à Genève (14 *bis*). Le motif est encadré d'un filet tangent aux médaillons et enrichi d'une guirlande de feuilles lancéolées, qui remplissent les écoinçons. | 1 exemplaire
Dimensions : 16,5 × [16,5] × 3 cm

162. Un exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9519).

163. Les dimensions données entre crochets sont restituées.

164. Un exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9526).

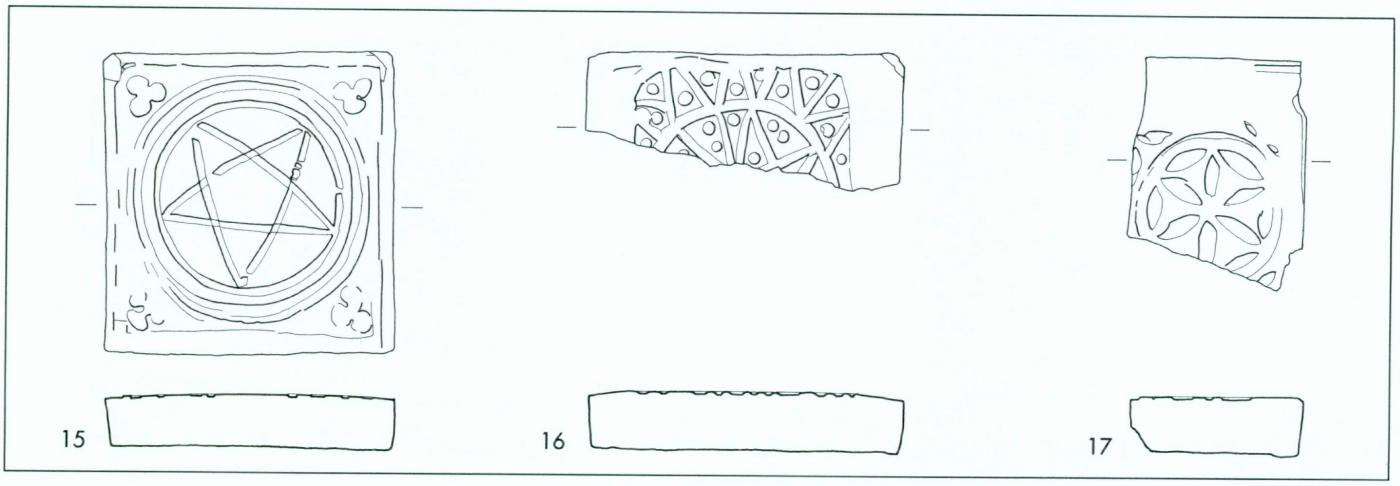

IV. 1. 6. Carreaux à motifs étoilés

15. Étoile inscrite
Étoile à cinq branches faite de cinq filins continus et inscrite dans deux cercles concentriques. Motifs trilobés dans les angles. | 9 exemplaires[165]
Dimensions : 15 × 15 × 3 cm

Les motifs trilobés sont à peine décelables tant l'empreinte est peu profonde. L'application d'une matrice plus petite que le carreau délimite un cadre en léger relief. Le dessin gravé qui a précédé la confection de la matrice se lit encore au croisement des filins.

16. Motif étoilé, irrégulier
Motif rayonnant formé de losanges et de pointes d'étoiles triangulaires, coupé par un cercle. Chaque espace ainsi défini est orné d'une ou de deux pastilles circulaires. | 1 exemplaire
Dimensions : 16,5 × 7 [16,5] × 3 cm

L'irrégularité de la composition ne permet aucune restitution. L'amalgame d'un tracé étoilé avec des pastilles ou des rouelles se retrouve, par exemple, sur un carreau du château de Haut-Barr près de Saverne[166], sur un autre à Châteauneuf-sur-Rhône[167] ou, plus près de nous, sur un linteau de porte provenant de la rue Gourgas à Genève[168].

17. Grande rouelle
Rouelle de douze pétales, six en cercle autour de six autres disposés en étoile. Dans les écoinçons du carreau, feuilles lancéolées. | 1 exemplaire fragmentaire
Dimensions : 12 × 9 × 3 cm

Motif trop fragmentaire pour tenter une reconstitution du carreau.

IV. 1. 7. Carreaux à petits estampages libres

Ces carreaux révèlent à la fois une perte de qualité technique et un changement d'outillage, ainsi qu'une diminution considérable des qualités esthétique et iconographique. Les sujets sont quelquefois méconnaissables, les mises en œuvre rapides et le plus souvent négligées.

165. Un exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9527).

166. BURNOUF *et alii* 1986

167. VINGTAIN 1987

168. BLONDEL 1958.2, p. 235

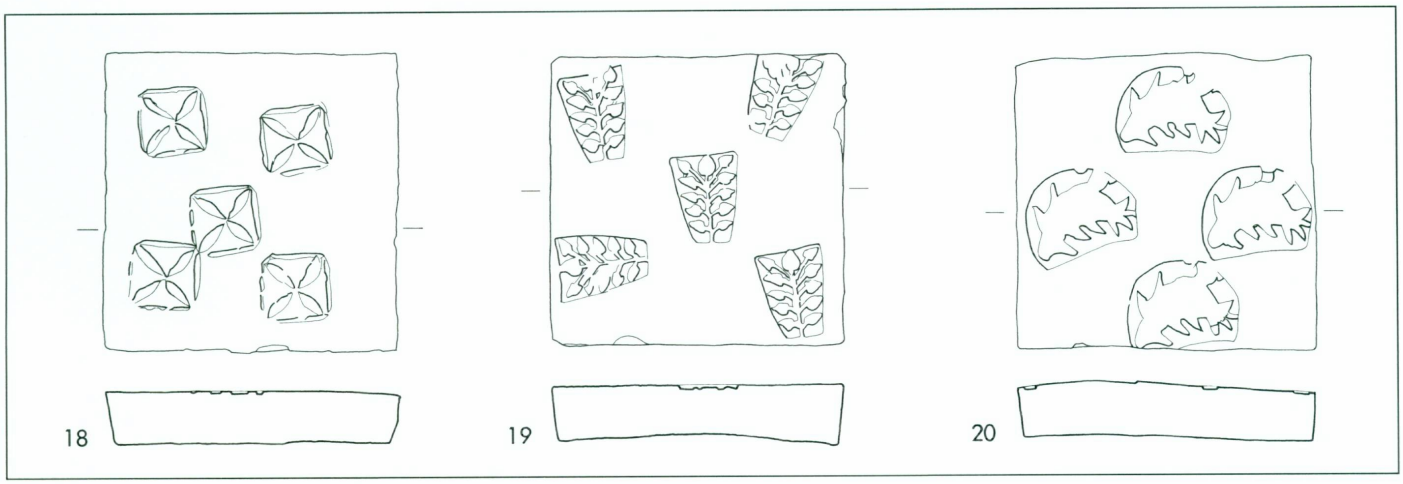

À la place de matrices couvrant toute la surface disponible, on utilise des petits sceaux dont on répète plusieurs fois l'empreinte sur le même carreau, parfois en mélangeant les motifs. Une technique identique a été observée à Ligiers (Berne) et à Berne, sur des carreaux du XVe siècle montrant des petits motifs d'ours librement distribués sur leur surface[169].

18. Quatre-feuilles
Petit motif de quatre-feuilles en sautoir inscrits dans un carré, répété cinq fois au moyen d'un sceau carré de 3,5 centimètres de côté. Les empreintes sont disposées selon les diagonales du carreau. | 1 exemplaire[170]
Dimensions : 15 × 15 × 2,7 cm

19. Feuilles de fougère
Petits motifs de feuilles de fougère répété cinq fois au moyen d'un sceau trapézoïdal. Les empreintes sont disposées selon les diagonales du carreau. | 4 exemplaires avec variantes dans l'impression du motif[171]
Dimensions : 15 × 15 × 2,7 cm

20. Poissons (?)
Petit motif de poisson (?) répété quatre fois au moyen d'un sceau en demi-cercle outrepassé (peut-être un sceau circulaire ébréché). | 5 exemplaires avec variantes dans le nombre des motifs (quatre ou cinq) et leur impression[172]
Dimensions : 15 × 15 × 2,7 cm

L'identification du motif se réfère à un carreau décoré du château d'Orgelet[173] (Jura) et représentant un être hybride, humain par le haut du corps et poisson par le bas, sorte de sirène mâle armée d'une massue et protégée par une rondache.

21. Armes de Savoie
Trois rangées de trois écus au chef concave et ornés de la croix de Savoie, obtenues par l'usage d'un sceau en forme d'écu. | 1 exemplaire[174]
Dimensions : 15 × 15 × 2,5 cm

22. Rouelles et feuilles de fougère
Mélange de deux motifs. Petit motif de rouelle (plus petit que 17) répété trois fois au moyen

169. MOSER 1998, p. 33

170. Cet exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9522).

171. Un exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9525).

172. Un exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9521).

173. JEANNIN 1979

174. Cet exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9524).

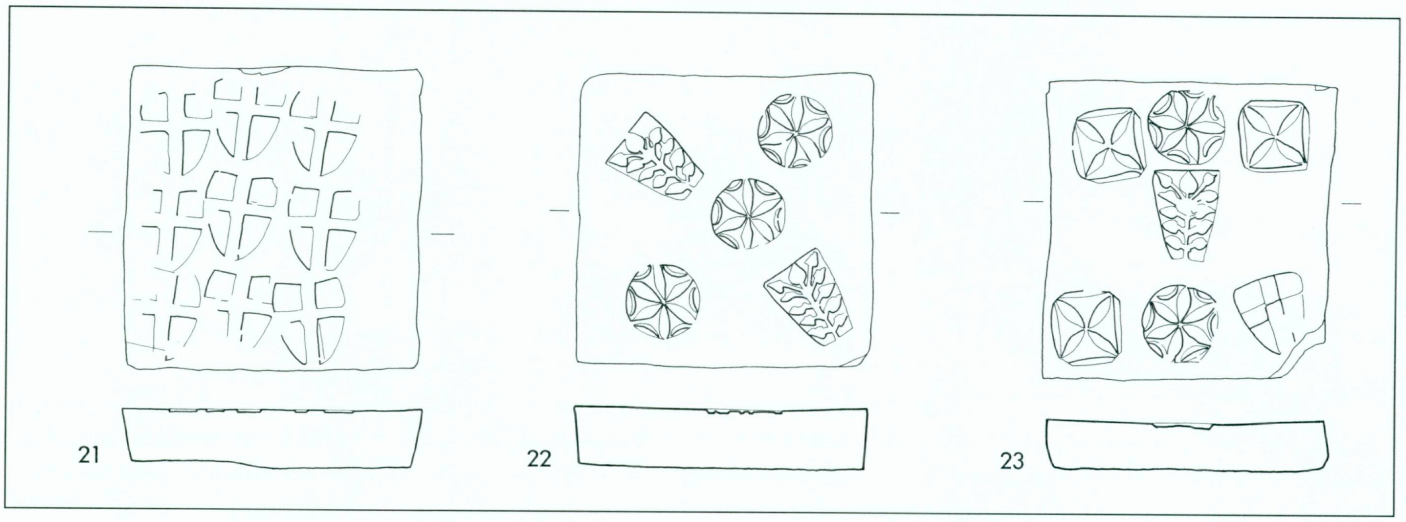

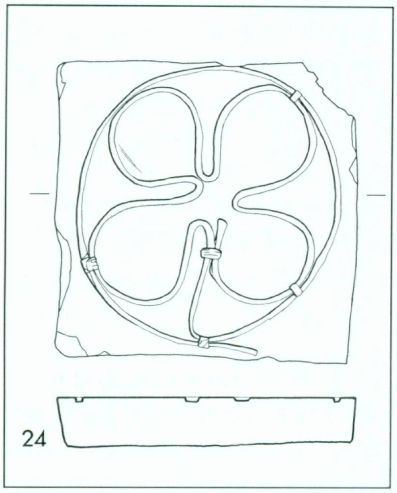

d'un sceau circulaire. Les empreintes sont disposées selon la diagonale du carreau. Petit motif de feuille de fougère répété deux fois (voir 19). Les empreintes sont également disposées selon l'autre diagonale du carreau.
Deux trapèzes qu'occupent des feuillages (19) et trois rouelles identiques mais plus petites que 17 sont disposés en croix selon les diagonales du carreau. Trouvé dans la tour. | Exemplaire unique[175]
Dimensions : 15 × 15 × 2,5 cm

23. Quatre-feuilles, rouelles, feuilles de fougère et armes du comté de Genève
Mélange de quatre motifs disposés en H. Petits motifs de quatre-feuilles (18) répété trois fois, de rouelle (22) deux fois, de feuille de fougère (19) une fois, d'un écu meublé d'une partition de neuf quartiers contrefacés qui sont de Genevois une fois. Ils sont imprimés au moyen de leurs sceaux respectifs. | 1 exemplaire
Dimensions : 15 × 15 × 2,5 cm

IV. 1. 8. Trèfle à quatre feuilles imprimés au fer

24. Trèfle à quatre feuilles
Trèfle à quatre feuilles inscrit dans un cercle. Le tracé linéaire de l'impression indique une technique différente du reste de la production trouvée dans la maison. Le carreau n'a pas été imprimé à l'aide d'une matrice de bois mais avec un fil de métal mis en forme et ligaturé en plusieurs endroits du quadrilobe avec le cercle dans lequel il est inscrit. Cette originale manière de faire implique des déformations et aucune impression n'est semblable à l'autre. | Plusieurs dizaines d'exemplaires[176]
Dimensions : 15 × 15 × 2,5 cm

Ce sont les seuls carreaux décorés d'origine médiévale qui étaient encore *in situ* autour de la cheminée de la grande salle-cuisine au rez-de-chaussée de la maison. Des carreaux de même facture ont été retrouvés sur le site de la cathédrale, à l'emplacement des demeures canoniales.

175. Cet exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9520).

176. Un exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9523).

IV. 2. Les carreaux de poêle

Le mode de chauffage par poêle est attesté dès le haut Moyen Âge. Il s'est développé rapidement au cours des XIe-XIIe siècles dans les milieux sociaux les plus divers alors qu'en même temps la cheminée restait indispensable à la cuisson des aliments. Le poêle était constitué, à l'origine, d'un corps de chauffe cubique surmonté d'une calotte faite de carreaux, ou catelles[177], à front bombé. Au début exempts d'ornements, d'engobes et de vernis, ces carreaux reçurent par la suite des décors floraux ou des motifs de masques humains, souvent burlesques, toujours vernissés. Ce n'est qu'à la fin du XIIIe siècle, et dans les milieux les plus aisés, qu'apparurent des poêles architecturés qui pouvaient comporter plusieurs niveaux et dans lesquels chaque carreau était décoré. Le lexique architectural et ornemental reproduisait celui des cathédrales, des palais, des tombeaux. Le poêle est spécifiquement un produit des territoires de l'Empire et n'est qu'exceptionnellement signalé en France au Moyen Âge[178]. La Lorraine, la Franche-Comté, les États de Savoie formaient les limites occidentales de ce mode de chauffage et Genève, Thonon[179], Annecy[180], Allinges, Bonneville et Rumilly-sous-Coraillon[181] paraissent être les sites les plus méridionaux où s'implanta une production locale.

Si les trouvailles de catelles du XIVe siècle isolées sont fréquentes, il est cependant exceptionnel de mettre au jour assez de pièces différentes pour oser reconstituer l'architecture d'un poêle. En Suisse, deux trouvailles importantes sont survenues récemment au château de Niedergesteln, entre Loèche et Viège en Valais[182], et à Cressier, entre Neuchâtel et Le Landeron[183], qui ont permis d'esquisser des reconstitutions.

À Genève, la collection de carreaux de poêle médiévaux conservée au Musée Ariana est, pour sa plus grande partie, le résultat des travaux effectués dans le lit du Rhône lors de la construction de l'usine des Forces motrices de la Coulouvrenière entre 1883 et 1892 et de la correction du cours du fleuve devant le Seujet en 1937[184]. L'inventaire en est à la fois très riche et très disparate. En revanche, les fouilles conduites en 1999 sur le site des halles du Molard ont livré une série de carreaux de la fin du XIVe siècle, très cohérente et qui reste à exploiter.

Les trouvailles faites dans les fouilles de la maison Tavel, plus précisément dans les remblais de la tour romane, ont été réunies en trois groupes. Le premier, sans doute le plus ancien, de la fin du XIIIe siècle et de la première moitié du XIVe, rassemble cinq objets que leurs caractéristiques – matériaux, sujets, dimensions – peuvent rapprocher. Le deuxième est assez important pour attester la présence d'un grand poêle dans la maison. Le troisième rassemble des pièces disparates du XVe siècle, dont la présence ici est peut-être fortuite[185].

Presque toutes les pièces retrouvées sont quadrangulaires, à l'exception de quelques éléments ronds, vernissés ou non, mais qu'il est cependant difficile de distinguer de tessons de poterie ménagère courante (pot, cruche, etc.). Ils comportent une face visible, une plaque, moulée en relief avec un décor et, souvent, des bordures, ainsi qu'un corps d'ancrage tourné, modelé, puis fixé à la plaque, opération nécessitant souvent des retouches au couteau. Ils présentent de rares traces de clous, qui ont servi à fixer le moule à la terre lors de la soudure de la plaque sur le corps d'ancrage. Ils forment enfin deux catégories, le carreau-plaque, ouvert sur le corps de chauffe mais fermé sur l'extérieur, et le carreau-niche, au contraire fermé sur le corps de chauffe et ajouré sur l'extérieur. Jusqu'au milieu du XIVe siècle, on obtenait souvent les ajours en découpant la terre au couteau, tandis que, plus tard, ces ouvertures furent intégrées dans le moule. Dans les poêles, carreaux-plaques et

177. Selon la terminologie romande dérivée du germanique *Kachel*

178. BOUCHARLAT 2000 signale des trouvailles de carreaux de poêle dans les mines de fer de Jacques Cœur à Pampilly, à l'ouest de Lyon, et à Montfélix en Champagne. On en a aussi trouvé en Auvergne, aux XVIe-XVIIe siècles, expressément importés d'Allemagne (voir également BOUDRIOT 1995).

179. TICON/CROLA 1994

180. CHALMIN-SIROT 1990, p. 56

181. CHALMIN-SIROT [SIROT-CHALMIN] 1992, p. 122

182. KECK 1993

183. GLAENZER 1999

184. BLONDEL 1939, pp. 54-58

185. Ces carreaux sont conservés au Service cantonal d'archéologie, à l'exception des exemplaires les plus représentatifs, entrés dans les collections du Musée Ariana et exposés en permanence à la Maison Tavel.

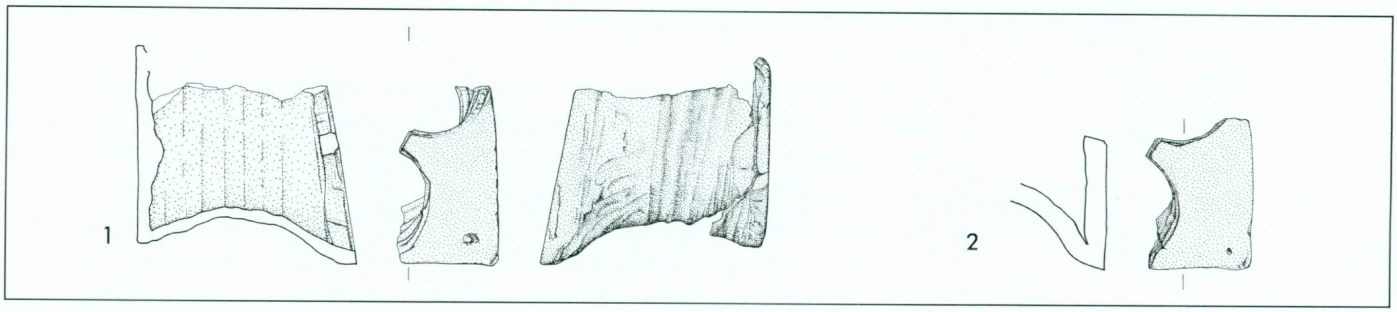

carreaux-niches étaient souvent disposés en alternance pour assurer une bonne diffusion de la chaleur.

La situation d'un ou de plusieurs poêles à l'intérieur de la maison Tavel reste très hypothétique. La présence d'un poêle nécessitait un renforcement de la poutraison. Dans les plafonds du rez-de-chaussée, une seule trémie, assez large pour supporter un poêle, a été repérée contre la face est du mur de refend : elle correspond, à l'étage, à la chambre proche de la tourelle nord. L'inventaire après décès de 1680 mentionne précisément, au premier étage, une chambre appelée « le petit poile » et, au revers du mur, « la chambre dite au vieux poile[186] », souvenirs de la présence du meuble de part et d'autre du mur de refend.

IV. 2. 1. Les carreaux de poêle les plus anciens

Six fragments de carreaux-niches, trois non vernissés et trois vernissés, ont été retrouvés à la maison Tavel. Ils semblent remonter à la première moitié du XIVe siècle[187]. Ils sont cependant trop fragmentaires et en nombre trop limité pour permettre toute hypothèse quant à leur origine.

Des carreaux non vernissés, avec un relief accusé mais sans découpe, présentant des segments d'architectures, d'arcatures et d'écoinçons, ont été retrouvés, dans un état très fragmentaire, à Maschwanden (Zurich). Ils remonteraient à la seconde moitié du XIIIe siècle. Il semble que les motifs en découpe, trilobes, quadrilobes, arcatures simples ou jumelées, ne soient apparus qu'au deuxième quart du XIVe siècle[188].

1-2. Trilobe ou quadrilobe en découpe

Angle inférieur de deux carreaux-niches trilobés ou quadrilobés en découpe, sans bordures, non vernissés, inscrits dans un plan trapézoïdal[189]. Il semble que la matrice, de faible relief, n'ait été qu'un guide pour la découpe des alvéoles, celles-ci étant ensuite traitées au couteau. L'angle des deux pièces porte la marque d'un clou de stabilisation du moule. Le plan trapézoïdal des carreaux suggère leur appartenance à la calotte du poêle[190]. |
1 exemplaire de chaque pièce
Dimensions 1 : 10,2 × 5,1 × 11,3 cm
Dimensions 2 : 7,7 × 5,4 × 5 cm

3. Motif architectural en découpe

Moitié droite d'un carreau-niche non vernissé, dont seule une partie du corps d'ancrage est conservée. Il montre un piédroit souligné d'un bourrelet et portant une arcature marquée

186. Voir plus haut, p. 15, et plus loin, p. 78

187. Hors contexte stratigraphique, les datations proposées se réfèrent à la grille chronologique établie par Jürg Tauber pour l'aire de la Suisse s'étendant de Soleure aux Grisons (voir TAUBER 1980).

188. TAUBER 1980, pp. 229-230

189. Tous les carreaux de poêle sont dessinés à l'échelle 1/4.

190. Des décors trilobés en découpe et inscrits dans un médaillon ont été retrouvés à Niedergesteln (Valais [voir KECK 1993, inv. 18 et 20, pp. 332-333]).

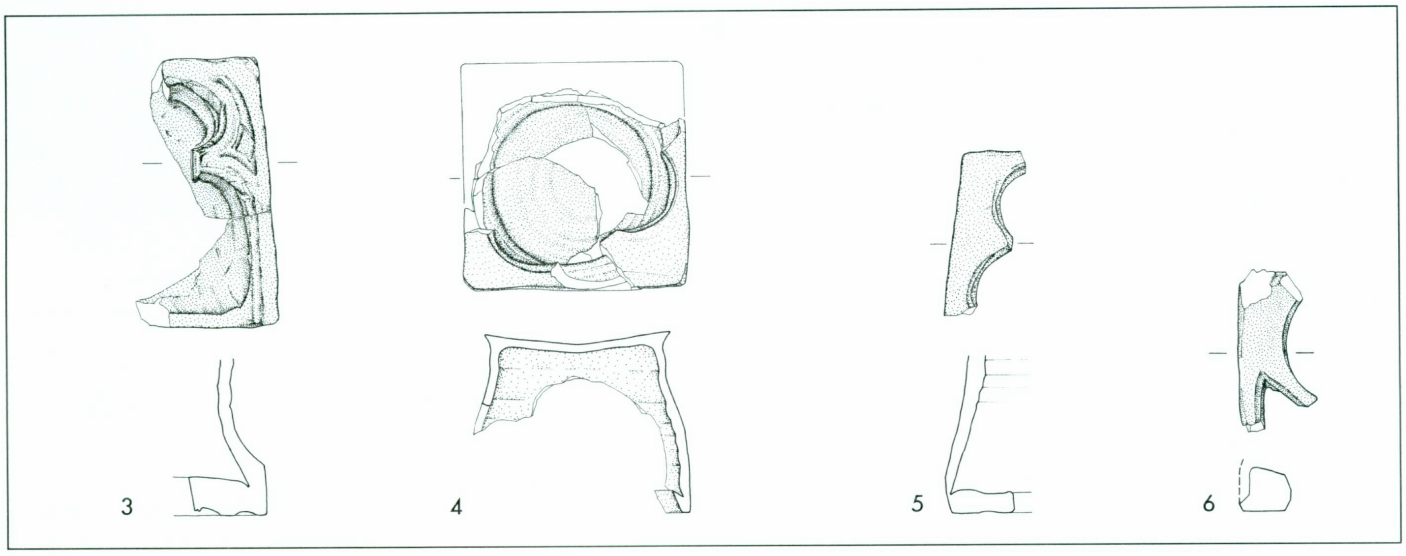

d'un double bourrelet. L'arcature au tracé incertain, ovoïde, ne permet pas de reconstituer la partie manquante, la pièce pouvant être carrée ou rectangulaire. La facture est médiocre, proche de l'ébauche. | 1 exemplaire
Dimensions : 14 × 7,4 × 8 cm

4. Trilobe ou quadrilobe en découpe
Carreau-niche fragmentaire, avec engobe et vernis, de petites dimensions, sans cadre proprement dit mais aux bords sensiblement bombés et de plan tendant au trapèze. Les lobes en découpe sont insuffisamment conservés pour en reconstituer le tracé, sans doute trilobé. Le corps d'ancrage tronconique et le fond sont en partie conservés. La soudure avec la plaque a été rectifiée au couteau pour respecter l'orthogonalité de la pièce. | 1 exemplaire
Dimensions : 11,7 × 10,2 × 9,2 cm

5. Trilobe ou quadrilobe en découpe
Les deux lobes de la face visible du carreau-niche, avec engobe et vernis, sont insuffisamment conservés pour permettre de reconstituer une figure, trilobée ou quadrilobée. Son corps d'ancrage est partiellement conservé. Son plan légèrement trapézoïdal indique qu'il pourrait provenir de la calotte du poêle. | 1 exemplaire
Dimensions : 8,2 × 3,2 × 8 cm

6. Remplage en découpe
Fragment, avec engobe et vernis, d'un remplage ajouré à trois branches et dessinant un lobe et deux écoinçons. Le bord de la pièce présente un ressaut pareil à une feuillure, résultat de la soudure entre le corps d'ancrage tourné et la plaque moulée de la catelle. Les ouvertures sont découpées au couteau et habilement chanfreinées.
Dimensions : 8,2 × 4,2 [8,2] × 2,2 cm

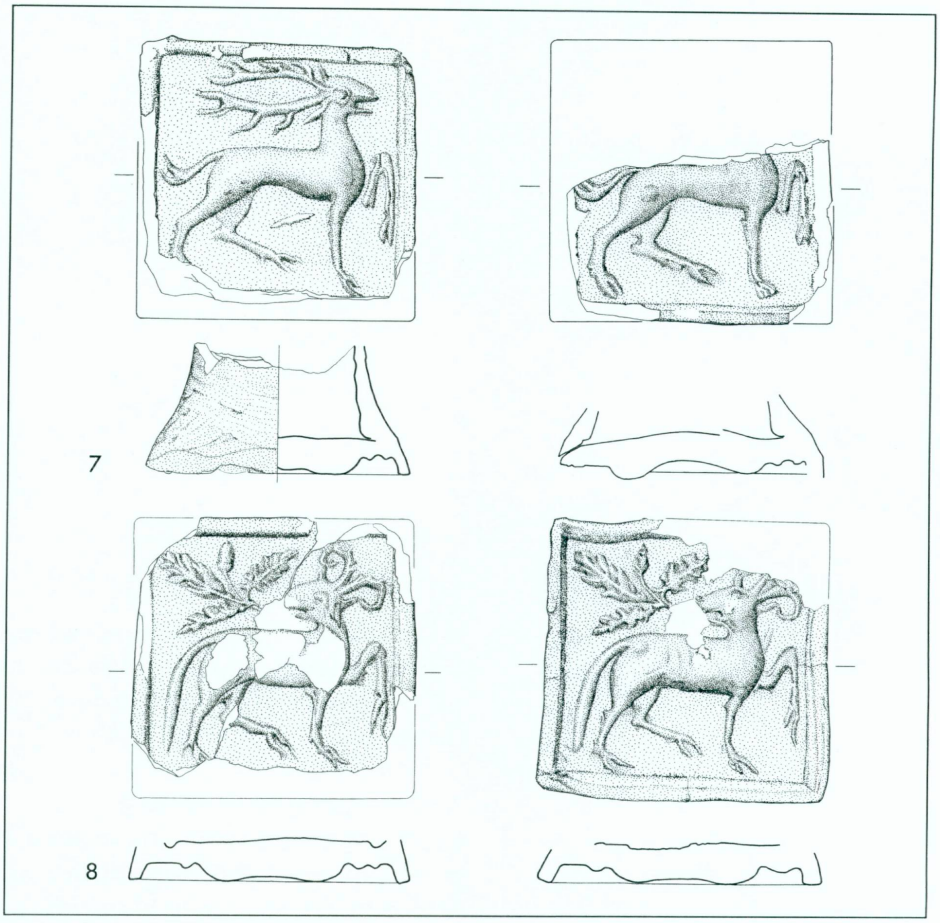

IV. 2. 2. Le grand poêle vernissé

Le nombre, les dimensions, la forme, la technique et les motifs de cette deuxième série de carreaux permettent de faire l'hypothèse qu'ils appartenaient à un grand poêle du milieu du XIVe siècle, présent dans la maison Tavel, assurément à l'étage noble. Toutes les pièces sont de haute qualité. Elles sont beaucoup plus grandes que celles du premier groupe, quadrangulaires, vernissées, dans des tons variant du vert au brun. Elles témoignent d'un important savoir-faire, notamment pour la soudure des plaques sur les pièces d'ancrage et pour la découpe de sujets compliqués – architectures, personnages, scènes.

IV. 2. 2. A. Carreaux carrés

7. Cerf

Carreau-plaque. L'animal altier marche à droite tête dressée, gueule entrouverte, œil rond. Entre les oreilles tendues, les ramures s'étendent à l'horizontale, parallèlement au corps aux pattes à sabots bifides. La patte antérieure droite dessine une verticale, les lignes se croisant exactement dans l'œil de l'animal. La patte postérieure droite, jetée en avant, suit, elle, la diagonale du carreau. | 2 exemplaires[191]

Dimensions : 14,4 × 13,2 × 6,8 cm

Une catelle identique a été retrouvée à Chillon[192].

191. Un exemplaire est exposé à la maison Tavel (inv. AR 9537).

192. NAEF 1908, p. 106

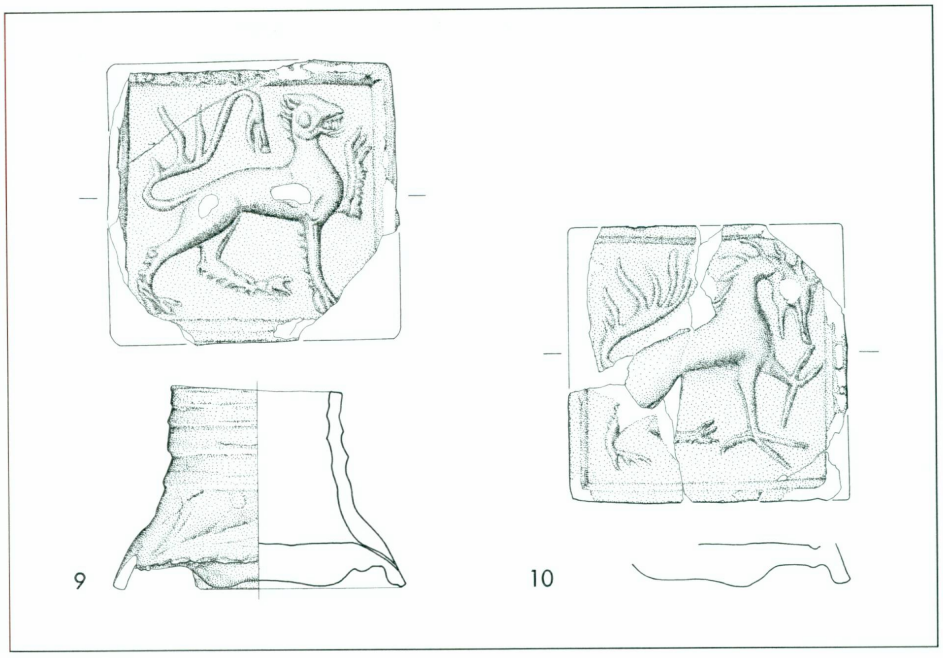

8. Bouquetin

Carreau-plaque. L'animal marche à droite, la tête retournée à gauche, l'œil rond, globuleux. Au-dessus des oreilles dressées, les cornes recourbées, ponctuées de boules, marquent la diagonale du carreau. Dans sa gueule entrouverte, il tient un rameau de chêne – trois feuilles et un gland – qui occupe tout l'angle supérieur gauche de la catelle. Le corps à l'horizontale se termine par une queue longue, fuselée, tombant jusqu'au sol. Les pattes à sabots bifides sont dressées côté droit, repliées côté gauche. | 3 exemplaires[193]
Dimensions : 14,7 × 14,7 × 2,3 cm

Un spécimen identique a été retrouvé au château de Chillon par Albert Naef[194].

9. Léopard

Carreau-plaque. L'animal marche à droite suivant une composition basée sur la diagonale. Son museau pointu, peu félin, est tout occupé par un œil globuleux souligné d'un cerne et par une gueule ouverte montrant une rangée de dents acérées. Il avance une patte barbue, griffue et agressive. Sa crête, sa longue queue bifide, retournée comme un arc débandé, achèvent d'en faire un monstre. | 1 exemplaire[195]
Dimensions : 14,4 × 14,8 × 10,4 cm

Alors que l'image du cerf ou du bouquetin appartient à l'ordinaire de l'homme médiéval occidental, celle du léopard, imposée par l'héraldique, ressortit plus à son imaginaire, même si cette espèce était parfois entretenue dans les jardins des cours princières.

10. Hippogriffe rampant

Carreau-plaque. L'animal mythique à corps de lion et tête de dauphin est disposé de manière dynamique selon la diagonale du carreau, posé sur ses pattes postérieures et sa patte antérieure droite. La patte antérieure gauche est tendue comme sur la défensive. À l'extrémité du cou replié, la tête de dauphin tombe, verticale, œil globuleux, gueule ouverte. Une crinière effilochée flotte du haut de la tête jusqu'à l'échine, comme la queue en forme

193. Ces exemplaires sont exposés à la Maison Tavel (inv. AR 9533, AR 9534 et AR 9535).

194. NAEF 1908, p. 106. Un autre spécimen, de moindre qualité, a été retrouvé en 1929 sur l'emplacement des bâtiments conventuels de l'abbaye vaudoise de Montheron. Il est conservé au Musée historique de Lausanne, sans numéro d'inventaire.

195. Cet exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9536).

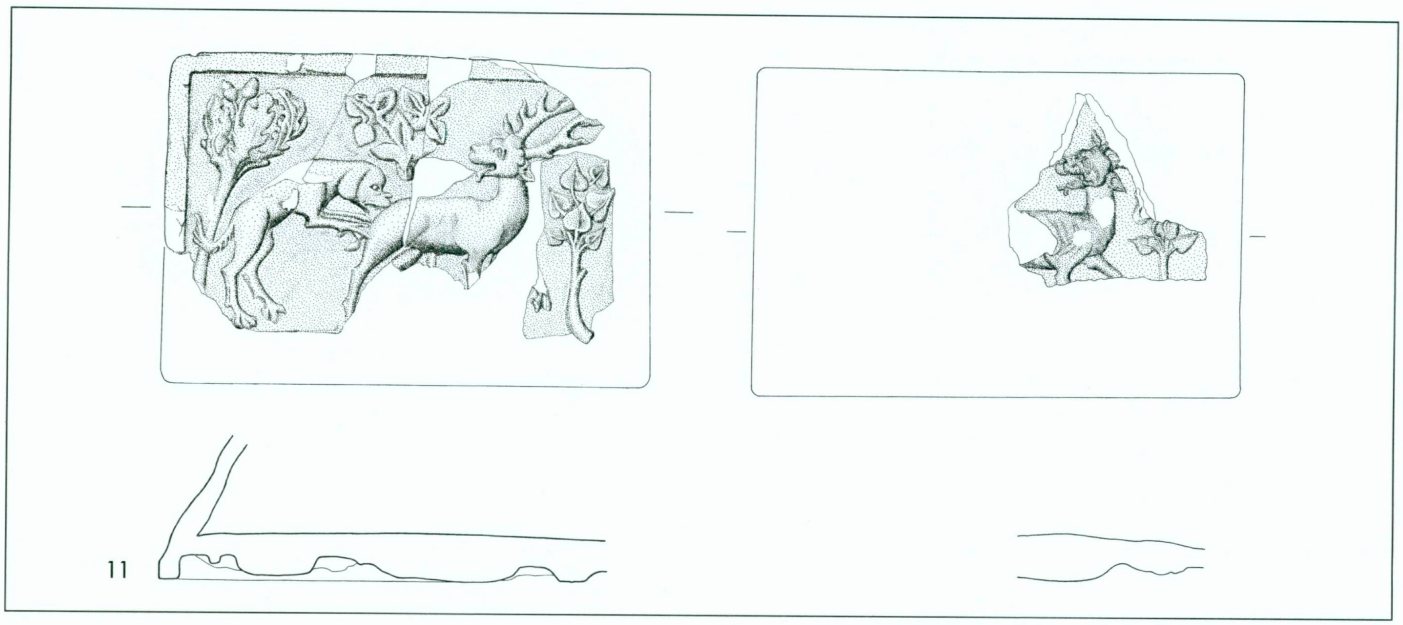

11

de S, qui occupe tout l'angle supérieur gauche du carreau. Les pattes sont à trois doigts, en forme d'Y à l'avant, de fourche à l'arrière. | 5 exemplaires[196]
Dimensions : 14,1 × 14,2 × 2,4 cm

IV. 2. 2. B. Carreaux rectangulaires

11. Scène de chasse
Carreau-plaque. Dans la forêt, un cerf est attaqué par un brachet. Patte antérieure gauche dressée, il brame et court à droite, la tête retournée vers son agresseur, gueule ouverte, langue pendante. Entre ses oreilles dressées, ses bois en forme de lyre s'orientent selon la diagonale du carreau, encore soulignée par l'arrière-train tendu de l'animal. Presque aussi gros que le cerf, le chien est dressé sur ses pattes postérieures, les pattes antérieures sur la croupe du cerf qu'il mord à la cuisse. La forêt est symbolisée par trois végétaux : chêne, trèfle et lierre. | 3 exemplaires[197]
Dimensions : 14,4 × 23,4 × 7,2 cm

Sous cette forme précise, le thème de la chasse a connu un vaste succès à la fin du Moyen Âge, et cela sur une aire géographique très diversifiée. Citons par exemple, au XIIIe siècle en Toscane, le linteau de la chaire de Santa Maria a Monte de Pontedera, réalisé en incrustations de pierres et où le motif est lié à des fleurs, des dragons et des griffons[198], ou encore, au XVe siècle, les carreaux de sol retrouvés à Guebwiller en Alsace[199]. La prolifération du thème, appliqué aux supports les plus divers, reflète l'engouement des classes aisées pour la chasse et, aussi, le succès des traités, comme le *De arte venandi cum avibus*, traité de fauconnerie de Frédéric II de Hohenstaufen (1194-1250) dont les copies, souvent enluminées, circulèrent rapidement et longtemps, et, plus tard, le *Livre de la chasse* de Gaston Phébus, comte de Foix, rédigé entre 1387 et 1389, source obligée des connaissances naturalistes sur le sujet pendant des siècles.

196. Un exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9538).

197. Un exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9532).

198. BIEHL 1926, p. 78 et ill. 144

199. *Vivre au Moyen Âge* 1990, pp. 339-340

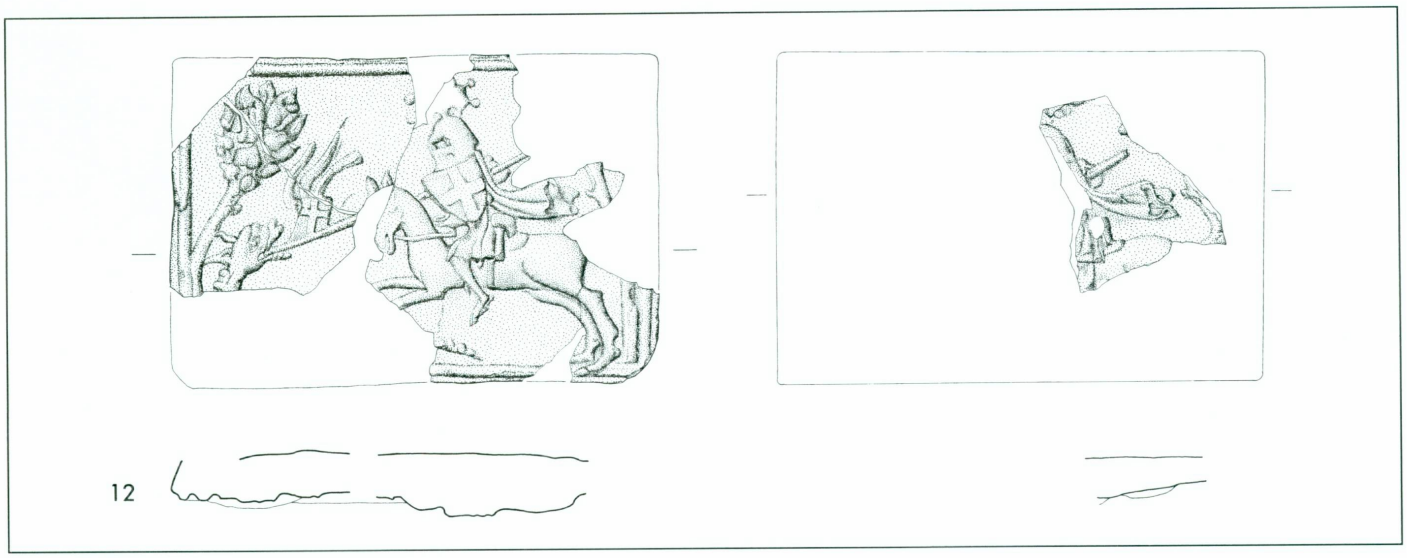

12

12. Saint Georges terrassant le dragon

Carreau-plaque. Le cavalier galope à gauche, transperçant de sa lance la gueule ouverte du monstre dont le corps est à terre. Son cheval n'a pour harnachement que ses brides et la selle à batte arrière servant d'appui dans les combats, maintenue par une sangle passant sous le ventre de la monture. Le saint, coiffé d'un heaume à cimier, porte l'écu au bras gauche, et sa cotte d'armes fendue à la taille flotte derrière lui. À droite et à gauche, deux arbres ou abrisseaux (dont un lierre ?) penchés vers le centre du carreau encadrent la scène. | 1 exemplaire[200]

Dimensions : 16,7 × 25,2 × 3,2 cm

Ce spécimen est connu de longue date grâce au dessin d'une pièce semblable retrouvée au château de Chillon et publiée par Albert Naef[201]. Un détail différencie cependant notre exemplaire de celui de Chillon. Ici, le cavalier a la jambe pliée sur l'étrier ; là, il l'a tendue vers l'avant. La flamme à trois pointes repliée par le vent qui orne la lance du saint porte, tout comme son écu, la croix, à la fois son emblème et celui de la Maison de Savoie. Un autre exemplaire a été retrouvé à Thonon[202]. L'amalgame est évident, souligné par un détail héraldique : le cimier du heaume en forme d'éventail (des plumes ?) est en tout point identique à celui qui coiffe le prince dans plusieurs des sceaux équestres de la dynastie. Nous n'insisterons pas non plus sur les rapports privilégiés que la famille entretenait avec l'Angleterre dont le saint guerrier est toujours le protecteur, alors que celui de la Savoie est saint Maurice dont l'emblème est identique[203].

13. Combat singulier

Carreau-niche. Le duel se déroule sous une double arcature trilobée, soutenue aux extrémités du carreau par des colonnes à chapiteau sphérique. Il est à noter que l'absence de support médian entre les deux arcs se réfère à une rareté architecturale qui tend à l'illusion, « l'arc jumelé avec retombée pendante » illustrant le folio 20 de l'album de Villard de Honnecourt[204]. Un anneau polylobé décoré d'une fleur à cinq pétales occupe l'écoinçon axial et des pointes de diamant triangulaires, les vides latéraux. Les combattants sont nu-tête, vêtus d'une courte cotte ceinturée à la taille. Ils s'affrontent à l'épée et portent pour se défendre la même rouelle, une petite rondache faite de cuir bouilli ou de fer, protection qui semble, selon Viollet-le-Duc[205], n'avoir été en usage que dans les combats à pied. Mais

200. Cet exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9531).

201. NAEF 1908, p. 129

202. TICON/CROLA 1994

203. Saint Georges n'est pas auréolé, peut-être pour confirmer déjà qu'il est apocryphe, à la suite d'un décret du pape Gélase 1er, en 496, confirmé définitivement par Jean XXIII, en 1960.

204. BECHMANN 1991, pp. 195-198

205. VIOLLET-LE-DUC 1875

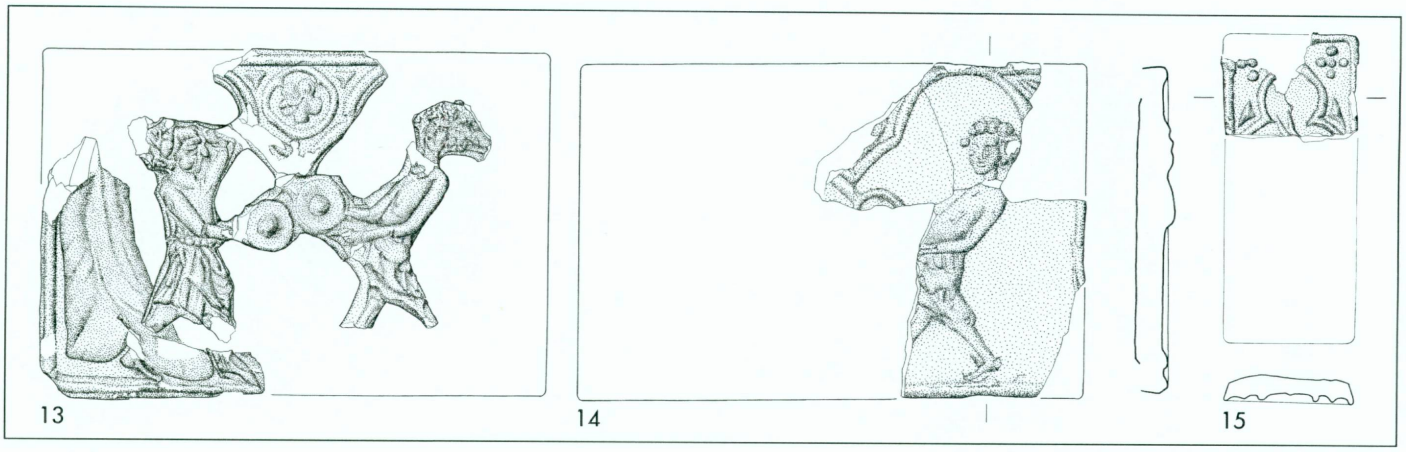

on les trouve aussi dans des scènes de chasse[206] et, peut-être exceptionnellement, dans des affrontements de cavaliers, comme c'est le cas sur les peintures murales de la Tour Ferrande à Pernes-les-Fontaines (Vaucluse), illustrant le combat de Guillaume d'Orange contre le géant maure Isoré, ou encore sur un relief de pierres incrustées mozarabe du XIVe siècle, provenant de la synagogue de Tolède (devenue église San Juan de la Penitencia)[207]. | 1 exemplaire
Dimensions : 17,7 × 23 [26,2] × 5,2 cm

14. Combat singulier
Scène identique à 13, mais moulée, cette fois, sur un carreau-plaque dont seule la partie droite est conservée et qui documente certains détails manquant sur la pièce précédente : tête du personnage de trois quarts, cheveux bouclés, jambe gauche tendue vers l'arrière. | 1 exemplaire
Dimensions : 17 × 14 × 2 cm

Le thème des combattants à pied a connu au Moyen Âge un succès pour le moins identique à celui des duels à cheval, et sur les supports les plus divers ; par exemple, en enluminure, au verso du folio 190 du *Codex Manesse*[208] daté de la première moitié du XIVe siècle, sur pierre, dans l'embrasure droite du portail méridional de la cathédrale Saint-Jean de Lyon, ou sur bois, dans une mise en scène identique, dans un double médaillon ornant une poutre du mausolée-maristan, élevé au Caire entre 1284 et 1285 pour le sultan mamelouk Qualaoun[209].

IV. 2. 2. C. Carreau vertical oblong

15. Dragon
Carreau-plaque incomplet, montrant, dans une arcature trilobée, la crête d'un dragon. Il a été identifié par comparaison avec un exemplaire presque complet du même moule retrouvé par Albert Naef à Chillon[210]. Sur le carreau de Chillon, le dragon est dressé sur ses pattes postérieures, ailes déployées, torse bombé, oreilles dressées, crêté, la gueule ouverte crachant une langue en forme de patte d'oie. Les écoinçons de part et d'autre du trilobe sont occupés par cinq pastilles posées en croix et une pointe de diamant triangulaire. | 1 exemplaire
Dimensions : 7 × 5,5 × 1,3 cm

206. Voir une copie manuscrite du début du XVe siècle de la *Somme des cas de conscience*, de Raymond de Pennafort (Liège, Bibliothèque de l'Université, MS. 137 C)

207. JIMENEZ-PLACER Y SUÁREZ DE LEZO 1955, fig. 676

208. Heidelberg, Universitätsbibliothek, *Codex Manesse* (*Palatinus germanicus* 848)

209. Le Caire, Musée d'art islamique

210. NAEF 1908, p. 105

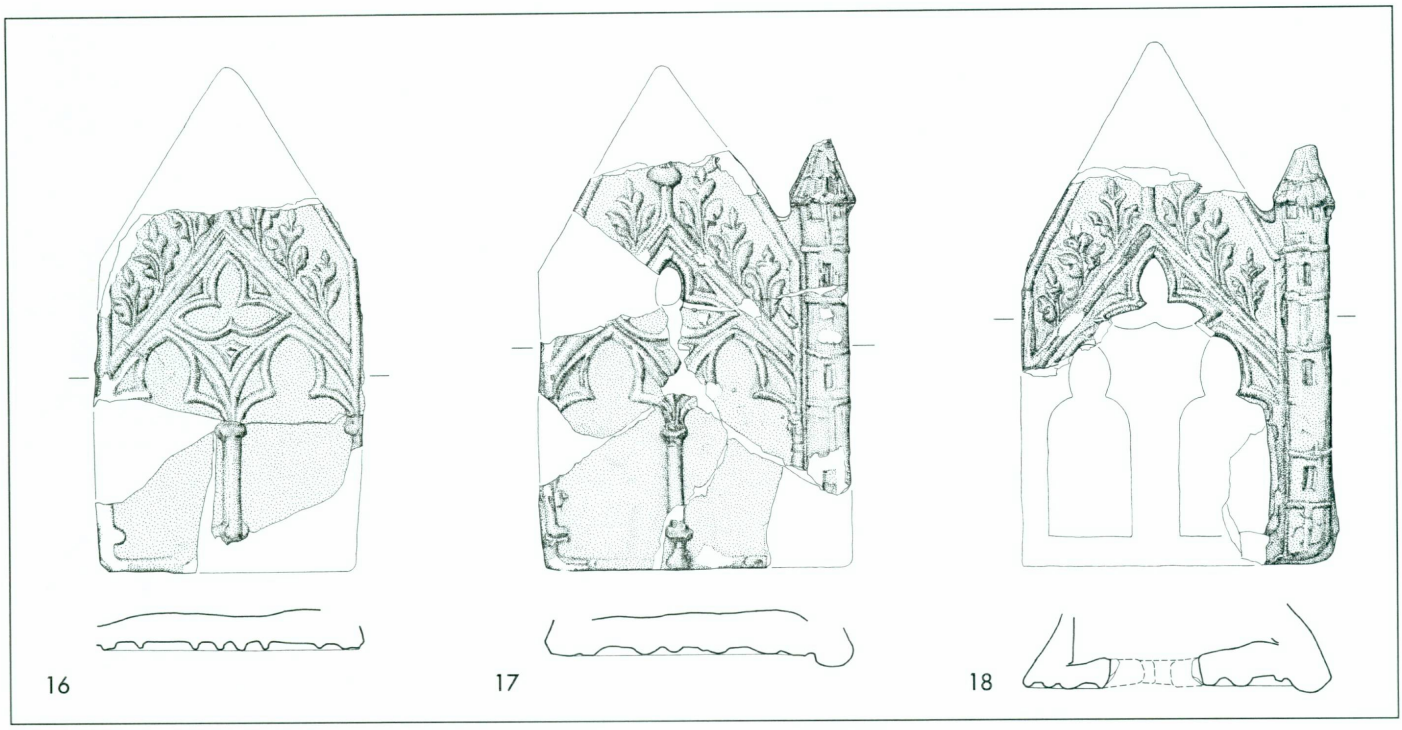

Dépourvue de corps d'ancrage, cette pièce pourrait avoir servi d'élément de liaison entre les différents carreaux « à thème » – chasse, saint Georges, duel – dont la hauteur est identique.

IV. 2. 2. D. Carreaux architecturaux

16. Architecture à gâble
Carreau-plaque dont l'ornementation consiste en une double arcature trilobée, inscrite dans des arcs brisés reposant sur des colonnes, le tout surmonté d'un gâble aux rampants ornés de feuilles de chêne. La pointe du gâble est occupée par un trilobe et par des écoinçons. | 1 exemplaire[211]
Dimensions : 19,2 × 13,8 × 2 cm

17. Architecture à gâble
Carreau-niche identique au précédent auquel est adjointe, sur le côté droit, une tourelle coiffée d'un toit en poivrière. Elle est percée de trois meurtrières dont le dessin alterne avec celui d'un faux jointoyage (disproportionné par rapport au support). Sur cet exemplaire, la pointe supérieure du trilobe est en découpe. | 1 exemplaire[212]
Dimensions : 21,8 × 16,7 × 3 cm

18. Architecture à gâble
Carreau-niche identique au précédent, mais dans lequel les trois ouvertures sont en découpe. | 1 exemplaire[213]
Dimensions : 21,3 × 10,4 × 4,4 cm

19. Grande architecture à gâble abritant une scène courtoise
Ce carreau-niche aux dimensions exceptionnelles (plus de quarante centimètres de haut

211. Cet exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9530).

212. Cet exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9528).

213. Cet exemplaire est exposé à la Maison Tavel (inv. AR 9529).

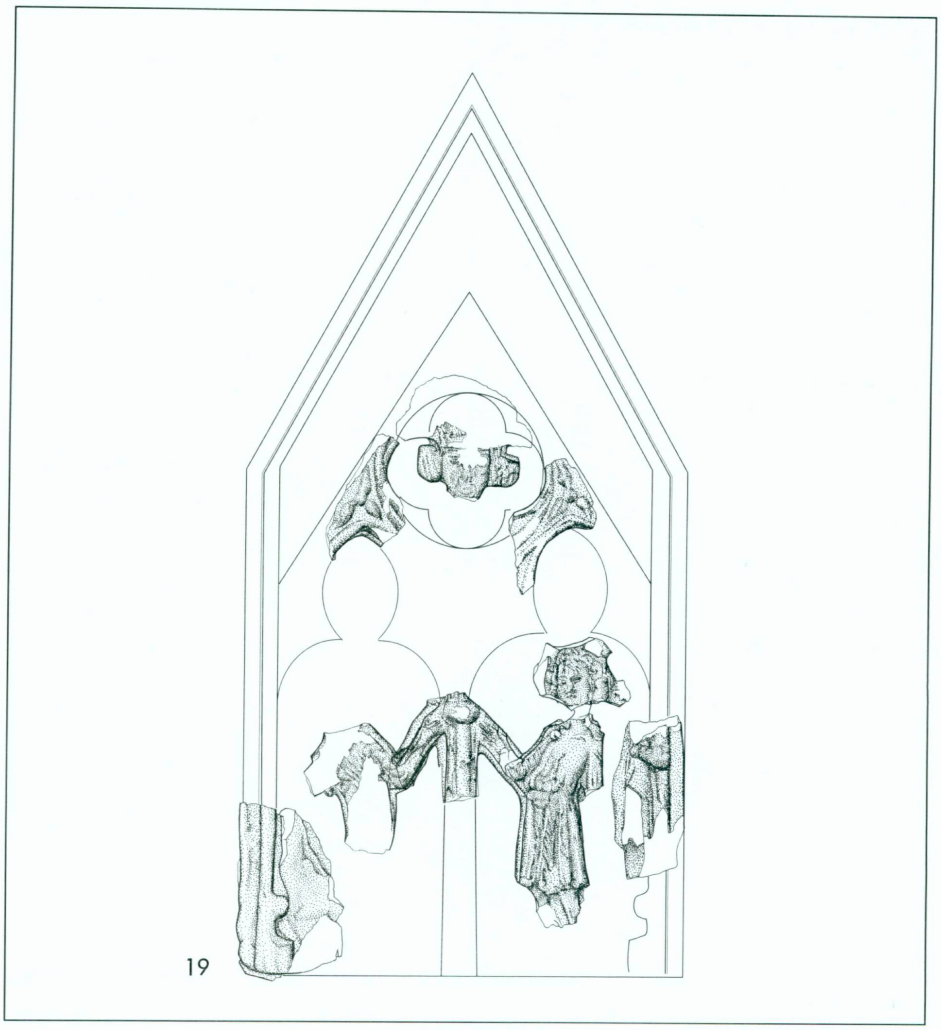

19

par vingt-trois centimètres de large) nous est parvenu en deux exemplaires. Le premier, presque intégralement conservé, provient de Chillon, il a été publié par Albert Naef et récemment dessiné à l'échelle 1/1, représentation qui nous a permis d'identifier une douzaine de fragments trouvés dans la maison Tavel et de reconstituer partiellement le second[214].

Sous une arcature géminée trilobée, deux personnages, une dame et un damoiseau, se font face. D'un même geste, le coude replié, l'index tendu, ils montrent le chapiteau ornant la colonne qui les sépare. La dame, à gauche, le corps cambré, porte une robe longue ajustée sous la poitrine par une large ceinture. Ses cheveux, sans doute contenus dans un filet, s'enroulent en coquilles de part et d'autre de son visage. Elle tient de sa main droite un oiseau, peut-être une tourterelle. Le jeune seigneur, à droite, le bas du corps droit, le haut rejeté en arrière, est vêtu d'un bliaut serré par une ceinture de laquelle pendent frontalement la dague et l'aumônière d'usage. Il porte le cheveu ondulé et court ; sur sa main gauche, protégée d'un gantelet, est perché un faucon.

La scène s'inscrit sous deux arcatures en tiers-point trilobées surmontées d'une rose dans laquelle apparaît un buste couronné. La couronne est à trois pointes, terminée de motifs floraux. Le visage sévère est encadré de deux masses de cheveux, la poitrine semble cou-

214. Voir NAEF 1908, p. 107 (nos remerciements à Mme Catherine Kullings [Musée historique de Lausanne], qui nous a transmis cette référence).

68. Genève, rue de la Fontaine | Tête masculine

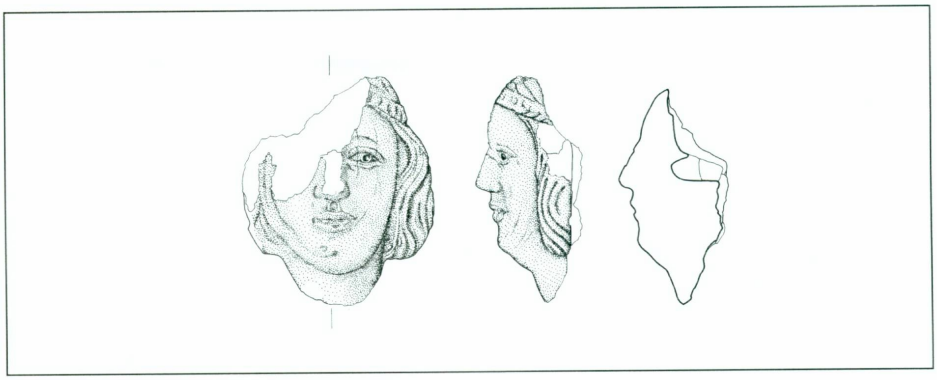

verte d'un gorgerin attaché aux épaules. Le tout est situé sous un gâble aux larges rampants couverts de fleurs à pétales dentelés.
Dimensions des fragments recomposés : 28 × 23 × 5,1 cm
Dimensions de l'exemplaire de Chillon (selon A. Naef) : 39 × 23 cm

IV. 2. 2. E. Hors catalogue

Tête masculine (fig. 68)
Cette pièce ne provient pas de la maison Tavel, mais possède toutes les qualités – matière, facture, engobe et vernis – propres à figurer dans la série constituée ci-dessus et à laquelle on peut sans doute la rattacher.

Le visage empreint de dignité est encadré de cheveux mi-longs, ondulés et ceints d'un bandeau perlé. La bouche est petite, charnue, la fossette philtrale bien marquée, le menton empâté. La prunelle de l'œil est exprimée par un trou profond qui retient l'ombre. Le dos de la pièce est percé d'une cavité destinée à recevoir un tenon de fixation.
Dimensions : 12 × 10 × 5, 5 cm

Provenance : rue de la Fontaine, fouilles du prolongement de la gaine technique des Rues-Basses. Cette pièce, hors d'échelle par rapport aux personnages évoluant dans l'architecture des gâbles, appartient à la partie sommitale d'un grand poêle. L'exemplaire n'est pas unique, plusieurs pièces identiques ayant été retrouvées à Berne[215].

IV. 2. 2. F. Hypothèse de reconstitution

Le nombre et la diversité des pièces inventoriées nous invitent, en nous référant aux exemples de Niedergesteln (Valais) et de Cressier (Neuchâtel), à tenter la reconstitution d'un grand poêle du milieu du XIVe siècle, autrement dit consécutif à l'incendie de 1334, même si nous restons conscient des lacunes qui restent à combler.

Les carreaux de cette série forment en effet trois groupes distincts. Le premier rassemble un bestiaire, réel ou imaginaire, sans doute incomplet[216], figuré uniquement sur des carreaux-plaques carrés. Ceux-ci devaient être disposés en damier ou en quinconce et constituer la base massive du poêle, en illustrant le premier acte du thème, les animaux de la Création. Le deuxième groupe, comportant des carreaux-plaques et des carreaux-niches, rectangu-

215. ROTH KAUFMANN/BUSCHOR/GUTSCHER 1994, pp. 106-108

216. Un coffre de la fin du XIVe siècle, conservé au château de Köpenick à Berlin, présente un choix de médaillons où se côtoient animaux réels – cygne, lion, chameau, cerf, coq, lapin, aigle, taureau – ou imaginaires – licorne, sirène, griffon, dragon, hippogriffe.

laires ou, pour l'un, vertical oblong, montre des affrontements entre deux animaux, l'un sauvage, l'autre domestiqué, ou entre un saint et un monstre, enfin entre deux hommes, l'un coiffé selon la mode française, cheveux mi-courts, l'autre pourvu d'une toison crépue, le Maure. Tout ce niveau illustre allégoriquement le combat du Bien contre le Mal[217]. À ce corps intermédiaire du poêle, de plan carré ou polygonal, se superposait un dernier étage en retrait, composé d'une succession de carreaux-plaques et de carreaux-niches en forme de gâbles accostés de tourelles et dessinant un décor en dents de scie. Ils devaient être entrecoupés de carreaux plus larges et plus hauts, également en forme de gâbles, montrant des scènes courtoises, aboutissement de l'idéal chevaleresque.

La juxtaposition de carreaux à gâbles alternés, pleins et ajourés, prend sa source dans la seconde moitié du XIIIe siècle dans la galerie des rois de Reims et devient courante, comme résille décorative, dans les façades latérales de nombreuses églises du XIVe siècle. On trouve, par exemple, ce motif à Saint-Urbain de Troyes, à la cathédrale de Ratisbonne – où la pointe des gâbles déborde à peine de l'appui de la toiture –, à l'église Sainte-Catherine d'Oppenheim-am-Rhein construite en 1317-1328 – où elle s'élève un peu plus[218] –, pour s'en libérer totalement au Stephansdom de Vienne (Autriche) dans la nef de Peter Parler, dont les travaux débutèrent en 1359. On peut citer, parmi les jubés et les retables qui présentent le même système décoratif, le jubé de la cathédrale de Strasbourg démoli en 1682, mais dont un dessin conserve la composition : une alternance de doubles arcatures à gâble, pleines et ajourées, abritant la Vierge à l'Enfant, les apôtres et des saints.

Le détail du buste couronné du carreau-niche de la maison Tavel se retrouve aussi dans la façade latérale sud de l'église d'Oppenheim-am-Rhein.

Ce décor ne s'est pas seulement développé dans les pays du Nord, mais aussi dans les terres pontificales d'Avignon, où on le trouve, par exemple, dans les églises de Saint-Maurice de Congéniès (Gard) et de Saint-Maurice de Montfavet (Vaucluse), cette dernière construite dès 1343, ainsi qu'à la cathédrale de Saint-Siffrein à Carpentras (Vaucluse), du début du XVe siècle[219].

IV. 2. 3. Les carreaux du XVe siècle

20. Rinceau de fleurs

Fragment inférieur d'une corniche sans cadre, légèrement trapézoïdale, présentant, de part et d'autre d'une branche sinueuse et de rameaux aux feuillages lancéolés, des fleurs à cinq pétales en accolade et au pistil saillant. | 1 exemplaire
Dimensions : 14,4 × 8,5 × 5 cm
Datation : début du XVe siècle

La pièce est trop fragmentaire pour en identifier le thème central, mais on peut renvoyer à un carreau alsacien apparenté et publié par Jean-Paul Minne[220].

21. Lion rampant

Angle inférieur gauche d'un grand carreau-plaque, sans bordures, légèrement convexe. Du motif d'un lion rampant, il subsiste la courbe de la queue et la patte postérieure droite à trois griffes déployées. | 1 exemplaire
Dimensions : 10 × 12, 5 × 4 cm
Datation : première moitié du XVe siècle

217. La représentation du Mal et du Péché, symbolisé par le Maure, est habituelle, comme le montre l'exemple déjà cité de Pernes-les-Fontaines (voir plus haut, cat. 13, p. 82), auquel on peut ajouter celui de la mosaïque de Santa Maria Maggiore de Vercelli, du XIe siècle, qui illustre le combat entre Fel et Fol (voir DEVISSE 1979, pp. 61-63).

218. BINDING 1989, pp. 275-284

219. ROBIN 1999, pp. 56, 149-154 et 187-194

220. MINNE 1977, p. 126

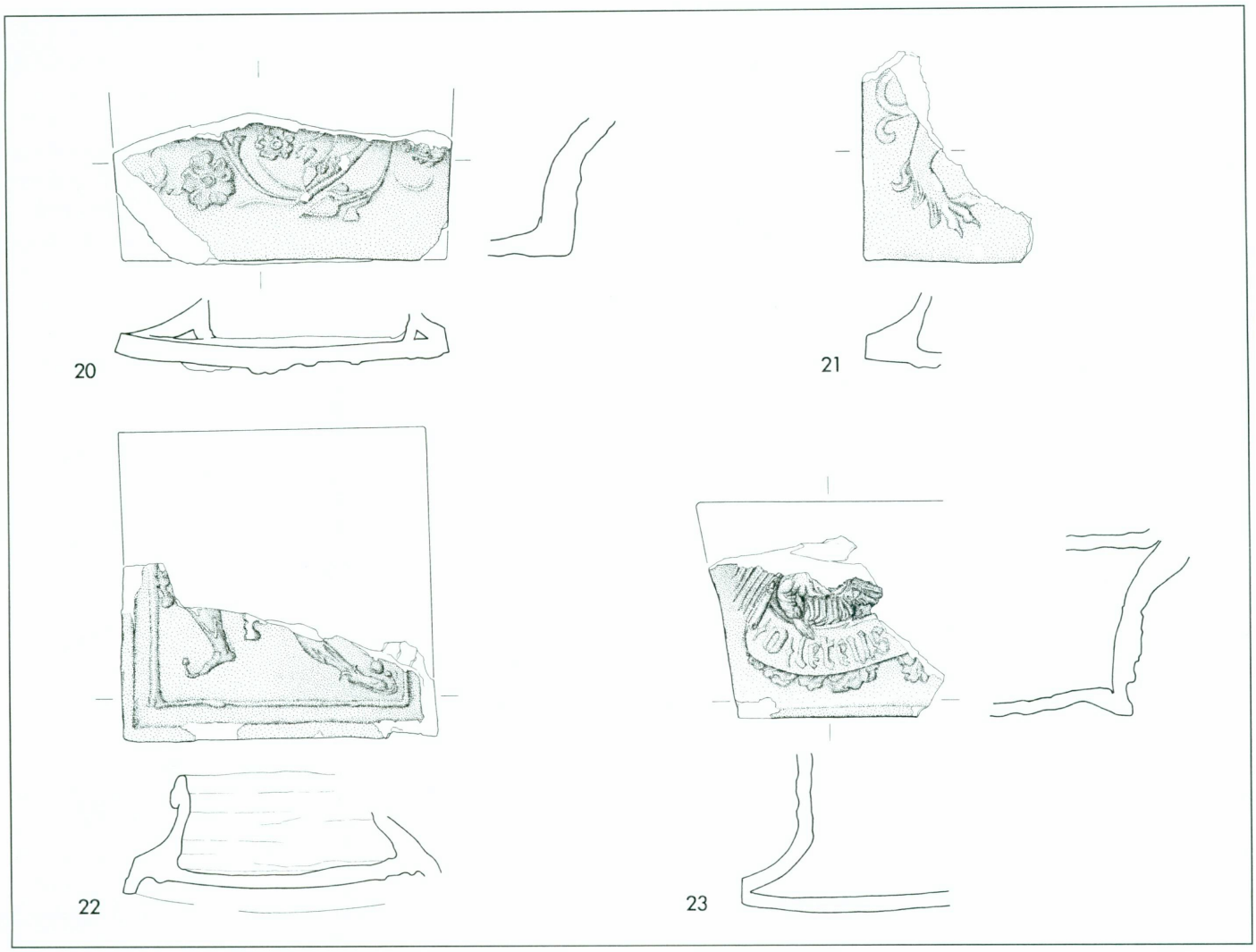

22. Fou
Partie inférieure d'un carreau-plaque légèrement convexe, à bordures saillantes en cavet, représentant le bas d'un danseur, jambe et pied gauches tendus, jambe droite repliée. Il porte une culotte collante lacérée et des poulaines terminées par des pompons ou des grelots. | 1 exemplaire
Dimensions : 13,3 × 10,2 × 8 cm
Datation : première moitié du XVe siècle

23. Ange portant un phylactère
Angle inférieur gauche d'une corniche, de plan légèrement convexe, montrant un ange à mi-corps, porté sur des nuées – ou peut-être s'agit-il des plis de sa robe ? –, déployant un large phylactère horizontal où figure l'inscription fragmentaire en lettres gothiques : «. *o. leteus* ». | 1 exemplaire
Dimensions : 12,5 × 11 × 12 cm
Datation : XVe siècle

Une catelle identique plus complète a été retrouvée quai Turrettini en 1938[221].

221. BLONDEL 1939, pp. 52-58

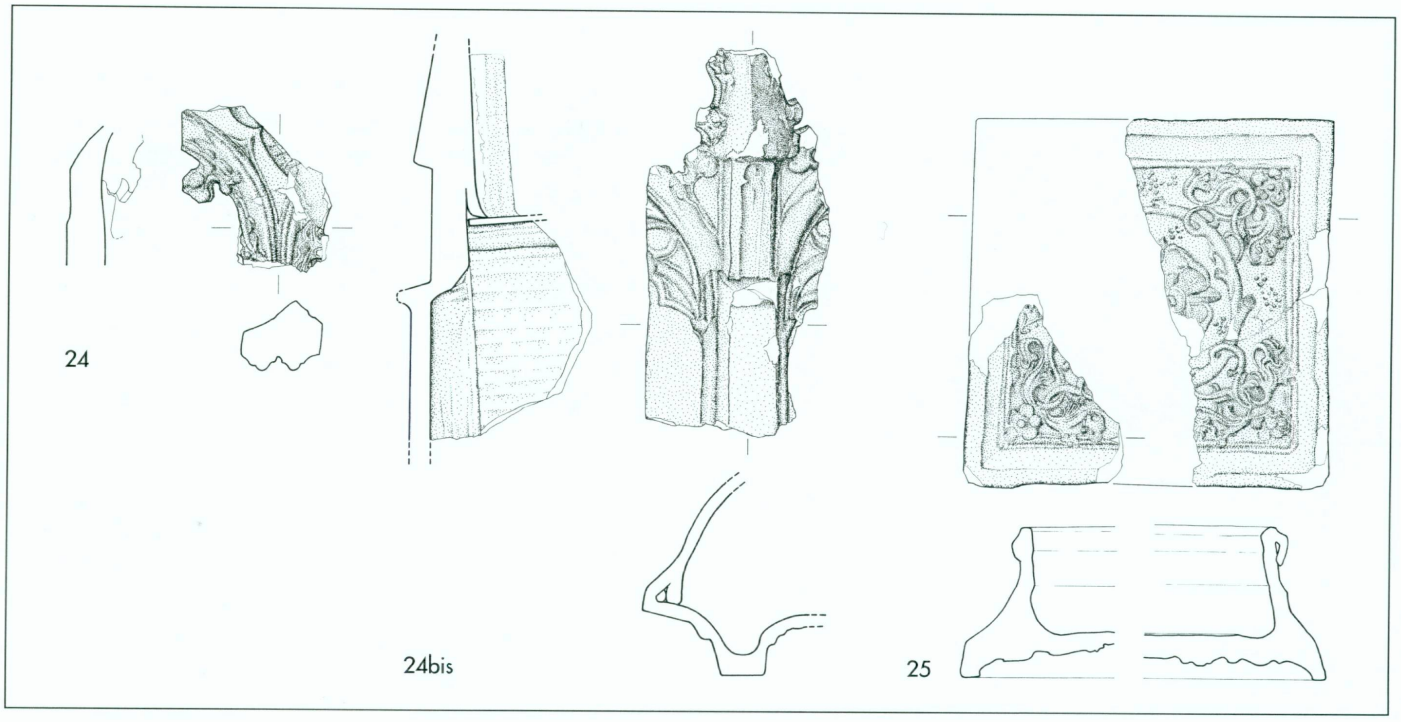

24. Détail d'architecture
Fragment d'un carreau-niche de couronnement, de plan polygonal, figurant deux segments d'arcatures ornées de feuilles pendantes et surmontées d'accolades. | 1 exemplaire
Dimensions : 8 × 8,2 × 3,2 cm
Datation : XVe siècle

Un careau-niche de la même famille, mieux conservé, a été retrouvé dans les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre (24 *bis*)

25. Rose
Carreau-plaque fragmentaire (un demi-carreau et un angle du même moule, voire peut-être de la même pièce), à bordures saillantes façonnées en cavet. Il figure une rose ou une églantine à cinq pétales en médaillon, cerclée d'une branche d'où partent, en alternance, des rameaux coupés et des rameaux s'enlaçant en accolades et se terminant par des fleurs plus petites dans les angles du carreau. Des semis de petites pastilles, quelques-unes regroupées en fleurettes, occupent les vides. | 1 exemplaire de chaque pièce
Dimensions du demi-carreau : 19 × 10,8 × 8 cm
Dimensions de l'angle : 10 × 8,5 × 8 cm
Datation : seconde moitié du XVe siècle

Ce motif, inspiré de la rose des Tudor, très en vogue au XVe siècle, est connu dans de multiples variantes[222].

222. Voir MINNE 1977, pp. 62-64, ROTH KAUFMANN/BUSCHOR/GUTSCHER 1994, pp. 212-213, et ZIEGLER 1968, pp. 71 et 73

CONCLUSION

L'étude de la maison Tavel lève le voile sur une période très peu connue de l'histoire de l'art genevois, généralement considérée comme un temps de guerres entre seigneurs, peu propice aux investissements et à la création. Genève se trouva pourtant, entre la fin du XIIe et le début du XIVe siècle, dans une position idéale pour accueillir les marchands milanais empruntant les chemins du Gothard, du Simplon et du Grand-Saint-Bernard en route vers les foires de Champagne et, en même temps qu'eux, ces manieurs d'argent désignés sous le nom générique de « Lombards[223] ». On les trouve dans les États de Savoie, en Bourgogne, en Flandres et jusqu'en Angleterre, mais aussi dans les villes du plateau suisse. Leur établissement dans la région et dans la vallée du Rhône doit être mis en rapport avec le prodigieux mouvement provoqué par l'installation de la cour pontificale à Avignon au XIVe siècle.

Dans un premier temps, Genève fut essentiellement un centre de transit de même qu'un marché régional. Dans la seconde moitié du XIVe siècle, elle rejoignit les grands marchés périodiques internationaux, en accordant une place croissante aux affaires financières, devenant le point de rencontre préféré du trafic marchand en provenance des deux grandes aires commerciales européennes, celle du Nord et celle du Sud. Cette transformation achevée, vers 1400, affluèrent les Génois, les Vénitiens, les Toscans, et, parmi ces derniers, principalement les Florentins, qui dominèrent dès lors les affaires dans la ville lémanique et les étendirent à Lyon. Des marchands suisses, allemands et français s'établirent dans la même période à Genève et à Lyon. Cette mobilité de la marchandise, de l'argent et des agents actifs dans ce commerce s'accompagna d'une circulation des idées, des techniques, des modèles artistiques, comme des artistes et des artisans.

Si Genève perdit à la Réforme une partie importante de son patrimoine médiéval, elle conserva cependant jusqu'au début du XXe siècle des secteurs entiers de la ville ancienne, en particulier des quartiers populaires, transformés de manière progressive et organique, sans plan d'ensemble concerté, souvent délaissés et où les immeubles étaient considérés comme des taudis. Mais le XXe siècle vit des vagues successives de démolitions anéantir les quartiers médiévaux du Seujet, à Saint-Gervais, et des Rues-Basses, où l'opération Confédération-Centre, des années 1977-1985, absorba à elle seule plusieurs dizaines de parcelles d'origine médiévale sans qu'une seule investigation archéologique pût y être entreprise.

Les recherches menées à la maison Tavel à la veille de sa restauration marquèrent à Genève un tournant dans la prise de conscience de l'importance historique du patrimoine civil urbain du Moyen Âge, tant de la part des scientifiques que des autorités politiques. À la maison Tavel, pour la première fois à Genève, on a appliqué à un bâtiment privé des techniques d'analyse jusque-là généralement réservées aux églises, avec la même systématique et la même minutie. Il en est résulté une documentation directement exploitable par les praticiens de la restauration. Ces méthodes ont pris racine et, depuis lors, bon nombre d'édifices publics et privés, urbains et ruraux, ont pu en bénéficier, que ce soit des monuments prestigieux comme l'Hôtel de Ville[224] ou les halles du Molard[225], ou encore des immeubles privés plus modestes, comme la maison Delachaux, rue de la Croix-d'Or 25[226], les immeubles jumelés situés entre les rues de la Rôtisserie et du Marché, l'îlot de la rue de la Boulangerie[227] et plusieurs maisons gothiques de la ville neuve d'Hermance[228]. Au cours de ces travaux, on a pu constituer des corpus de matériaux et de techniques qui continuent à s'enrichir et qui touchent aussi bien aux maçonneries, briques, tuiles, pou-

223. Pour les foires de Genève, voir BERGIER 1963

224. BUJARD 1995

225. TERRIER 2000, pp. 183-188

226. BONNET/BROILLET/ZOLLER 1990

227. BUJARD 1994

228. BUJARD 1997

tres moulurées, terres cuites, carreaux de poêle, etc., qu'aux décors et à l'ensemble des mises en œuvre. L'histoire matérielle et sociale de Genève et de sa région y trouve désormais une nouvelle matière première.

Il ne me reste à souhaiter que ces expériences se poursuivent avec le soutien indispensable des pouvoirs publics et des chercheurs.

En caractères romains figurent les données historiques ; en caractères italiques sont signalées les données archéologiques concernant directement la construction de la maison Tavel ; en retrait, alignées à droite, apparaissent les premières publications mentionnant le bâtiment.

1288 et 1315	Mention de Guy Tavel, propriétaire de la maison († avant 1326)
1298	*Date dendrochronologique dans les planchers du rez-de-chaussée*
1316	*Date dendrochronologique dans les planchers du rez-de-chaussée*
1317	Meurtre de Miet Tavel
1320	Henri Tavel prête hommage au comte Louis de Savoie
1334, 6 septembre	Incendie de la maison : mort d'Isabelle Tavel, veuve de Guy, et de la fille de Rodolphe, frère de Guy et propriétaire
1334	*Date dendrochronologique dans les planchers du rez-de-chaussée et dans le plafond de la grande salle-cuisine*
1334-1339	*Reconstruction de la maison*
1335	Mort de Rodolphe Tavel
1336	Guichard Tavel, fils de Guy, chancelier de Savoie
1340	Le comte de Savoie remet la bâtie du Vengeron à Guichard Tavel
1342	Guichard Tavel nommé évêque de Sion
1349, juin	L'évêque Alaman de Saint-Jeoire mène avec ses hommes de Peney une expédition militaire à Saint-Gervais et en ville contre la famille Tavel et ses partisants.
1349, 22 juillet	Attaque du palais épiscopal par les Tavel et leurs partisans, suivie de leur excommunication
1356	Levée des interdits contre les Tavel
1367	Testament de l'évêque de Sion Guichard Tavel mentionnant la tour à l'arrière de la maison : Nicolas et Jacques Tavel institués héritiers
1375	Mort de Guichard Tavel
1409	Pierre Tavel, syndic
1462	*Date dendrochronologique des tirants des combles*
1482	Hommage de Louis Tavel au comte de Savoie pour la bâtie du Vengeron
vers 1500	Jacques de Prez et son fils François, propriétaires
1544	François de Prez-Tavel possède l'« hostellerie du Griffon ».
1555, 23 mai	Vente des biens de François de Prez-Tavel : Jean Crespin fait opposition, les biens reviennent aux héritiers Prez-Tavel, Nicolas de Chevron et Pierre de Rovorée.
1568, décembre	Vente par Pierre de Rovorée à la Seigneurie de Genève
1575	Abergement pour Jean Anthoine Salla.
	Date dendrochronologique de la poutraison du deuxième étage
1576, 27 janvier	Jean Anthoine Salla reçu bourgeois
Entre la fin du XVIe et le début du XVIIe siècle	Abergement pour Jean de la Maisonneuve ; sa veuve, Élisabeth Pelissari, reprend le contrat à son compte
1623	*Surélévation et date dendrochronologique de la poutraison des combles*
1625	Reconnaissance de Jean-Louis Calandrini, propriétaire de la maison
1656	Mort de Jean-Louis Calandrini : son fils, Jean-Louis, époux de Marie Hertner, propriétaire
1679	Mort de Jean-Louis Calandrini, époux de Marie Hertner : son fils, Jean-Louis Calandrini, propriétaire
1680	Inventaire après le décès de Jean-Louis Calandrini, époux de Marie Hertner
1681	Achèvement de la construction de la maison Calandrini par Marie Hertner

1686	Gregorio Leti, *Historia Genevrina* (LETI 1686)
1710	Mariage de Renée-Madeleine Calandrini avec Jean-Louis Rieu
1714	Subhastation pour Jacques-André et Jean-Daniel Saladin, acquéreurs de la maison Calandrini : les Calandrini restent propriétaires de la maison Tavel, tandis que les Saladin agrandissent l'aile orientale de la maison Calandrini. *Démolition de la tour sud*
1759	*Date des carrelages des combles*
1845	Jean-Jacques Rigaud, *Des beaux-arts à Genève · Recueil de renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève* (RIGAUD 1845)
1869	Dessin de la façade par H. Hammann, dans Jean-Barthélemy G. Galiffe, *Genève historique et archéologique* (GALIFFE 1869)
1869, 23 et 26 juin	Vente par les enfants de Jean-Louis Rieu à Théodore-Louis-Antoine Audéoud
1882	Relevé de la façade par Henri Silvestre (fig. 10)
1897-1907	Jacques Mayor, Max van Berchem, Camille Martin, *Les Anciennes Maisons de Genève, relevés photographiques*, photographies de Fred Boissonnas (MAYOR/VAN BERCHEM/MARTIN 1897-1907)
1903-1904	Plan des caves par Paul-Émile Schazmann
1911	Moulage des têtes, commande de la Société auxiliaire du Musée d'art et d'histoire pour le Musée des moulages
1912	Camille Martin, Edmond Fatio, *La Maison bourgeoise dans le canton de Genève* (MARTIN/FATIO 1912)
1923	La maison est classée monument historique.
1950	Vente des descendants Audéoud à l'État de Genève
1952-1954	Campagne de relevés du Bureau d'entraide technique (B.E.T.)
1959	Fouilles archéologiques de Louis Blondel dans la cour
1963	Vente de la maison par l'État de Genève à la Ville de Genève Louis Blondel, « La famille des nobles Tavel et ses propriétés à Genève » (BLONDEL 1963)
1968	Projets de restauration par Antoine de Saussure
1973-1981	Fouilles archéologiques et analyse du bâti
1981-1986	Fouilles, restauration et aménagement du Musée
1986	Inauguration du Musée
2006	*Enlèvement des têtes sculptées et projet de restauration de la façade*

ABALLÉA 1997 — Sylvie Aballéa, «Collections de moulages d'œuvres médiévales régionales · Un patrimoine à redécouvrir · L'exemple de la collection du Musée d'art et d'histoire de Genève (1880-1940)», *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 54, 1997, 2, pp. 175-184

ABEGG/BARRAUD WIENER 2003 — Régine Abegg, Christine Barraud Wiener, *Die Stadt Zürich*, volume II, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Zürich*, volume II, Berne 2003

AEG — Archives d'État, Genève

BAER 1932 — C[asimir] H[ermann] Baer, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Basel Stadt*, Bâle 1932

BECHMANN 1991 — Roland Bechmann, *Villard de Honnecourt · La pensée technique au XIIIe siècle et sa communication*, Paris 1991

BEER 1956 — Ellen J. Beer, *Die Glasmalereien der Schweiz vom 12. bis zum 14. Jahrhundert*, *Corpus Vitrærum Medii Ævi*, 1, Bâle 1956

BENEVOLO 1975 — Leonardo Benevolo, *Storia della cita,* Rome – Bari 1975

BERGIER 1963 — Jean-François Bergier, *Les Foires de Genève et l'économie européenne de la Renaissance*, Paris 1963

BIEHL 1926 — Walther Biehl, *Toskanische Plastik des frühen und hohen Mittelalters*, Leipzig 1926

BINDING 1989 — Günther Binding, *Masswerk*, Darmstadt 1989

BLONDEL 1914 — Louis Blondel, «Notes d'archéologie genevoise», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 4, octobre 1914, pp. 22-35

BLONDEL 1930 — Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1929», *Genava*, VIII, 1930, pp. 55-66

BLONDEL 1935 — Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1934», *Genava*, XIII, 1935, pp. 45-58

BLONDEL 1939 — Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1938», *Genava*, XVII, 1939, pp. 39-62

BLONDEL 1940 — Louis Blondel, «*Prætorium*, palais burgonde et château comtal», *Genava*, XVIII, 1940, pp. 69-87

BLONDEL 1941 — Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1940», *Genava*, XIX, 1941, pp. 82-97

BLONDEL 1944 — Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1943», *Genava*, XXII, 1944, pp. 21-60

BLONDEL 1946 — Louis Blondel, *Le Développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève – Nyon 1946

BLONDEL 1949 — Louis Blondel, «Chronique archéologique pour 1948», *Genava*, XXVII, 1949, pp. 23-28

BLONDEL 1956 — Louis Blondel, «Les principaux incendies qui ont ravagé Genève au cours des siècles», *Genava*, n.s., IV, 1956, pp. 11-21

BLONDEL 1958.1 — Louis Blondel, «Architecture civile en Suisse à l'époque romane», dans *Formositas Romanica · Beiträge zur Erforschung der romanischen Kunst Joseph Gantner zugeeignet*, Frauenfeld 1958, pp. 183-193

BLONDEL 1958.2 — Louis Blondel, «Chronique archéologique pour 1956 et 1957», *Genava*, n.s., VI, 1958, pp. 229-238

BLONDEL 1960 — Louis Blondel, «Chroniques archéologiques pour 1958-1959», *Genava*, n.s., VIII, 1960, pp. 45-61

BLONDEL 1961 — Louis Blondel, «La maison forte de Saint-Aspre à Genève», dans Comité des mélanges P.-É. Martin (éd.), *Mélanges offerts à M. Paul-É. Martin*, Genève 1961, pp. 341-349

BLONDEL 1963 — Louis Blondel, «La famille des nobles Tavel et ses propriétés à Genève», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, XII, 1963, pp. 251-264

BLONDEL/DEONNA 1953 — Louis Blondel, Waldemar Deonna, «Églises, édifices publics et maisons particulières de Genève», *Suisse romande · Congrès archéologique de France, CX^e session, 1952*, Paris – Orléans 1953, pp. 176-186

BOISSONNAS 1952 — Luc Boissonnas, «La levée de 1464 dans les sept paroisses de la ville de Genève», *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 38, 1952, pp. 7-125

BONDE/MAINES 1994 — Sheila Bonde, Clark Maines, «Les fouilles de la salle capitulaire de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes à Soissons», *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1994, pp. 77-114

BONNET 1977 — Charles Bonnet, «L'église de Jussy», *Genava*, n.s., XXV, 1977, pp. 63-107

BONNET 1984 — Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983», *Genava*, n.s., XXXII, 1984, pp. 43-62

BONNET 1996 — Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1994 et 1995», *Genava*, n.s., XLIV, 1996, pp. 25-42

BONNET/BROILLET/ZOLLER 1990 — Charles Bonnet, Philippe Broillet, Gaston Zoller, *La Maison Delachaux et l'origine des Rues-Basses à Genève*, Genève 1990

BOUCHARLAT 2000 — Élise Boucharlat, «Avant-propos aux actes de la table ronde», dans Annick Boucharlat, Jean-Jacques Schwien (dir.), *Archéologie du poêle en céramique du haut Moyen Âge à l'époque moderne*, *Actes de la table ronde de Montbéliard, Musée des ducs de Wurtemberg, 23-24 mars 1995*, *Revue archéologique de l'est*, supplément 15, Dijon 2000, p. 9

BOUDRIOT 1995 — Gilbert Boudriot, «Le dépotoir du château de Montmorin (Puy-de-Dôme)», *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, II, 1995, pp. 29-37

BOURGAREL 1993 — Gilles Bourgarel, «Chronique archéologique», *Archéologie fribourgeoise*, 1993, pp. 42-56

BPU — Bibliothèque publique et universitaire, Genève

BUJARD 1994 — Jacques Bujard, «Archéologie · Deux mille ans d'urbanisme à la Grand-Rue», dans Ville de Genève, Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie (éd.), *Un îlot médiéval · Grand-Rue 26, Boulangerie 3-5, Saint-Germain 3*, Genève 1994, pp. 9-20

BUJARD 1995 — Jacques Bujard, «La Maison de Ville médiévale de Genève · Apports de l'archéologie», dans Paul Bissegger,

Monique Fontanaz (dir.), *Des pierres et des hommes · Hommage à Marcel Grandjean*, *Bibliothèque historique vaudoise* 109, Lausanne 1995, pp. 65-80

BUJARD 1997 — Jacques Bujard, «Hermance, 1247-1997, une ville neuve médiévale», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 25, 1997, pp. 1-81

BURNOUF 2003 — Joëlle Burnouf, «Conclusion générale · Où l'on fait feu de tout bois», dans POISSON/SCHWIEN 2003, p. 427

BURNOUF *et alii* 1986 — Joëlle Burnouf, Jean Maire, Jean-Pierre Rieb, René Schellmans, Maurice Seiler, «Les matériaux de construction en terre cuite en Alsace au Moyen Âge · Tuiles, briques, carreaux, poterie de poêle», dans *Terres cuites architecturales* 1986, p. 100

CENDRE 1998 — Anne Cendre, en collaboration avec Lucien Boissonnas, *Peintures de Genève*, Genève 1998

CHALMIN-SIROT 1990 — Élisabeth Chalmin-Sirot, *Le Château d'Annecy*, Lyon 1990

CHALMIN-SIROT [SIROT-CHALMIN] 1992 — Élisabeth Sirot-Chalmin, «Châteaux de montagne aux XIIIe et XIVe siècles · Organisation de l'espace d'après les comptes de châtellenie», dans Jean-Michel Poisson (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée*, Paris 1992, pp. 119-125

CHAPELOT 2003 — Odette Chapelot, «Bois sec, bois vert, vraie ou fausse question», dans POISSON/SCHWIEN 2003, pp. 79-89

CHAPONNIÈRE 1852 — Jean-Jacques Chaponnière, «État matériel de Genève pendant la seconde moitié du quinzième siècle», *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 8, 1852, pp. 289-432

CIG — Centre d'iconographie genevoise, Genève

CLERC/LECOMPTE 1986 — Frédéric Clerc, Jean-Paul Lecompte, «Une série de carreaux de pavement du XIVe siècle dans le Val-de-Loire», dans *Terres cuites architecturales* 1986, pp. 3-4

CLOUZOT 1938 — Étienne Clouzot, *Anciens plans de Genève XVe-XVIIIe siècles*, *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, série in-4°, VI, 1938

COLARDELLE 1978 — Renée Colardelle, «Note sur deux églises funéraires mérovingiennes fouillées récemment en Haute-Savoie · Saint-Julien-en-Genevois et Vieux-Faverges», dans *Actes du congrès des sociétés savantes de Savoie*, Thonon 1978, pp. 75-86

CORBOZ 2002 — André Corboz, «Rélexions sur la maison Turrettini, la "Perle de Genève" (1616-1620)», *Genava*, n.s., L, 2002, pp. 273-283

DEONNA 1929 — Waldemar Deonna, *Pierres sculptées de la vieille Genève (collections lapidaires du Musée et documents hors du Musée)*, Genève 1929

DEONNA 1942 — Waldemar Deonna, *Les Arts à Genève des origines à la fin du XVIIIe siècle*, Genève 1942

DEUBER 1982 — Gérard Deuber, «La maison Tavel à Genève», *Nos monuments d'art et d'histoire*, XXXIII, 1982, 1, pp. 68-73

DEVISSE 1979 — Jean Devisse, *L'Image du Noir dans l'art occidental*, Fribourg 1979

DONNET/BLONDEL 1963 — André Donnet, Louis Blondel, *Châteaux du Valais*, Olten 1963

EGGENBERGER/SAROTT 1988 — Peter Eggenberger, Jachen Sarott, *La Construction de l'ancienne abbaye cistercienne de Bonmont*, Chézery 1988

EGGENBERGER/STÖCKLI 1990 — Peter Eggenberger, Werner Stöckli, «L'ancienne abbaye cistercienne de Montheron · Investigations archéologiques en 1975 et 1976», dans Karl Grunder, Alfred Hidber, Brigitt Sigel (dir.), *Zisterzienser Bauten in der Schweiz*, volume 2, *Männerkloster*, Zurich 1990, pp. 127-140

FISCHER 2002 — Elizabeth Fischer, «Quelques considérations sur l'image de l'Escalade au XVIIe siècle», *Genava*, n.s., L, 2002, album supplément publié à l'occasion du 400e anniversaire de l'Escalade, pp. 65-72

FORNARA 1983 — Livio Fornara, *Notice historique sur la maison Calandrini*, étude non publiée, Genève 1983

FORNARA 1990 — Livio Fornara, *Le Relief de Genève en 1850 · Maison Tavel*, Genève 1990

FORNARA 1993 — Livio Fornara, «Genève ancienne d'après nature · Acquisitions récentes», *Genava*, n.s., XLI, 1993, pp. 141-146

GALIFFE 1869 — Jean-Barthélemy-G. Galiffe, *Genève historique et archéologique*, Genève 1869

GANTNER 1941-1956 — Joseph Gantner, *Histoire de l'art en Suisse*, 2 volumes, Neuchâtel 1941-1956

GARDET 1967 — Clément Gardet, «L'abbaye d'Abondance», *Savoie · Congrès archéologique de France, CXXIIIe session, 1965*, Paris 1967, pp. 239-253

GARRIGOU-GRANDCHAMP *et alii* 1997 — Pierre Garrigou-Grandchamp, Michael Jones, Gwyn Metrion-Jones, Jean-Denis Salvèque, *La Ville de Cluny et ses maisons*, Paris 1997

GIDAL 1998 — Nachum T[im] Gidal, *Les Juifs en Allemagne de l'époque romaine à la République de Weimar*, Cologne 1998

GLAENZER 1999 — Antoine Glaenzer, «Catelles en relief du XIVe siècle de Cressier (NE)», *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 56, 1999, pp. 153-182

GRANDJEAN 1979 — Marcel Grandjean, *La Ville de Lausanne*, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome III, Bâle 1979

GUILLON/MONCEAUX 1887 — Adolphe Guillon, Henri Monceaux, *Les Carrelages historiés du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris – Londres 1887

JEANNIN 1979 — Yves Jeannin, «Les fouilles du château d'Orgelet · Le carrelage médiéval de la salle 3», *Société d'émulation du Jura, Travaux présentés en 1977 et 1978*, Lons-le-Saunier 1979, pp. 19-38

JIMENEZ-PLACER Y SUÁREZ DE LEZO 1955 — Fernando Jimenez-Placer y Suárez de Lezo, *Historia del arte español*, tome 1, Barcelone – Madrid – Buenos Aires – Rio de Janeiro – Mexico – Montevideo 1955

KECK 1993 — Gabriele Keck, «Ein Kachelofen der Manesse-Zeit · Ofen Keramik aus der Gestelnburg/Wallis», *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 50, 1993, pp. 321-356

KITSIKI PANAGOPOULOS 1979 — Beata Kitsiki Panagopoulos, *Cistercian and Mendicent Monasteries in Medieval Greece*, Chicago – Londres 1979

KRAUTHEIMER 1980 — Richard Krautheimer, *Rome Profile of a City · 312-1308*, Princeton 1980

KRAUTHEIMER 1999 — Richard Krautheimer, *Rome, portrait d'une ville · 312-1308*, édition mise à jour par Françoise Monfin, Paris 1999

KRETZSCHMAR/WIRTLER 1977 — Frank J. Kretzschmar, Ulrike Wirtler, *Das Bürgerhaus in Konstanz*, *Das deutsche Bürgerhaus*, Tübingen 1977

LA CORBIÈRE 2002 — Matthieu de la Corbière, *L'Invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 107-108, Annecy 2002

Lenbrunnen 1998 — Bernischer Lehrerinnen- und Lehrerverein (éd.), *Vom Lenbrunnen und anderen «nützlichen Wassern» in Bern, Schulpraxis*, 88.4, 1998

LEPAGE 1981 — Yvan Lepage, *L'Œuvre lyrique de Richard de Fournival*, Ottawa 1981

LESCUYER/POISSON 1992 — Jean-Marie Lescuyer, Jean-Michel Poisson, «Fonction des pièces dans les châteaux bressans au XIVe siècle · L'apport des textes pour l'archéologue», dans Jean-Michel Poisson (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècle) · Archéologie et histoire, perspectives de recherche en Rhône-Alpes, Actes du colloque de Lyon (avril 1988)*, Paris 1992, pp. 21-28

LETI 1686 — Gregorio Leti, *Historia Genevrina, o sia historia della città, e Republica di Geneva, cominciando dalla sua prima fondattione fino al presente, con tutti i successi, guerre, mutationi di governi, e di signorie, e interessi tanto esterni, che interni, con tutti gli euvenimenti più riguardevoli, e cusiosi, con un'esatta relatione del suo stato tanto antico, che moderno, e cosi spirituale che temporale, e con tutte le massime più recondite*, 5 volumes, Amsterdam 1686[2]

LOËS 1988 — Barbara et Roland de Loës, *Genève par la gravure et l'aquarelle*, Genève 1988

MARTIN/FATIO 1912 — Camille Martin, Edmond Fatio, *La Maison bourgeoise dans le canton de Genève, La Maison bourgeoise en Suisse*, volume II, Berlin 1912

MAYOR/VAN BERCHEM/MARTIN 1897-1907 — Jacques Mayor, Max van Berchem, Camille Martin, *Les Anciennes Maisons de Genève, relevés photographiques*, photographies de Fred Boissonnas, 3 volumes, Genève 1897-1907

MDG — *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*

MERIAN 1642 — Mathäus Merian der Ältere, *Topographia Heluetiæ, Rhætiæ et Valesiæ, das ist, Beschreibung und Eigentliche Abbildung der vornembsten Stätte und Plätz, in der hochlöblichen Eydgnossschafft, Grawbündten, Walliss, und etlicher zugewanten Orten*, Francfort-sur-le-Main 1642

MÉRINDOL 1994 — Christian de Mérindol, «La *Camera Domini* du château de Chillon · Monuments et stratégies iconographiques vers la fin du Moyen Âge», dans Bernard Andematten, Agostino Paravicini Bagliani, Annick Vadon (éd.), *Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie (XIe-XVIe siècle), Fondation Humbert II et Marie José de Savoie, Cahiers lausannois d'histoire médiévale*, 10, 1994, pp. 93-116

MESQUI 1993 — Jean Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale · De la défense à la résidence*, 2 tomes, Paris 1993

MEYER 1989 — André Meyer, *L'Architecture profane, Ars Helvetica · Arts et culture visuels en Suisse*, volume IV, Disentis 1989

MINNE 1977 — Jean-Paul Minne, *La Céramique de poêle de l'Alsace médiévale*, Strasbourg 1977

MOSER 1998 — Andres Moser, *Der Amtsbezirk Erlach · Der Amtsbezirk Nidau*, 1re partie, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern*, volume II (campagne), Berne 1998

MUTTER 1996 — Benno Mutter, «Die Wandmalereien von Cruet · Ein profaner Bilderzyklus in Savoyen», *Revue d'art et d'archéologie*, 53, 1996, 2, pp. 121-146

NAEF 1908 — Albert Naef, *Chillon*, tome I, *La Camera Domini · La chambre des comtes et des ducs de Savoie à Chillon*, Genève 1908

NORTON 1983 — Christopher Norton, «*Varietates pavimentorum* · Contribution à l'étude de l'art cistercien en France», *Cahiers archéologiques*, XXXI, 1983, pp. 69-113

PIUZ 1985 — Anne-Marie Piuz, *À Genève et autour de Genève aux XVIIe et XVIIIe siècles · Études d'histoire économique*, Lausanne 1985

PLATTER 2002 — Thomas Platter, «Genève à la veille de l'Escalade · Description des voyages de Thomas Platter tels qu'il les a effectués en France et en Espagne, depuis l'année 1595», *Genava*, n.s., L, 2002, album supplément publié à l'occasion du 400e anniversaire de l'Escalade, pp. 3-6

POISSON/SCHWIEN 2003 — Jean-Michel Poisson, Jean-Jacques Schwien (dir.), *Le Bois dans le château de pierre au Moyen Âge, Actes du colloque de Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997)*, Besançon 2003

PRADERVAND/SCHÄTTI 1998 — Brigitte Pradervand, Nicolas Schätti, «La peinture décorative en Suisse romande et en Savoie du Nord (XIe-XIVe siècles) · Questions de chronologie», *Genava*, n.s., XLVI, 1998, pp. 61-70

RAHN 1884 — Johann-Rudolf Rahn, *Zur Statistik schweizerischer Kunstdenkmäle, Anzeiger für schweizerische Altertumskunde/Indicateur d'antiquités suisses*, 1884, 17 (tiré à part)

RENARD 1940 — Ernest Renard, *L'Abbaye d'Aulps en Chablais*, Genève 1940

RENOUX 1994 — Annie Renoux (dir.), *Palais médiévaux (France-Belgique), 25 ans d'archéologie*, Groupement de recherche 0094, CNRS, *Sociétés et cadres de vie au Moyen Âge*, Le Mans 1994

RIGAUD 1845 — Jean-Jacques Rigaud, *Des beaux-arts à Genève · Recueil de renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève, Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome IV, Genève 1845, réédition 1876

ROBIN 1999 — Françoise Robin, *Midi gothique · De Béziers à Avignon*, Paris 1999

ROTH KAUFMANN/BUSCHOR/GUTSCHER 1994 — Eva Roth Kaufmann, René Buschor, Daniel Gutscher, *Spätmittelalterliche reliefierte Ofenkeramik in Bern*, Berne 1994

SANTSCHI 1998 — Catherine Santschi, «Jacob Spon et les débuts de l'archéologie genevoise», *Genava*, n.s., XLVI, 1998, pp. 71-79

SAUTER 1968 — Marc-R. Sauter, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967», *Genava*, n.s., XVI, 1968, pp. 77-108

SCHÄTTI/VIACCOZ-DE NOYERS 2005 — Nicolas Schätti, Anne-Marie Viaccoz-de Noyers, «L'*Atlas historique de la ville de Genève*, vieilles méthodes, nouveaux outils», *Patrimoine et architecture, Histoire de cartes · Genève, XVe-XXe siècle*, cahiers 14-15, décembre 2005, pp. 58-64

SCHNEIDER 1989 — Jürg E. Schneider, «Zürich Rindermarkt und Neumarkt», *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 56, 1989, pp. 128-134

SCHWEMMER 1972 — Wilhelm Schwemmer, *Das Burgerhaus in Nürnberg*, Tübingen 1972

SPON 1680 — Jacob Spon, *Histoire de la ville et de l'Estat de Genève, depuis les premiers siecles de la fondation de la Ville jusqu'à présent, tirée fidèlement des manuscrits*, Lyon 1680

STEIN 1996 — Günter Stein, *Judenhof und Judenbad in Speyer-am-Rhein*, Munich – Berlin 1996

STETTLER 1948 — Michel Stettler, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Aargau*, Bâle 1948

TAUBER 1980 — Jürg Tauber, *Herd und Ofen im Mittelalter*, Olten – Fribourg-en-Brisgau 1980

Terres cuites architecturales 1986 — Didier Derœux (éd.), *Terres cuites architecturales du Moyen Âge, Actes du colloque des 7-9 juin 1985 organisé au Musée Saint-Omer*, Arras 1986

TERRIER 2000 — Jean Terrier, «Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1998 et 1999», *Genava*, n.s., XLVIII, 2000, pp. 163-203

TICON/CROLA 1994 — Joseph Ticon, Bernard Crola, «Carreaux de poêle médiévaux découverts lors des fouilles de sauvetage du square A. Briand à Thonon-les-Bains», *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, LXII, Thonon 1994, pp. 137-146

VINGTAIN 1987 — Dominique Vingtain, «Un exemple d'habitat médiéval à Châteauneuf-sur-Rhône», *Archéologie du Midi médiéval*, tome 5, 1987, pp. 131-141

VIOLLET-LE-DUC 1868.1 — Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *s.v.* «Girouette», dans Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, tome VI, Paris 1868, p. 29

VIOLLET-LE-DUC 1868.2 — Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *s.v.* «Maison», dans Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, tome VI, Paris 1868, pp. 214-300

VIOLLET-LE-DUC 1875 — Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *s.v.* «Rondache», dans Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carolingienne à la Renaissance*, tome VI, Paris 1875, pp. 243-354

Vivre au Moyen Âge 1990 — Bernadette Schnitzler (coord.), *Vivre au Moyen Âge · Trente ans d'archéologie médiévale en Alsace*, catalogue d'exposition, Strasbourg, Ancienne Douane, 11 mai – 30 septembre 1990, Strasbourg 1990

WERLÉ/SEILLER 2002 — Maxime Werlé, Maurice Seiller, «Une résidence aristocratique médiévale à Strasbourg · La maison des chevaliers von Westhus», dans *Les Demeures urbaines patriciennes et aristocratiques (XIIe-XIVe siècles)*, *Bulletin monumental*, 160-1, Paris 2002, pp. 11-25

ZIEGLER 1968 — Peter Ziegler, *Die Ofenkeramik der Burg Wädenswil*, *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 43, 3, Zurich 1968

Crédits des illustrations

Auteur, fig. 20-21, 34-35, 37, 39, 51 | Auteur, Service cantonal d'archéologie, Marion Berti, fig. 13-14, 16-17, 25, 32, 40-41, 43-46, 48-49, 64 | Auteur, Service cantonal d'archéologie, Dominique Burnand, annexes 5-6 | Auteur, Service cantonal d'archéologie, Françoise Plojoux-Rochat, annexes 1-2 | BPU, Christine Falcombello, fig. 4 | BPU, Jean-Marc Meylan, fig. 7 | CIG, Fred Boissonnas, fig. 47 | CIG, Christian Poite, fig. 5 | CIG, Jacques Pugin, fig. 50 | CIG, Nicolas Spühler, fig. 1, 9, 10 | Genève, Documentation photographique, Claudio Merlini, fig. 52-61 | Haarlem, Archives municipales, fig. 6 | MAH, Bettina Jacot-Descombes, fig. 15 | MAH, Jean-Marc Yersin, fig. 22, 65 | Reims, Musée Saint-Rémi, fig. 63 | Service cantonal d'archéologie, Marion Berti, fig. 8 | Service cantonal d'archéologie, Dominique Burnand, Françoise Plojoux-Rochat, annexes 3-4 | Service cantonal d'archéologie, Monique Delley, fig. 62 | Service cantonal d'archéologie, Françoise Plojoux-Rochat, fig. 23-24, 38, 66-68, cat. carreaux 1-24, cat. poêle 1-24, annexe 7 | Service cantonal d'archéologie, Jean-Baptiste Sevette, fig. 12, 18-19, 26-31, 33, 36, 42 | Studio Trepper, fig. 2, 3 | Zurich, Musée national suisse, fig. 11

Adresse de l'auteur
Gérard Deuber, archéologue, rue d'Ermenonville 9, CH-1203 Genève